1914-1923

710
4803

LIBRARY
NOV 10 1969
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

2 Août 1914

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre :
1°. le rapport général sur l'année scolaire 1913-14 ;
2°. le tableau d'appréciation du personnel ;
3°. le tableau des congés et de son fractionnement ;
4°. le rapport sur l'enseignement par [illegible] ;
5°. le rapport sur les conférences patriotiques ;
6°. le rapport sur la surveillance des stagiaires ;
7°. le tableau du casier et matériel ;
8°. le tableau des objets et appareils pour l'enseignement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

Le préfet des études,
[illegible].

Athénée royal d'Arlon.

Rapport sur l'année scolaire 1913-14.

A. Nombre des élèves.

a) Nous avons compté au 1er trimestre 180 élèves et 167 au 3e trimestre.

Déduction faite de 7 élèves qui nous ont quittés au cours du 3e trimestre, nous avons, à la fin de l'année scolaire, une population de 161 élèves.

b) La section des Humanités anciennes avait 76 élèves à la fin du 1er trimestre et 68, à la fin du 3ème.

c) La section des Humanités modernes comprenait 104 élèves à la fin du 1er trimestre et 93, à la fin du 3ème.

d-e) Répartition des élèves :

	Humanités Anciennes				Humanités Modernes			
	1er trimestre		3e trimestre		1er trimestre		3e trimestre	
Classes	1ère gr.	1ère L.	1ère gr.	1ère L.	1ère Sc.	1ère Cles	1ère Sc	1ère Cles
1ère	4	2	4	2	4	3	2	4
2e	—	1	—	—	6	—	5	—
3ème	8	1	7	1	14	2	13	2
4e	10	1	8	1	25		21	
5e	16	2	16	2	15		12	
6e	11		12		22		22	
7e	20		15		13		12	
	69	7	62	6	99	5	87	6

68 93

Depuis le 1er Janvier 4 élèves nouveaux ont été inscrits. Par contre, 27 élèves nous ont quittés. Le chiffre relativement élevé comprend 2 élèves qui sont partis pour motif de santé; 1 retiré, sur notre conseil, 3 passés à l'école moyenne, 1 (1re SC.) entré à l'armée, 2 par changement de résidence de leurs parents; 5 sont restés dans leur famille; les autres ont trouvé à se caser dans l'industrie, la banque, ou des administrations diverses (chemin de fer, caisse d'épargne, &c).

Nous terminons l'année avec 161 élèves, contre 154 à la fin de l'année 1912-13: soit une augmentation de 7 unités sur le chiffre de l'année précédente.

B. Enseignement.

§ I. Etat de l'enseignement en général;

a) Dans la section des Humanités anciennes.

L'enseignement est satisfaisant en général. Toutefois, le mal que nous avons signalé, l'an dernier, au sujet des cours littéraires proprement dits dans la 4e classe inférieure n'a pas disparu et les soins donnés par professeurs des 3 classes supérieures ne suffisent pas pour le réparer. Nous en reparlerons plus loin, au § II.

b). Dans la section des Humanités Modernes.

Dans cette section aussi, il y a lieu d'être satisfait de l'enseignement. Mais pour le cours de français, confié (sauf en 7ième) aux titulaires des chaires d'humanités anciennes, le mal est le même dans les classes inférieures (4e, 5e et 6e) que celui dont souffrent les humanités anciennes.

Parmi les élèves qui nous sont venus des écoles moyennes, un(e) (1) n'avaient pas suivi antérieurement le cours d'allemand; un nous a quittés après le 1er trimestre; 3 sont élèves réguliers. — A côté des élèves belges, nous avons eu 5 élèves étrangers: 1 (Ottoman Kastriotis) a suivi jusqu'à la fin tous les cours de la 5ième à la dernière.

2 (Bulgares) ont suivi tous les cours (sauf le flamand) de la Rhétorique latine, l'autre de la 5ième Commerciale.

2 (Belges) étaient inscrits.

---

(1) Restant de l'éc. Moy. d'Alh, à de Flobecq, et 3 de Quiévrain.

Nous avons toujours regretté de ne pas avoir un personnel complet, et nous avons chargé encore dernièrement le doyen de diverses de 3 professeurs nouveaux (7ème — mathématiques — langues germaniques). Mais nos rapports avec le Bureau administratif nous ont fait connaître que la Ville ne peut pas consentir les dépenses qui lui incomberaient de ce chef. Nous devons donc nous limiter, bien à regret, et reprendre la proposition qui a fait l'objet de notre lettre n° 407 vous adressée le 17 Mars dernier, à savoir qu'il vous plaise désigner un 3e surveillant, docteur en sciences physiques et mathématiques, lequel aurait, outre sa part de surveillance, une partie des cours confiés aujourd'hui au 2e professeur de mathématiques, ainsi que cela se fait à l'athénée de Huy. Nous avons exposé toute la situation dans notre lettre du 17 Mars précipité.

Cela paraît aussi particulièrement à l'insuffisance des locaux disponibles dans nos rapports sur l'année 1912-13 et dans notre rapport spécial n° 387 du 8 Janvier dernier.

Dans tous les cas, le programme a été mis en vigueur.

§ II. État de l'enseignement dans les différents cours particuliers.

A. Section des Humanités anciennes.

a). Français — Latin — grec.

Rhétorique.

1. grecque-latine. Comparée de 4 élèves : 2 bons, 2 médiocres.

2. latine : 2 élèves, dont 1 bon, 1 médiocre.

Le professeur, Monsieur Lacrosse, mérite en tout point d'être cité "hors ligne."

Seconde.

1 seul élève, médiocre, qui n'a suivi que jusqu'en Pâques, en section latine ; pas d'élève en section grecque-latine.

Monsieur Hohlweg, titulaire de cette classe, reste digne de l'appréciation élogieuse des années antérieures.

Troisième.

1. grecque-latine ; 7 élèves : 3 bons, 2 médiocres, 2 mauvais.

2. latine : 1 bon élève.

Monsieur Delhez, qui dirige cette classe, est instruit et travailleur. Avec un peu plus de zèle, il serait un excellent professeur. Il sait faire travailler ses élèves et tenir une parfaite discipline.

Quatrième.

1. grecque-latine. 8 élèves : 2 bons, 4 médiocres, 2 mauvais.

2. latine : 1 élève assez bon.

Triste classe, à cause du professeur, Monsieur Flaessens, qui n'a aucune discipline, aucune règle. Je le plains sincèrement de devoir traîner une pareille existence : il ne devrait pas être professeur

— Cinquième —

1. Grecque-latine : 16 élèves, dont 4 bons, 10 médiocres, 2 mauvais.

2. latine, 2 bons élèves.

Professeur : Monsieur Stocq. Je ne puis que renvoyer à mon appréciation favorable de l'an dernier et à ma lettre n° 418 du 26 Juin écoulé.

— Sixième : —

42 élèves : 4 bons, 6 médiocres, 2 mauvais.

Le professeur, Monsieur Vion, ne s'est pas amélioré. Il affectionne les hauteurs, aime les phrases, les théories spécieuses, les terminologies à prétention savante ; il ne peut, ou ne veut rien comprendre, quand on l'exhorte à descendre au niveau de ses jeunes élèves et à leur faire des cours méthodiques appropriés à leur âge. Professeur d'histoire par destination et par formation, il ne montre aucune aptitude à enseigner le latin et le français.

Dans l'état actuel, confiés successivement à MM. Vion, Stocq et Florescence, nos élèves arrivent en 3ème mal formés pour le français et nuls pour les cours de grec et de latin. Si cette situation perdure, c'est la ruine de nos études littéraires.

— Septième —

15 élèves : 7 bons, 8 médiocres.

Le latin est enseigné par Monsieur Vion. Monsieur Leroy, régent, est chargé des leçons de français aux deux septièmes : zélé, dévoué, travailleur, il a de plus un excellent sens pédagogique et il obtient tout le succès désirable.

B. Section des Humanités Modernes.

1. Français.

Nous n'avons rien de spécial à indiquer pour les cours qui sont faits par les professeurs chargés des classes correspondantes des Humanités anciennes.

Composition des classes.

Rhétorique.

a. Scientifique. 2 bons élèves ~~(1 est étranger et dispensé du flamand)~~.

b. Commerciale. 4 élèves : 1 bon, 2 médiocres, 1 étranger disp. du flamand.

Seconde.

a. Scientifique : 5 élèves ; 4 assez bons, 1 médiocre.

b. Commerciale. Aucun élève.

Troisième.

a. Scientifique : 13 élèves : 4 bons, 5 médiocres, 4 mauvais. (2 ne suivent pas l'allemand, — venus, l'an dernier, de l'éc. m. de Flobecq).

b. Commerciale. 2 élèves : 1 bon, 1 mauvais.

Quatrième.

21 élèves : 10 bons, 5 médiocres, 5 mauvais, 1 libre (étranger).

Cinquième.

12 élèves : 4 bons, 5 médiocres, 3 mauvais.

Sixième.

22 élèves : 7 bons, 9 médiocres, 6 mauvais.

Septième.

12 élèves : 5 bons, 6 médiocres, 1 mauvais.

Langues germaniques.

Cours supérieurs. Malgré tous les avertissements, Monsieur Bourg continue de décourager les élèves par ses exigences et par sa rigueur. Le directeur de la classe a dû intervenir plusieurs fois pour rétablir un équilibre toujours rompu à son profit par Monsieur Bourg. Aussi, tous les cours facultatifs sont-ils désertés.

Cours moyens. Monsieur de Wael [illegible] Monsieur Hubert et mérite les mêmes éloges que son prédécesseur.

Cours inférieurs. Monsieur Van Broeckel continue l'entente de Monsieur Olivier. Il cherche à bien faire et son enseignement est satisfaisant. Nous applaudissons à nos vœux les plus sincères.

— Tableau de l'équivalence des cours de 2e et 3e langues germaniques dans les 4e classes d'[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
		obligatoire	facultatif	[illegible]	
1ère H. A.	6		—		—
H. M. g-sc.	2	2	—		—
Com.	4	4		4	
2e H. A.	—	—	—	—	—
H. M. g-sc.	5	5			—
Com.	—	—		—	
3e H. A.	9		5		4
H. M. g-sc.	13	11			7
Com.	2	2		2	
[illegible]	9				5
[illegible]	21	21			19

Autres cours.

Messieurs Soons et Berger, professeurs de [illegible] à l'Athénée [illegible], ont donné, [illegible] cours de sciences naturelles, [illegible] cours de sciences commerciales, particulièrement [illegible] notions des opérations [illegible] sciences naturelles. — Monsieur [illegible] a fait [illegible] cours [illegible] et pratique d'espagnol [illegible] — Son [illegible] a [illegible] très [illegible].

L'enseignement de [illegible] Dessert [illegible] [illegible]; Castagnet [illegible]; Berger [illegible] et Lecoq [illegible] [illegible] de tout éloge.

L'anthropologie [illegible] a eu [illegible] [illegible] très bon professeur.

Monsieur [illegible] a fait [illegible] satisfaction [illegible] et [illegible] aux élèves des deux dernières années.

— 5 dispenses [illegible] cours de physiologie et [illegible] accordées [illegible] médecine, [illegible] [illegible] [illegible].

— Les dispenses [illegible] cours de zoologie [illegible] [illegible] accordées en 1ère et en 2e [illegible]; [illegible] [illegible], 6 dans [illegible] ont [illegible] le cours en 3e.

— Le cours d'agronomie n'a pas été [illegible], faute d'un nombre suffisant d'élèves.

Parties d'auteurs étudiées.

— Rhétorique —

Latin. Cicéron, pro Milone.
Horace, sat. I, 1, 4, 9, II, 8. Épist. I, 1, 7 ad Tiberium.
Corneille latin, Octavie.
Pline le Jeune : 22 lettres choisies.
Grec. Démosthène : Philippiques 1e, 2e, 3e.
Euripide : Hécube
Homère : Iliade XX.
Platon : Criton.
Français Bossuet : Oraisons f. de la Reine Angl. et sur la Cour (1re-6e)
Diderot et Rollinger. Discours choisis.
Corneille : Horace, Rodogune (1re-6e).
Racine : Britannicus, Phèdre (1re-6e).
Voltaire : Alzire, les Scythes (1re-6e).
V. Hugo : Hernani, Cromwell (1re-6e).

— Poésie. —

Latin. Cicéron. Pro Marcello.
Salluste. Catilina.
(1 seul élève, sect. latine, parti fin 2e trimestre)
Français Boileau, ch. II de l'art poét.
Loisa, morceaux choisis.

— Troisième. —

Latin. Tite-Live XXI.
César, de Bello gall. V.
Virgile, égl. 1 et 4. géorg. I. 1-42, 464-476.
Grec. Xénophon, Anab. I ch. 1, 2, 3, 4, 5, 6. II ch. 1, 2, 3.
Homère, Odyssée, chant.
Français Boileau, Art poét. I, sat. III et IX, épître I.
Loisa. Morceaux choisis.

— Quatrième —

Latin. Cæsar, de b. gall. I, 1 à 22; VII, 1 à 28.

" Ovide. La naissance de Polyphème.

Grec. C. Nepos. Alcibiade, Epaminondas

Lucien, Dial. des Morts: Ménippe et Mercure,
Ménippe inexportable, Minos et Rhadamante, Mr
Bon Sens de Platon.

Français. Jean Doren, Mythologie ancienne et mod.
La Fontaine. 8 fables.
Mme de Sévigné. La mort de Turenne, et 6 autres lettres
3 lettres à Mlle de Grignan.

— Cinquième —

Latin. C. Nepos. Themistocle, Aristide, Pausanias, Hannibal
(10 chap.) Atticus (15 ch.).
Phèdre, 30 fables des liv. 1, 2, 3 et 4.

Latin. Jean Doren, Mythologie ancienne et mod.
Grec. Ésope, 6 fables.
Français. La Fontaine. 12 fables.
Mme de Sévigné. 3 lettres.

— Sixième —

Latin. Epitome, 50 ch.
Grec. Ésope, 6 fables.
Français. La Fontaine. 12 fables.
Mme de Sévigné. 3 lettres.

— Septième —

Latin. Epitome, 6 ch.
Grec. Mythologie. Jean Doren.

Langues germaniques.

— Historique —

Flamand. Vondel. Lucifer.
Allemand. Schiller. Maria Stuart.
Anglais Knox. The little Londoner.

Seconde.

Flamand. Van Maerlant. Rodebl. Leeuwerk, extrait.
Allemand. Schriff. Deutsches Lesebuch, extrait
Knox, der kleine Deutsche.
Anglais The little Londoner.

— Troisième —

Flamand.
Allemand. Sprüche Thras, extrait.
Paul in Deutschland.
Anglais. Das Fräulein, extrait.
Tom in England.
Tom Thumb, extrait.

— Quatrième —

Flamand
Conscience. Hoe men Schilder wordt.

De Loteling
Allemand. Paul in Deutschland, extrait.
Anglais. Prince, extrait.

— Cinquième —

Flamand.
Allemand. [illegible], extrait.
Siegwins Wanderung, extrait.

— Sixième —

Flamand.
Conscience. Wat een Moeder lijden kan.
Dumas.

C°. Discipline.

La discipline ne s'exerce pas à l'école au dehors aussi bien qu'à l'établissement même. Cette application s'applique aux deux époques des études.

5 élèves ont été punis pour bavardage ;
3 pour indiscipline habituelle, 1 pour mauvaise tenue.

[illegible] en commun.

La discipline est excellente à la salle d'étude, les surveillants aussi obtiennent la discipline et le travail.

Il n'y a pas d'étude du soir organisée. Les élèves externes rentrent [illegible] de la ville, étudient le matin et le soir avec les élèves pensionnaires, à l'arrivée du train qui les amène ou en attendant l'heure du départ ; en outre quelques habitant la ville [illegible] leurs parents. Le surveillant du pensionnat fait les tenir et obtient l'ordre et le travail.

E. Instruction religieuse et Morale.

Sur 186 élèves qui ont suivi les cours de l'Athénée (y compris ceux dont la fréquentation n'a été que temporaire) 75 ont été [illegible] 76 [illegible] et les autres ont assisté assidûment aux leçons.

Le titulaire de ce cours, Monsieur l'Abbé Carbonnelle, a l'estime et le respect de ses élèves.

F. Relations du préfet des études avec le bureau administratif.

Ces relations ont été courtoises et bienveillantes. Sans compromission de notre part, ni abandon d'aucune de nos prérogatives.

Comme les années antérieures, nous regrettons que le bureau ne nous consulte que rarement et ne nous invite jamais à ses séances : la connaissance plus approfondie des [illegible]

G. Relations du préfet des études avec le personnel enseignant.

Ces relations ont continué d'être faciles. La bonne entente marque les rapports de notre personnel entre eux.

H. [illegible]

Voir plus haut, au titre I, § II [illegible] particulier.

En dehors de l'établissement, la conduite des membres du personnel [illegible] [illegible] [illegible]

Athénée royal d'Ath.

Année scolaire 1913-14

Appréciation du personnel.

Noms des membres du personnel enseignant et surveillant	Fonctions.	Aptitude à donner les leçons.	Connaissances spéciales.	Progrès des élèves.	Connaissances générales (culture générale).	Discipline.	Absences: Nombre de demi-jours.	Absences: Nombre de demi-jours.	Observations.
Lacrosse, Jules	prof. rhétorique	1	1	1	1	1			
Holdweim, Nicolas	" Poésie	1	1	1	2	1	1		
Delhez, Marcel	" Troisième	1	1	1	2	1	1		
Delescaux, Henri	" Quatrième	1	1	2	3	3	1		
Nocq, Joseph	" Cinquième	1	2	2	3	3	3	6	Voir notre lettre du 24 Juin - id. 28 Juin
Vion, Léopold	" C^st latin-gr	2	1	2	2	1			
[illegible] Jules	" Hist. et géog.	1	1	1	1	1	6		
Bourq, Jérôme	" fl. all. angl.	1	1	1	2	1			
De Waele, Adrien	" éd.	1	1	1	1	1	1		
Van Boeckel, L.	" fl. all.	1	1	1	2	1	8		
Soons, Gabriel	" Math. sup.	1	1	1	1	1	4		
Berger, Emile	" Math.	1	1	1	1	1	20		
Vincent, Paul	" Sc. nat.	1	1	1	1	1	2		
[illegible] Ath bake J.	" Sc. Comm.	1	1	1	1	1	5		
Martyvels W.	" Dessin.		1		1	1	3		
England Alf.	" Gymn.			1	1	1	8		
Ferreira, Alex.	" musique	1		1	1	1	2		
Leroy, Georges	" franç. en 7e	1	1	1	1	1			
Houp, Léon	arith. et éc. en 7e		1	1	1	1			
"	Surveillant					1			
Humpers, Alfred	hist. et g. en 7e	1		1	2	1			
"	Surveillant					1	16		

Conférences instituées par les dépêches ministérielles du 27 Juin 1912 et du 1er Mars 1913.

Sept conférences ont été faites par MM. les professeurs s'adressant aux élèves des 4 classes supérieures de l'athénée et à ceux de 2e et 3e années de l'école Moyenne dans l'ordre suivant :

1° M. Hustin a étudié le prince de Ligne comme écrivain ;

2° M. Young a fait l'histoire de la renaissance des lettres françaises depuis 1870 ;

3° M. Simon a retracé les travaux de MM. de Dorlodot et démontré par les terrains houillers et fait l'histoire de la découverte du bassin sud-hennuyer et du bassin de la Campine. Cette intéressante conférence s'ouvrait par la lecture de la carte géologique avait été envoyée aux élèves des 3 classes supérieures et de 3e année moyenne.

5° Dernier Lessire nous a entretenus de l'histoire contemporaine de la caricature belge, des grands artistes et en particulier d'Edgard Tinel.

5° Dernier M. Rebelle s'est chargé d'établir l'opinion européenne de la Belgique sur la côte occidentale d'Afrique et de montrer nos jeunes gens comment ils peuvent se faire leur position à l'étranger.

6° M. Demoulin a longuement entretenu Messieurs les élèves de l'industrie de la Belgique.

7° M. Mansion a montré l'obligation qu'ont les Belges de se connaître autrement que par des livres et des comptes de bonne police et justifié par là les soins que l'on attend de leur patriotisme.

Botanique.

Les élèves de 4ème et de 3ème ont fait des séances d'herborisation conduites par M. Thiénon dans les différents sites qui entourent le territoire d'Ath.

Arpentage.

MM. Soons et Bruger ont, en trois séances, fait lever le plan de l'établissement et des cours; puis étudier le nivellement et le plan de l'avenue qui conduit vers la porte de Brantegem. Emploi des divers instruments, notamment de l'équerre, du graphomètre et du niveau d'eau.

Projections lumineuses.

Les élèves de l'athénée et de l'école moyenne ont assisté à deux représentations cinématographiques. La première avait pour objet la révolution de 1830, l'autre un voyage en Suède et Norwège et les grandes industries.

En outre, deux séances leur ont été faites sur l'Asie antique et sur les grands fleuves géographiques.

Noms et prénoms de l'instituteur	Fonctions de l'établissement — Fonction principale	Fonction accessoire	Nombre d'heures par semaine	Montant de la rétribution	Fonctions en dehors de l'établissement — Fonction exercée	Date de l'autorisation du Conseil	Nombre d'heures par semaine	Montant de la rétribution	Leçons — Nombre d'heures par semaine	Montant de la rétribution	Date de l'autorisation par le Conseil de l'Instruction publique
Deweert, Jules	pr. hist. gie				b. d'un fils	18 12 1906	2	6 00			
Cantinyaele Willem	p. t. dessin				[illegible]	16 [illegible]	3	1967			
					d. de [illegible]	31 [illegible]	10	1000			
England, Alfred	pr. gymn.				d. de Mog.		10	1467			
Roosp, Léon	surveillant	arith. et écriture en 3e cours	4	252 f.	d. de Tedust.		3	270			
Hunspan, Alfred	surveillant	hist. et géogr. 3e	3	252 f.							
Van Baeckel, Louis	p. t. gram.								25 environ	100 f.	4 mars 1914
De Naeck, Adrien	p. t. gram.								8 environ	5 f. 12	17 février
Bourg, Jos. Prim	p. t. gram.								20 "	5 f.	10 oct.
Vanderhaeghen, Julien	p. t. comm.								120 "	6 f.	févr. et mars
Tibe, Léopold	p. 6e et 7e								60 "	5 f.	février
Berger, Ferdinand	p. tenth. inf.								34 "	5 f.	Mai
									41 "	5 f.	Date diverses

Lycée national
d'Orléans

Année 1913-14

Locaux et matériel

Tableau I

Salles, classes et laboratoires dont l'établissement dispose.	Salles, etc. qui font défaut et qu'il serait utile d'établir.	Objets mobiliers : bancs, pupitres, tableaux noirs, armoires, buffets, etc.	Objets mobiliers qui seraient nécessaires.	État de conservation du mobilier existant.	Objets qu'il serait nécessaire de réparer ou modifier.	Observations complémentaires.
Bureaux du proviseur — du censeur — des professeurs. Classes de 9e, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e — science naturelle — sc. comm. — laboratoire de chimie, cabinet de physique. 2 mathématiques. 1 langues, grand — salles d'étude, dessin, gymnastique, communs à l'athénée et à l'école moyenne.	une salle d'étude plus grande id. gymnastique. — salles plus grandes pour les classes supérieures.		Compléter le mobilier de la salle de gymnastique — une machine à écrire. bancs supplémentaires pour la salle d'étude.	Satisfaisant.	quelques bancs	

Volume supplémentaire

Cercueil et Viatique

Tome I Volume II

Objets, appareils, etc., à exposer dont l'établissement a disposé pour l'exposition

l'orfèvrerie	la physique	la chimie	[illegible]	la géographie	[illegible]	[illegible]	[illegible]
				2 cartes relief de la Belgique méridionale.			
				51 plaques de reproduction.			

Nous avons [illegible] apprécié [illegible]
Monsieur [illegible] : cette appréciation est encore méritée.
Monsieur d'Arbel, [illegible] en [illegible] et
[illegible] [illegible] avec [illegible] fait d'une manière très
satisfaisante le cours d'histoire et géographie [illegible]
dont il est chargé. A plusieurs reprises, [illegible]
l'avons chargé de suppléer des professeurs [illegible]
pour des cours [illegible] français : il se préparait avec
zèle et il sait enseigner avec méthode et intérêt.
C'est [illegible] un travailleur qui [illegible] à
l'étude [illegible] ses temps libres. [illegible]
excellente.

Nous ne pouvons pas apprécier Monsieur Cassoul, [illegible]
sc. phys. et math., au point de vue
des travaux à l'enseignement desquels il se
destine, n'ayant pas eu l'occasion de le voir à
l'œuvre, sauf pendant les 3 semaines qu'il
a remplacé d'une façon satisfaisante le maître
d'anglais dans nos cours d'histoire et géo.
Nous nous plaisons à remercier le [illegible]
Ministre de nous avoir [illegible] de la garder jusqu'à
la fin de l'année : ses services nous ont été précieux.
Son calme et son tact lui ont mérité le
respect et l'estime des élèves : aussi, sa discipline a
nous a entièrement satisfait.

Alth, 31 Juillet 1914.
Le Préfet des études,
Leopold Ritter

4131

Monsieur le Ministre,

1er Août 1914

2e
2952 T

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai été très satisfait de la manière dont Monsieur Tassoul, Marc, Docteur en sciences physiques et mathématiques, s'est acquitté de ses fonctions de surveillant intérimaire. Son calme et son tact lui ont assuré une excellente discipline.

Monsieur Tassoul m'a rendu de grands services dans le travail des dernières semaines et je me fais un devoir de vous remercier d'avoir bien voulu le laisser à ma disposition jusqu'à la fin de l'année.

Pendant l'absence de Monsieur Thompson, il s'est appliqué à bien préparer et à donner avec zèle le cours d'histoire et de géographie qui lui était confié à Monsieur Thompson.

J'veille agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon entier dévouement.

Le préfet des études,

Léon Feuillet.

5 Décembre

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître la situation des classes de l'athénée et de l'école moyenne pendant les deux premiers mois de l'année scolaire.

Les cours ont été repris le 5 Octobre.

1. Population.

[illegible] à l'athénée ; 95 à l'école Moyenne, élèves de la ville et de la banlieue. Quelques uns font [illegible] heures de marche chaque jour.

2. Locaux.

Nous n'utilisons que les locaux de l'étage de l'athénée, lesquels suffisent actuellement. J'ai voulu laisser libres toutes les salles du rez-de-chaussée, qui ont été occupées à plusieurs reprises par des troupes et ont servi encore à un logement, notamment de la cavalerie, depuis la rentrée des classes. — La salle de gymnastique, dont bon nombre d'appareils ont été retirés [illegible] n'est pas utilisée pour le moment. Les leçons de gymnastique se donnent dans la cour et en cas de mauvais temps, dans la salle d'étude.

3. Personnel.

[illegible] sont présents, depuis le jour de la rentrée, M.M. Carbonnelle, La rue, Hubaux, Jones, Berger, Malakbeka, Bourg, [illegible], Burg, Rondeau, [illegible]

la dernière semaine d'Octobre, aussitôt qu'il a pu obtenir son laisser-passer lui permettant de quitter Tirlemont avec sa famille. Monsieur Van Boeckel est revenu jeudi dernier, 3 Décembre.

Parmi les absents, Monsieur Delhez, rappelé par la mobilisation dans les rangs de 9e de ligne, y fait noblement son devoir et a eu la délicatesse de me faire savoir, le 20 Septembre, qu'il ne pouvait pas se trouver à son poste pour le mois d'Octobre. — Monsieur Glaesener, malade, a sollicité un congé, au début d'Octobre. Veuillez bien trouver ci inclus, les certificats qu'il m'a fait parvenir. Monsieur Stocq s'est présenté aujourd'hui, espérant que je ne le retiendrais pas : je l'attends pour lundi, ou mardi. Je suis sans nouvelles de Monsieur Lecart, qui a fui Ath, le 2 Octobre, pris de sa peur, je ne sais quoi, et de Monsieur de Wael. J'ai appris que Monsieur Hempers est à Louvain, j'espère qu'il me reviendra sous peu.

École Moyenne. Sont présents : MM. l'abbé Delvaux, Rolland, Leroy, Thirman, Jouret, Pieters et Cambuyselo. Absents : MM. Sirjacobs et Desiron, je ne sais pour quel motif.

Les deux professeurs de musique, MM. Desiron et Dereux, se sont mis à ma disposition, mais le cours n'a pas été organisé jusqu'ici, parce que des sections convenables ne peuvent pas être formées et que les heures de cours sont employées aux leçons essentielles de la musique et de l'[illegible]

Organisation des cours.

Quatre leçons de 40 minutes sont données la matinée. Par le fait, on consacre à l[illegible]

branche les 2/3 du tems qui lui est normalement attribué. Toutefois, le cours de mathématiques a son nombre régulier de leçons.

Tous les cours sont essentiellement pratiques et comportent surtout la révision du programme de l'année précédente, ce que le règlement prévoit d'ailleurs pendant le 1er trimestre.

L'absence forcée des 2/3 des élèves et l'insuffisance numérique du personnel m'ont obligé à adopter ce programme minimum. D'autre part, je n'ai pas eu les élèves l'après-midi : l'exiguïté des locaux à loger est toujours possible et les routes manquent de sécurité pour les enfants qui devraient regagner, vers le soir, les villages de la banlieue, ou même les points éloignés du territoire.

En attendant des temps meilleurs, les cours des classes inférieures réunissent les élèves de 6e, 6e et 5e de l'athénée aux élèves de 3e, 2e et 1re années moyennes; Mlle les professeurs se sont partagé les autres cours et je me suis chargé des cours d'histoire et de géographie à l'athénée et à l'école moyenne (partageant avec Mr Hénon le cours de géographie). Mr Pieters réunit les élèves des cours réguliers inférieurs préparatoires.

La rentrée de Monsieur Van Doorsel et le retour attendu de Monsieur Stoop me permettront sans doute une nouvelle organisation. Je me propose d'ajouter une nouvelle leçon chaque jour, peut-être deux, organisant les cours dans la matinée de la manière adoptée dans nos bons établissements, pour le dernier trimestre, com-

à Rennes pour faire suite à ma lettre du 12 h. 15.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression respectueuse de mes sentiments distingués.

Le préfet directeur

Léopold.

4434

13 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des compositions de la 1re série.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'hommage respectueux de mes sentiments distingués.

Le préfet des études,
Leopoldy.

rue Bara 22, Bruxelles.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître la situation déplorable dans laquelle se trouve la plus grande partie de notre personnel, par suite du non-paiement des traitements. Personne n'a rien reçu depuis Octobre et plusieurs rien depuis Septembre : ni traitement, ni remboursement ni émolument quelconque. Pour tous, c'est la gêne ; pour quelques uns, c'est presque la misère ; car il y a ici bon nombre de professeurs, surveillants, régents ou instituteurs, qui ont des charges ordinaires avec leurs modestes traitements.

J'ai pu venir momentanément en aide à plusieurs, mais bientôt je ne pourrai plus rien. Et j'entrevois le moment où plusieurs devront retourner dans leurs familles, dans l'impossibilité où ils seront de vivre ici, à la malignité des communautés [illegible] : ce sera la déroute des étudiants.

Nous ne pouvons compter sur aucune initiative de la Ville ni du Bureau administratif ; c'est donc seul que nous devons chercher une solution. Je me rendrai demain dans l'après-midi à Bruxelles.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage respectueux de mes sentiments distingués.

Le préfet : Directeur,
Léon [illegible]

Directeur général [illegible]

24 Mars 5

1239

19 "

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des compositions pratiques de la 2e série.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage respectueux de mon entière considération.

Le préfet des études,
Léopold Lacour.

24 Février 5.

440

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous signaler de nouvelles aventures du chevalier Stocq, mais cette fois les faits sont d'une extrême gravité. Monsieur Stocq a été arrêté vendredi dernier et transporté à Tours.

Il s'était rendu à Poitiers, vendredi après-midi, et, dans je ne sais quel café-canal fermé, il s'est trouvé en conversation avec un soldat, nommé Chevrier, originaire d'Allemagne, et il s'ensuivit une discussion, puis une dispute en règle entre les deux, si bien que le soldat montrait des préférences pour le soldat. Le sieur Chevrier, le champion, attaqua à l'allemande que tout entière et à l'empereur. Vous comprenez le reste. Saisi, conduit à la caserne d'Orléans, où il passa la nuit, notre triste personnage fut transféré à Tours samedi soir à 8 heures, mis au secret pendant dix mois, on ne sait à l'ombre de la forteresse à moins peut-être que [illegible] ne soit reconnu coupable.

Pendant trois jours, j'ai été sans nouvelle de Monsieur Steeg et je l'ai fait chercher en vain. Mis enfin au courant par une personne qui l'avait vu, samedi soir, conduit à la prison entre deux soldats, j'ai fait prendre des informations auprès du Commandant de la garnison — j'aurais été honteux d'y aller moi-même — et c'est ainsi que j'ai connu ce que j'ai exposé plus haut.

Non seulement tout cela s'est ébruité et fait la tour de la ville, mais les Basques se délectent à nous raconter que Monsieur Steeg connaît la cité les moindres rues, jamais de la ville et des environs et qu'aucun maître d'hôtel ne l'égale.

Une personne digne de foi m'affirme qu'il a même été appelé particulièrement à un petit café, par un mari qui le croyait trop entreprenant....

Quelle que soit l'issue de l'affaire, il est impossible que Monsieur Steeg reste jamais en fonctions ici, car sa conduite indigne est connue des élèves et des familles, plus encore que de moi-même. Veuillez bien désigner un professeur pour le remplacer, car, mon personnel voulant y faire face, il m'est impossible de faire donner dans cette classe de 5ème des leçons régulières.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage respectueux de mes sentiments distingués.

Le Préfet des Études,

Le doit [illegible] Delpech.

5 Avril 5

144

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre, dont indication ci-contre, par laquelle vous m'informez de la désignation de Monsieur Scalais Robert, pour remplir un intérim à l'athénée d'Arth.

2 Avril 1914

2e

1314

Je dois vous dire que je viens de recevoir aussi une lettre de Monsieur Stocq, qui me fait savoir que son séjour à la prison de Meaux finira le 8 Avril : son incarcération aura été moins longue que ne le faisait présager la « Commandante » d'Arth.

Mais si les faits qui ont amené l'arrestation de Monsieur Stocq ont été jugés de minime importance, ou imputés à la boisson, les circonstances de cette arrestation sont peu anodines et ont défrayé les conversations de la petite ville : la situation des professeurs est toujours compromise. Depuis que je vous l'ai écrit, il 24 Mars écoulé, il résulte de déclarations de personnes honorables, que j'ai encore interrogées, et de ses collègues, que Monsieur Stocq [illegible] une triste réputation [illegible]

par la fréquentation de cafés de bas étage ou de maisons suspectes, les unes d'ailleurs où il entre j'aurais ; ou mis à répété des propos absolument scandaleux et indignes tenus par lui et qui l'ont fait chasser de certains cafés ; des élèves l'ont vu pénétrer dans des établissements de mauvaise réputation. Je ne vois pas le moyen de lui confier encore la délicate mission de diriger l'éducation de jeunes gens, dont il ne peut plus avoir le respect.

Je vous demande donc de laisser venir le jeune instituteur et, comme une façon, décente d'éloigner Monsieur Stocq : dans les apparences, il est considéré comme un indésirable, ses collègues ont honte de le voir à leurs côtés et, moi-même, je ne puis pas le laisser pénétrer dans une classe.

J'attends que vous vouliez bien me donner vos instructions, me dire ce que je dois faire. Dans tous les cas, la présence d'un instituteur me serait très précieuse, je voudrais même en avoir un de suite, puisqu'il me manque deux professeurs (Mlle. Dethez, à l'année, et Dessert, chargé à l'étranger) et que les deux autres sont l'un et l'autre chargés de cours.

Veuillez, agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage respectueux de mes sentiments distingués.

Le préfet des études,
Lépinette.

16 Avril 5

443

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Scabia, chargé d'un intérim, s'est mis à ma disposition dès lundi. Je l'ai chargé des cours qui étaient confiés à Monsieur Stoey.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage respectueux de mes sentiments distingués.

Le préfet des études,

L'Espinasse.

16 Avril 5.

445

1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'engagement exigé par l'Autorité Allemande signé par Monsieur Scalais, Robert, professeur intérimaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage respectueux de mes sentiments distingués.

Le préfet des études,
Léopold.

11 Avril 5

447

1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous adresser ma lettre du 4 Avril courant, n° 447, dans laquelle, en fine, j'exprime le désir d'avoir à ma disposition un second intérimaire, ce qui me permettrait de réorganiser complètement les cours.

Mon occasion d'en présenter un en la personne de Monsieur Degouy, Jules, de Belœil, candidat en philosophie et lettres, étudiant de 2e doctorat, lequel est venu se mettre à ma disposition. J'estime bien trouver ci-joint la requête qu'il vous envoie. Monsieur Degouy me fait très bonne impression et il me serait agréable de pouvoir utiliser ses services, si vous voulez bien les agréer, surtout que de Belœil à Orth les déplacements ne lui seront pas difficiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma parfaite considération.

Le préfet des études,

Desplatte.

29 août 5

450

2 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Bourg, professeur de langues Germaniques, sollicite un congé de 15 jours.

Veuillez bien trouver ci-joint le certificat médical qu'il m'a fait parvenir, ainsi que le tableau de suppléance.

Monsieur Bourg est absent depuis huit jours déjà.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage respectueux de mes sentiments distingués.

Le préfet des études,
Léopold[illegible]

Le 5 mai 1915
H. Blanmey

Observations
particulières
15 jours
néant
néant

Ath.

Monsieur Bourg

flamand,	C	Mlle van Boeckel	18	1	27 Avril
allemand	C 14	Da Wael	20	1	11 Mai
Anglais	2 (2)				

(1). La cause facultatif n'est pas suivi.
(2). Aucun élève pour suivre ce cours en 1re

Ath, 28 Avril 1915.
Le préfet des études.
Léopold Castiaux.

42

3 Mai 5

453.

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Degouy, Jules, s'est mis à ma disposition ce matin.

A partir de mercredi prochain, 5 Mai, les cours seront organisés complètement, suivant l'horaire admis pour l'année scolaire écoulée.

27 Avril 1915

2e

1737

Monsieur Kuntzer, qui avait déjà les cours d'histoire et de géographie dans trois classes (7e, 3e et 1re), fera ces cours dans toutes les classes. Monsieur Lacroix, qui n'a pas d'élève en rhétorique ancienne, gardera le cours de français en rhétorique moderne et les cours généraux en 3ème (H.A et H.M), sauf quatre heures, qui seront confiées à Monsieur Degouy.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage respectueux de mon entier dévouement.

Le préfet des études,

Desplats.

14 Mai 5

454

Monsieur le Directeur général,

8 Mai 1915

2e
1906

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Bourg, en congé pour motif de santé, a repris son service aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur le Dirct. général, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet des études,
L'Supérieur.

ECOLE NORMALE D[illegible]
POUR GARÇONS
ATH

et 26 Mai 5

4.58

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les membres du personnel des deux établissements placés sous ma direction, chargés de cours, ou de services théoriques, n'ont pas reçu, à ce jour, les allocations afférentes à leurs services pendant l'année scolaire 1913-14.

Mais communiqué leurs doléances aux Services intéressés, laquelle me déclare n'avoir reçu aucun mandat. J'ignore alors à quoi vous devez attribuer ce qui doit être un oubli, et je désire que les mandats envoyés pour notre département n'aient été égarés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet-Directeur,
Léopold.

6 18 Juin 15

2 Juin 5

460

2 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau du personnel attaché à l'athénée royal; j'y ai joint un tableau (n° 2) indiquant le personnel tel qu'il fonctionne effectivement à ce jour.

21 Mai 1915

2e 1915

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études,

[illegible]

17 Juillet

462

2 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal de l'examen de sortie, ainsi que le tableau des résultats obtenus par les deux récipiendaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études,

Léopold ...

3 Juin 5

461

Jury de l'examen de sortie.

Monsieur le Directeur général,

Conformément à l'art. 41 du Règlement d'ordre intérieur, j'ai l'honneur de vous proposer de désigner en qualité de membres du jury de l'examen de sortie Messieurs Louis Strequez, Négociant, et Louis Vienne, Docteur en droit et notaire, tous deux à Alh.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mon entier dévouement le plus distingué.

Le Préfet des Etudes,
Léopold Ritz.

19 Juillet 5

413

15 .

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les premiers procès verbaux d'expériences pratiquées de la S. Ste.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le Capitaine d'état major,
Lieutenant

31 Juillet 5

464

3 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre trois exemplaires du palmarès de l'athénée royal et de l'école moyenne.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études - directeur,

Léopold

2 Août 5

465

4 1

apport sur
1914-15

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'année scolaire 1914-1915.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études,

Collège royal d'Athènes.

Rapport sur l'Année scolaire 1914-15.

A. Population scolaire.

a). Au 1er trimestre, 54 élèves ont suivi les cours; nous en comptions 104 au 3e trimestre.

b). La section des Humanités anciennes avait 31 élèves au 1er trimestre et 47 au 3ème.

c). La section des Humanités Modernes, ne a compté 23 élèves au 1er trimestre et 57 au 3ème.

d-e). Tableau de répartition des élèves:

	Humanités Anciennes				Humanités Modernes			
	1er trimestre		3e trimestre		1er trimestre		3e trimestre	
Classes	1re gr.	2de cl.	1re gr.	2de cl.	1re Sc.	2de Cl.	1re Sc.	2de Cl.
1ère	—	—	—	—	1	—	1	2
2e	3	—	3	—	2	1	2	2
3e	4	—	6	1	3	3	11	8
4e	7	2	12	3	2		9	
5e	5	1	9	2	6		14	
6e	6		7		4		6	
7e	3		5		1		2	
Total	28	3	41	6	19	4	45	12

C'est un peu bien de moins que à la fin de l'année scolaire 1913-14, laquelle se terminait avec 161 élèves. Nous avons ouvert une quarantaine d'élèves nouveaux en moins que les années précédentes, ainsi que le montre le petit nombre des élèves des classes inférieures. La plupart des pensionnaires ne sont pas restés, et la difficulté des communications a retenu les autres.

B. Enseignement.

Mes lettres du 5 Décembre et du 3 Mai dernier, vous ont fait connaître les avatars de notre organisation: je les reprendrai rapidement.

Du 5 Octobre à Décembre, les leçons étaient réduites à 4 de 40 minutes et réunissaient les élèves de l'athénée et des classes correspondantes de l'école moyenne, dans les locaux de l'athénée.

Des modifications, remaniements d'horaire et changements d'attributions se produisirent au fur et à mesure du retour des membres absents jusque là du personnel et, au 2e trimestre, il fut possible d'organiser 5 leçons de 45 minutes. Enfin, depuis le 5 Mai, les cours ont repris [illegible].

§ 1. État de l'enseignement en général.

a). Dans la section des Humanités anciennes.

Malgré toutes les difficultés qui se sont rencontrées, il y a lieu d'être satisfait de l'état de l'enseignement et même la plupart des élèves qui sont arrivés tardivement ne sont guère inférieurs à ce que l'on pouvait attendre d'eux dans une année normale.

b). La même remarque s'applique à la section des Humanités Modernes.

Les deux sections ont eu toute l'année leurs leçons complètes de mathématiques et de sciences.

Pour les questions relatives au personnel, je me permets de renvoyer à mes rapports antérieurs.

§ II. État de l'enseignement dans les différents cours particuliers.

A. Section des Humanités anciennes.

Cours généraux.

Classes.	Élèves forts	Élèves moyens	Élèves faibles.
1re g-l.	—	—	—
l.	—	—	—
2e g-l.	1	1	1
l.	—	—	—
3e g-l.	1	4	—
l.	1	—	—
4e g-l.	4	5	3
l.	2	3	—
5e g-l.	3	5	1
l.	—	1	1
6e	3	3	3
7e	2	2	1

B. Section des Humanités modernes.

Cours généraux

Classes.	Élèves forts	Élèves moyens	Élèves faibles.	
1re de.	1			
Cs				2 absolutions
2e de.	1		1	
Cs	1	—		1 indigestion.
3e de.	5	3	2	1 indigestion.
Cs	5	2	2	
4e	6	1	2	
5e	6	2	5	
6e	4	1	1	
7e	1	—	1	

Tableau de la répartition des cours de l'E. S. entre les différentes années dans les quatre dernières années.

Cours	Nombre	1er mai		Inscrits	
		séance	pour cent	simples	libres
1re H.A.	—		—	—	—
H.M. 1re.	1	1	—	—	—
C.S.	2	—	—	—	—
2e H.A.	3	—	—	—	1
H.M. 2e.	4	4	—	—	1
C.S.	4	1	—	1	
3e H.A.	6	—	1	—	3
H.M. 3e.	4	3	—	—	3
C.S.	3	3	—	2	+
4e H.A.	15	—	0	—	13
H.M.	3	0			3

Ces rapports statistiques ont spécialement été établis pour chacun des cours généraux, mais ces différences des cours généraux, de connaissances naturelles, de calcul commercial, de science, de gymnastique, de musique.

Je crois aussi utile d'établir à nouveau, pour l'année scolaire prochaine, de 8e qui vient de se terminer, a été établi par des élèves la moyenne et le rapport des cours précédents a été fait.

La même chose est à faire pour la moyenne générale, chargé de la tenue de table et de gare en 3ème. Si les circonstances n'ont pas changé la tenue, je voudrais que les cours complets de 3ème leur soient confiés dès mois d'octobre prochain.

Le Cours d'Histoire et Géographie a comporté trois phases. Pendant le 1er trimestre, je l'avais pris pour une part de travail, soit, à partir de [illegible], par Monsieur Stiénon qui enseignait la géographie dans 3 classes.

Au 2e trimestre, Monsieur Hennepers, revenu de Tournai, où il avait été envoyé provisoirement, a fait le cours aux élèves de 7e, de 5e et de 4e; j'dans les autres classes, il était confié aux titulaires des cours généraux.

Enfin, quand le personnel a été au [illegible] complet, Monsieur Hennepers a [illegible] l'enseignement dans toutes les classes; il s'est appliqué à cette tâche ardue avec un véritable dévouement, préparant longuement et avec soin ses leçons. Je me propose, si la situation n'est pas modifiée, de lui donner les mêmes attributions aux mois d'octobre prochain.

Le cours d'agronomie n'a pas été organisé, le nombre d'élèves qui en ont fait exercice n'étant pas suffisant.

Dans toutes les classes, le programme a été vu en entier. Toutefois, le cours de géographie n'a pas [illegible] toute l'ampleur désirable. Il est impossible d'aborder toute la matière, Monsieur Hennepers, suivant mes conseils, s'est attaché à l'étude des grands pays, abordant les autres plus spécialement au point de vue des productions, des commerce et des intérêts Belges.

Pour les 3 dernières études.

Rhétorique H. M. [illegible]

Massouet. Oraison fun. De Henriette d'Angleterre.

Corneille. La Cid.

Racine. Athalie.

Molière. L'Avare.

V. Hugo. Hernani

A. Jadin. Fabia.

Cours. Extraits choisis.

Seconde.

Français. Boileau, art poét. IV.

Lettre. français.

Latin. Virgile, Ec. III.

Discours, Vers lyriques poésie.

Horace. Odes I, 1, 3, 6, 11.

Grec. Homère, Iliade I

Cyrus. [illegible]

Troisième

Français. Lettre, extraits choisis.

Boileau. art poét. I. Sat. 3 et 6.

Latin. Tite-Live XXII.

Virgile. Égl. I et IV Géorg. choisis.

Grec. Xénophon An. I.

Hérodote. Croisus - Déjoces.

Quatrième.

Français. La Fontaine, 6 fables.

Mme de Sévigné, 3 lettres.

Cours, Extraits choisis.

Latin. Cicéron, [illegible] Catil. III.

Ovide. Philémon et Baucis Lycien [illegible]

Grec. Lucien, [illegible] Tyrannicide. Eutyph. de Cos

Hermotime et Diogène d'Alexandre, Scipion, C

Cinquième.

Français. La Fontaine, fables choisies, tâches par les 2 figures, la tête et la toilette, etc.
Mythologie extraite abrégée.

Latin. Cornelius Nepos. Thémistocle. Aristide. Miltiade.
Phèdre. La colère maligne. Lupus et vulpes, etc.
De Viris Cornelius Claudius Marcellus.

Grec. Lucien, 5 fables.

Sixième.

Français. Anthologie, choix de morceaux.
Quelques fables de La Fontaine.
Latin. Epitome, 5 ch.

Septième.

Français. Anthologie, morceaux choisis, fables.
Latin. Epitome, 5 ch.

Ouvrages pédagogiques.

Les mêmes ouvrages que l'année précédente.

C. La discipline.

La discipline a été très satisfaisante dans les deux sections. Aucune punition grave n'a dû être appliquée.

D. Etudes et travaux.

Les études ne sont pas organisées. Les études extérieures dans l'horaire journalier ont été en général très bien faites.

E. Instruction religieuse et morale.

Sur 107 élèves qui ont fréquenté les cours de l'athénée, 28 ont été dispensés régulièrement aux cours. Le maître d'abbé Cochinmaël continue de jouir de l'estime et du respect de ses élèves.

F. Les relations des préfet des études avec le Bureau administratif ont, comme les années antérieures, été empreintes de courtoisie et de bienveillance, sans correspondance d'aucune des délégations du préfet.

G. Vers le personnel enseignant, les rapports des préfet ont été faciles et corrects.

H. La conduite du personnel actuel m'a assuré le respect des élèves et la considération des familles et de la population.

Observations.

Les inspections nous ont toujours été favorables et nous y avons gagné des améliorations.

Statistique.

Nous avons [illegible] à Liège trois associations [illegible] dans le voisinage de la ville.

Logements.

Tous nos [illegible] sont de plus à l'abri des courants d'air.

Lavoirs et Hôpital.

Pour le lavoir à vapeur, il serait à souhaiter, par un temps où l'eau est si rare, d'avoir des lavoirs et la distribution de l'eau chaude, ordonnées par le médecin, et désinfectées régulièrement de temps à autre.

Athénée royal d'Ath.

Appréciation du personnel. Année 1914-15.

Noms des professeurs	Fonctions	Présents aux 4 séances	Présents aux 3 séances	Présents aux 2 séances	Enseignement (cote générale)	Discipline		
Lacroux, Jules	prof. Histoire	1	1	1	1	1	6	
Wahlen, Nicolas	" Poésie	1	fr	1	2	2	7	† au service armé, le
Delberg, Marcel	" Troisième							Absent
..ver, Henri	" Quatrième	1	1	2	2½	2	7½	
..is, Ernest	" Cinquième	1	1	1	2	1	6	Intérimaire.
Dion, Léopold	" Sixième	2	2	2	2½	1		
..t, Jules	" Huit. et géog.							Absent
..., ...	" ...	1	1	1	2	1	23	
De Wint, Adrien	" Fr.	1	1	1	1	1	5	rentré le 13 février.
Van Wormel	" Fr.	1	1	1	2	1	2 mois	rentré le 2 décembre
Soons, Hubert	" Math. sup.	1	1	1	1	1		
Berger, Emile	" Math.	1	2	1	1	1		
Stéenon, Paul	" Sc. nat.	1	1	1	1	1	21	
Vielhelle, Jules	" Sc. Comp.	1	1	1	1	1		
...ingole, Willem	" Danois	1	1	1	1	1		
Englert, Alfred	" Gymnastique	1		1	1	1		
Lesire, Alexandre	" Gymnastique	½		½	½	1		
...ez, Jacques	" Gymnastique	1	1	1	1	1		† rejoint le 1er Régt.
Rouf, Léon	" Math. sup. et d'entrée	1	1	1	1	1	15	
"	" Sciences Nat.					1		
Hennequin, Alfred	" Hist. et géog.	1	1	1	2	1	2	Dégagé à 4 Cours, complète complément de Latin.
	" Sciences Nat.					1		
...ney, Jules	" Flamand 3e	1	1	1	2	1		
	" Sciences Nat.					1		

Athénée royal d'Ath.
1914-15

Personnel enseignant — Cumuls — Leçons particulières.

Fonctions à l'établissement					Cumuls en dehors de l'établissement				Leçons particulières.		
Nom et prénom du titulaire	Fonction principale	Fonction accessoire	Nombre d'heures par semaine	Montant de la retenue	Cumuls exercés	Date de l'autorisation du cumul	Nombre d'heures par semaine	Montant de la rétribution	Nombre d'heures par semaine	Nombre de classes	Date de l'autorisation par la Députation
Fontaine [illegible]	Prof. 2me				Prof. 2e degré	16-8-1892	9	1767			
[illegible]	[illegible]				[illegible]	31-12-1890	10	1000			
Englebert, Alfred	Prof. 3e degré				[illegible]		10	1467			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	4	252	[illegible]		3	270			
[illegible]	[illegible]								15 au 2me	1e cl. 2e cours.	
[illegible]	[illegible]								26 au 2me	5e cl. 4e cours.	19 janvier et 17 février.

Ath, 31 Juillet 1915.

Le préfet des études,
Léop. Vallée.

61

24 Septembre 5

A66

5 1.

Monsieur le Directeur général,

8 Septembre 1913

Jm

1401 A

J'ai l'honneur de vous faire remarquer que vous ne m'avez pas transmis de [illegible] au nom de Monsieur Leroy, élève Angé du cours de français en 7e H.A et H.M.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études.

Lespinette

6 Octobre 5.

468

5

Monsieur le Directeur général,

30 Sept. 1915

7e
1904

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de renseignements concernant les suppléants de Monsieur Dewert remplacés par Monsieur Hampers, surveillant, indépendamment du rang de faire dont Monsieur Hampers est chargé à partir du 5 Mai, Monsieur Hampers a reçu comme attributions tous les cours de Monsieur Dewert et il les a conservées à ce jour; vous plairait il de le confirmer officiellement dans ces fonctions?

Il me serait agréable aussi que vous voudriez bien désigner sans délai un intérimaire des cours de 2e degré préparatoire, à l'école moyenne, pour remplacer Monsieur Désiron, lequel remplace Monsieur Dejacobs, urgent en disponibilité.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet des études,

Dupréel

7 Octobre 5me

469

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Messieurs Degouy et Gillet que vous avez chargés des interrogations respectivement des fonctions de professeur de 3ème et de surveillant se sont mis à ma disposition le 1er vis le 29 Septembre, pour les examens de passage et d'entrée, le 2e aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet des études,
Léopold Delettre.

29 Octobre

473

3 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre trois exemplaires du tableau des attributions hebdomadaires du personnel enseignant.

7 Octobre 1915

3e

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet des études,

Léopold.

3/34

30 Octobre 1915

1ère

1941 V

Monsieur le Directeur général,

En réponse de votre dépêche rappelée ci-contre, j'ai l'honneur de vous soumettre la manière dont je conçois les émoluments dus à Monsieur Hemmer, chargé des cours d'histoire et de géographie en 7ème (dépêche min. du 8 Nov. 1913, n° 2012/294), auquel vous avez confié la suppléance de Monsieur Dubost dans tous ses cours de 6e en Histoire.

J'estime que Monsieur Hemmer doit recevoir: 1°, l'indemnité de 2 fr par heure pour ses leçons en 7ème et, 2°, le traitement des professeurs intérimaires, soit 2000 fr, vacances déduites. Le 1° me paraît devoir être considéré comme supplément de travail.

Veuillez bien me dire si nous sommes d'accord sur ces bases, afin que je puisse compléter le tableau à remettre au Secrétariat universitaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet des études,

Lespinasse

24 Novembre 5.

475

2 1

Monsieur le Directeur général,

19 Novembre 1915

J'ai l'honneur de vous transmettre les tableaux contenant les renseignements que vous m'avez demandés concernant le personnel, les élèves, les locaux et le matériel roulant de l'athénée royal.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études,
Léopold.

1 Décembre 5

476

Monsieur le Directeur général,

24 Nov. 1915

3e

2012

J'ai l'honneur de vous faire remarquer que je vous ai transmis, dès le 29 octobre écoulé, trois expéditions du tableau des attributions hebdomadaires du personnel enseignant (paperolle n° 493).

Si ces documents ne vous étaient pas parvenus, je ferais diligence à transmettre un duplicata.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études,
Lespiault

4 Décembre 5

477

5 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les tableaux de renseignements concernant cinq membres de votre personnel, intérimaires.

30 Novembre 1945

2e

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des Hauts
Longuet

20 Décembre 5.

478.

16 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre la question des compositions pratiques du 1er Semestre 1915–1916.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études,

L 6 mars 1916

H. P[illegible]

6 Mars 6

482

2 .

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Lacroix, professeur de Rhétorique, absent depuis huit jours déjà, pour entérite bronchique, sollicite un nouveau congé de dix jours.

Veuillez bien trouver ci-joint le certificat médical, ainsi que le tableau des retenues prises pour le remplacement provisoire de ce professeur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études,

[illegible]

Calamaths
Groeuberges
12 ...
Néant
Néant

Ath.

Rhétorique et latin. 6h. L' Hoklweis — 6 mars 15 mars.
français 1re et M. gre 5 h. prof. de poésie

français 6h. L' Degouy. 1 1
prof. de 3ème

L' Viete, préfet 4 4

Ath, le 6 mars 1915,
Le préfet des études
Lieg Viete

14 Mars 6.

435

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Michel, Célestin, chargé des fonctions de surveillant intérimaire, chargé de cours d'arithmétique, antérieurement à Mans, est mis à ma disposition ce matin.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mon entier dévouement.

Le préfet des études,
Lépaillé.

16 Mars 6

486

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le professeur Lacroix, en congé pour raison de santé, a repris ses fonctions ce jour.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet du Rhône,

14 Mars 1916

2e

32 A

24 Mars 6.

488

Monsieur le Directeur général,

Sous la date du 14 du courant, j'ai eu l'honneur de vous notifier l'entrée en fonctions de Monsieur Michel, Théodore, surveillant intérimaire, chargé de cours, remplaçant Monsieur Moraine, désigné d'abord à ces fonctions.

Puis-je vous prier de régler officiellement cette permutation, afin que Monsieur Michel, le premier, reçoive, à la fin du mois, les émoluments qui lui sont dus.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet des études,
Léopold

29 Mars 6.

489

2 1

Monsieur le Directeur général.

J'ai l'honneur de vous transmettre
1°) la liste des élèves auxquels ont été délivrés
des certificats d'études moyennes, en 1914 et 1915.
2°) la liste des élèves qui suivent actuellement
les cours des classes de Rhétorique des Humanités anciennes et de Rhétorique des Humanités modernes.

27 Mars 1916

3e

1951

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur
général, l'hommage de mes sentiments
les plus distingués.

Le préfet des études,
Léopold Ley.

4 Mai 6.

490.

16 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des Compositions pratiques de la 2e série.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études
Lespinasse

Le 6 Mai 6.

491

Monsieur le Directeur général,

J'ai reçu de Monsieur le Secrétaire-Trésorier communication de l'état des prélèvements pour aides officiels pendant le premier trimestre scolaire, à l'école Moyenne, tableau vérifié et approuvé.

Permettez-moi de faire remarquer une sorte de contradiction entre les indications que contiennent les formules et les corrections introduites à l'article « Indemnités pour surcroît de travail ». Les formules donnent le chiffre de 42 semaines comme durée de l'année scolaire, et j'avais inscrit 14 semaines du 29 Septembre au 31 Décembre, soit le 1/3 de l'année, ce qui était exact, à 2 jours près. Or, la Vérification décompte le congé de Noël et ramène le trimestre à 41 semaines. Il faut décompter les congés de Noël et de Pâques, l'année scolaire étant ramenée à 40 semaines et non à 42.

D'autre part, l'article 2 de l'arrêté d'accompagnement (1re section, N° 1941, du 9 Mai 1916) porte que le tableau est définitivement approuvé.

Je vous prie de vouloir bien me donner des instructions complémentaires me disant où il faut reporter les 2 semaines qui manquent au total réglementaire de 42 semaines.

L'indemnité due à Monsieur Leroy, régent,
pour services à l'athénée (cours de français aux élèves
des 2 septièmes), a subi les mêmes corrections et est
portée au tableau de l'école Moyenne. N'y a-t-il
pas là une erreur ? N'est-ce pas un crédit alloué
à l'athénée ?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général,
l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études-directeur,

Léopold

14 Juin 6.

493

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous proposer la désignation de Monsieur Louis Vienne, Notaire, Docteur en droit, et Monsieur Louis Hacquez, Ingénieur, tous deux à Arth, en qualité de membres du jury de l'examen de sortie. Cet examen aura lieu vers le 15 Juillet prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études,
Léopold

18 Juin 6

492

1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre la liste des ouvrages classiques dont l'emploi est proposé pour l'année scolaire 1916-17.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mon sentiment le plus distingué.

Le préfet des études,
[illegible]

V/u. ce 20 juin 1916.
A. Hahn

ce 27 juin 1916
[illegible]

13 juillet 6.

Monsieur le Directeur général,

Le Préfet des études de l'athénée royal d'Ath sollicite en faveur de Monsieur Dekokker, Charles, de Gueuvaucamps, la récompense spéciale du gouvernement instituée par l'article 54 du règlement d'ordre intérieur des athénées royaux.

Cet élève, prix d'excellence en Rhétorique Moderne, section scientifique, a obtenu, les années antérieures, un prix général en 1e, en 3e, en 4e, en 5e, en 6e et en 7e des Humanités Modernes.

Le préfet des études,

Léopold Delattre

15 Juillet 6.

495

16

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des compositions pratiques de la 3e série.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur général, l'hommage de mon sentiment très distingué.

Le préfet des études,
Léopold

15 Juillet 6.

496

2 1

Examen de sortie

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le procès-verbal de l'examen de sortie.

Je vous prie de vouloir bien me faire envoyer sans retard les feuilles de diplôme, la distribution des prix devant avoir lieu le 28 du courant.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur général, l'hommage de mon respect et de mes dévouements.

Le Préfet des Etudes,
Leipoldt.

28 Juillet 6.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre quatre exemplaires du palmarès de l'athénée royal et de l'école moyenne d'Ath.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études Directeur
Desplechin.

29 Juillet 6.

498

1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre
ci-joint mon rapport sur l'année scolaire
1915-1916.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur
général, l'hommage de mes sentiments
les plus distingués.

Le préfet des études,
Léopold.

Athénée royal d'Ath.

Rapport sur l'année scolaire 1915-16.

A. Population scolaire.

a). 155 élèves suivaient les cours au 31 Décembre 1915; nous constatons le même nombre à la fin de l'année scolaire, y compris 3 élèves absents pour cause de maladie.

b). La section des Humanités anciennes comptait 60 élèves au 31 Décembre, il en reste 60 à la fin du 3e trimestre.

c). Des Humanités modernes, le 1er trimestre se clôturait avec 93 élèves, le 3me trimestre se clôture avec 95.

d-e). Les élèves se répartissent comme suit:

Classes	Humanités anciennes				Humanités Modernes.			
	1er trimestre		3e trimestre		1er trimestre		3e trimestre	
	1re p.	2me p.	1re p.	2me p.	1re Section	2me Sect.	1re Sect.	2me Sect.
1re	3	—	3	—	5	3	5	3
2e	4	1	4	1	7	6	7	6
3e	14	2	14	2	12	9	12	9
4e	9	2	9	2	23		25	
5e	7	1	6	2	11		12	
6e	6		5		7		7	
7e	13		12		6		9	
Total	56	6	53	7	75	18	77	18

C'est un chiffre de plus que ne donnait l'année 1914-15 et nous obtenons presque la population de l'année 1913-14. Le rétablissement des classes inférieures, surtout celles de 6e et de 5e, est dû à la suppression des cœmmunats et il est à noter que nous ne voyons constater dans les années subséquentes une émigration importante, quand les élèves ne quittent pas les classes supérieures.

L'Enseignement.

§ 1 Le résumé de l'enseignement est très satisfaisant. Il faut mentionner tout spécialement l'énergie dont ont fait preuve les élèves qui nous sont venus régulièrement des communes voisines, malgré les distances et les intempéries; leur travail ne s'est guère ressenti des conditions pénibles dans lesquelles souvent ils se sont trouvés. Ces épreuves auront certainement pour effet de tremper les caractères.

a-b) L'observation ci dessus est également vraie pour les élèves de deux sections. Un dépôt des nombreuses prières pour les conférences et les renouvellements se fait par les élèves eux mêmes en général ce qui paraît être et l'on peut dire que la bonne marche des cours et des élèves a surmonté les difficultés.

§ 2 Personnel.— Les appréciations émises dans mes rapports antérieurs n'ont pas varié.

Messieurs Scalais (6e dpt Hommes d'Histoire et géographie) continue à faire tous leurs cours avec goût et conscience. Monsieur Legouy (3e) a pleinement justifié la confiance qui me l'a fait proposer pour les cours de cette classe difficile; c'est un travailleur. Tous trois ont obtenu une très bonne position basée sur l'estime et le respect; ils promettent de bons professeurs.

La conduite extérieure des membres du personnel n'a rien laissé à désirer.

§ 3 Le cours d'agronomie n'a pas été organisé, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Une seule dispense pour cause de service militaire a été accordée, dans le cours de sylviculture.

§ III. État de l'enseignement dans les différentes sections particulières.

A. Section des Humanités anciennes.

Cours généraux.

Classes	Nombre de leçons		
	Bonnes	Médiocres	Mauvaises
1re g. l.	2		1
l.	—	—	—
2e g. l.	1	3	
l.	1		
3e g. l.	3	3	5
l.	1		
4e g. l.	2	4	3
l.		2	
5e g. l.	3	2	1
l.	2	—	
6e	1	3	1
7e	5	4	3

B. Section des Humanités Modernes

Cours généraux.

Classes	Nombre de leçons		
	Bonnes	Médiocres	Mauvaises
1re Scient.	1	3	—
Cinte	2	—	—
2e Scient.	3	4	
Cinte	2	4	
3e Scient.	4	6	2
Cinte	2	5	2
4e	7	10	2
5	5	5	2
6e	1	4	
7e	3	1	3

Tableau de la fréquentation des cours de 2e et de 3e langues germaniques dans les quatre classes supérieures.

Classes	Effectif	Allemand		Anglais	
		élèves	leçons	élèves	leçons
4e M. I	3		—		1
4e M. II	fr. 6 (3?)	1			—
	lat. 3 (?)	2		2	
3e M. I	2				2
3e M. II	fr. 2	2	4		2
	lat. 2	2		2	
2e M. I	2		4		22
2e M. II	1	1			2
	2			2	
4e P. A.	2		4	2	2
4e P. B.	22	22			22

Les deux élèves qui suivent [illegible] sont [illegible] deux [illegible] de deux [illegible] de suite.

Un [illegible] [illegible] [illegible]

Fonctions d'auteurs étudiés.

Rhétorique.

Latin. Cicéron. Pro Milone, pro Ligario, pro Archia,
Horace. Od. Livres, — épîtres — Arts.
Pline le Jeune. Lettres.

Grec. Démosthène. 1er, 2e, 3e Philippique.
Sophocle. Œdipe Roi.
Homère. Iliade, XXI.
Platon. Criton.

Français. Bossuet. Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre (ou Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre) (selon choix).
Voltaire. Mérope, Tragédie.
Corneille. Le Cid (ou Horace, Polyeucte).
Racine. Phèdre (ou Esther, Athalie (ou Andromaque).
Molière. Les Femmes savantes (ou Le Misanthrope, Le [illegible] (ou Tartuffe).
V. Hugo. Ruy Blas (ou Hernani (ou Les Burgraves).

Seconde.

Latin. Virgile, Enéide, II-III, IV, VI.
Horace. Odes I 4, 7, 9, 11, 22.
Tite-Live. Extraits.
Grec. Homère, Iliade, XXII, 1-91, 111-213, 247-305, 395-515; XXIV, 1-171, 468-676, Odyssée, IX, 1-566, X, 1-574, XI, 1-640.
Grec. [illegible]
Français. Boileau. Art poétique, III.
Corneille, Andromède, Acte I.

Troisième.

Latin. Tite-Live, Livre XXI
Virgile, Enéide. Géorgiques, Bucoliques.
Ovide, [illegible]
Horace, Odes, [illegible]

C. Discipline.

La discipline a été bonne. Aucune punition grave n'a été infligée.

D. Élèves en convalescence.

Quelques élèves de la ville, en rentrant chez eux après leur maladie contagieuse, ont été admis à l'école avec les élèves pensionnaires. Il faut relever, comme fait très satisfaisant, qu'aucune famille n'a retiré son enfant.

E. Instruction religieuse et morale.

Les élèves ont été répartis régulièrement en cours de religion, y compris ceux qui n'ont pas pris part à l'exercice qui commence. Monsieur l'abbé Vuilleumier suit obligeamment les élèves d'autres cultes, avec respect et une bonne discipline.

F. G. H. Rien de spécial n'est à signaler dans nos rapports avec la Direction d'arrondissement ni dans nos relations avec le personnel, ni dans la conduite du personnel.

Conférences.

Depuis que l'école existe, nous avons fixé à jeudi les réunions pédagogiques des maîtres. Nos conférences ont été nombreuses.

Dépenses.

Les crédits portés au budget ont été dépassés pour certains chapitres et économisés pour d'autres. Les plus grosses dépenses ont été faites pour l'achat de plans, de projections et de cartes. Les crédits prévus pour l'achat de livres ont été insuffisants.

Athénée royal d'Ath. — 1915-1916.

Appréciations du personnel.

Noms de Professeurs	Fonctions	Instruction et talents	Zèle	Progrès	Exactitude à remplir ses devoirs	Tenue	Absences pour cause de maladie dûment légitimée	Absences pour cause de maladie non légitimée	Observations.
Lacroux, Jules	Prof. de rhétorique	1	1	1	1	1	17j.		
Mathieu, Marcel	id.	1	2	1	2	1	3j.		
Gony, Jules	id.	1	1	1	1	1	6j.		id. au 2e
Haesenne, Henri	id.	1	2	2	2½	3			
Scalais, Robert	id.	1	1	1	2	1	1j.		id. au 1er
[illegible], Léopold	id.	2	2	2	2	1	4j.		
[illegible], Alfred	id.	1	1	1	2	1	2j.		id. au 1er
Dourg, Jean Marie	id.	1	1	1	1	1	4j.		
De Wael, Adrien	id.	1	1	1	1	1			
Van Boeckel, Louis	id.	1	1	1	1	1			
[illegible], Modeste	id.	1	1	1	1	1			
[illegible]ger, Emile	id.	1	1	1	1	1	1j.		
[illegible]non, Paul	id.	1	1	1	1	1			
[illegible], Julien	id.	1	1	1	1	1	13j.		
[illegible], Willem	id.	1	1	1	1	1			
[illegible]rand, Georges	id.	1		1	1	1			
[illegible], Alexandre	id.	1		1	1	1	16j.		
[illegible], Georges	id.	1	1	1	1	1			
[illegible]rnick, Théodore	id.	1	1	1	1	1			id. au 1er
[illegible]	id.					2			id. au 1er

Athénée royal d'Ath
1915-1916.

Personnel enseignant — Vacances — Congés prolongés.

Noms et prénoms des titulaires	Fonctions remplies	Fonctions remplacées	Motifs de l'absence	Nombre de jours d'absence	Vacances accordées	Dates de l'absence	Nombre de jours	Motifs	Congés prolongés accordés	Motifs	Suite à donner (Traitement ou congé)
Vandycck Félicien	Pr. Math.				Pâques	10-4-1916	7	Pâques			
					14 Juillet	14-7-1916	15	idem			
Dupont Alfred	Pr. Gymn.				Pâques		10	Pâques			
Rouge Alex	Instituteur	Institut. [illegible]	Maladie	8	1915.						
Jacques [illegible]	Pr. Gymn.								2	Cf.	Traitement.
Van Cauwelaert Alph.	Pr. Gymn.								Idem	Cf.	Idem.
Dupont Jules									1	Cf.	

Ath, 28 Janvier 1916.
Le Préfet des Etudes,
Lecomte.

5 Octobre 6

N° 429

Monsieur le Directeur général.

28 Septembre 1916

2e

Division 32 A

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Bureau administratif m'a donné communication de votre dépêche rappelée ci-contre invitant MM. Roup et Michel à rentrer respectivement à Alth et à Mons.

Monsieur Roup s'était rendu à Mons le 28 Septembre pour les examens de passage, puis il s'était remis à ma disposition, attendant une solution que Monsieur le Préfet de Mons leur avait fait promettre.

J'avais gardé ici Monsieur Michel, qui était rentré le 30 Septembre, quand, le 2 Octobre, Monsieur Roup a été invité par Monsieur le préfet de Mons à reprendre son service immédiatement.

Ces Messieurs se retrouvent donc actuellement dans les fonctions qu'ils remplissaient avant les vacances.

Je me permets de croire que votre dépêche du 28 Septembre doit être considérée comme non avenue.

Je vous prie, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études,

Léopold Picta.

13 Octobre 6

500

3 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre trois expéditions du tableau des attributions habituelles du personnel enseignant.

Veuillez, Monsieur le Directeur général, agréer l'hommage de mes sentiments très distingués.

Le préfet des études,
Lespieau

et

24 Octobre 1100

501

Monsieur le Directeur général,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le signaler antérieurement, un bon nombre d'objets mobiliers ou didactiques ont disparu ou été détruits.

30 septembre 1914

3e
1886 V

L'administration communale n'a fait exécuter que quelques réparations les plus urgentes. Or, à peine rentrée en 1914-15, la population scolaire étant très réduite, nous n'avons utilisé qu'une partie des locaux et le mobilier restant pourrait, à certains moments, suffire. Nous avons souffert de cet état de choses en 1914-15 et depuis le mouvement de la population a repris suivi une marche ascensionnelle, nous avons actuellement 471 élèves, le chiffre de 1913-14, à peu près fixé. Je crois donc devoir demander le rétablissement du mobilier disparu.

Les listes demandées par votre dépêche ci-jointes au Bureau administratif, avec celle de votre dépêche, vous sont rappelées.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études-directeur

28 Octobre 6.

503

1 4

Monsieur le Directeur général,

J'ai reçu aujourd'hui positivement les premières livraisons [illegible] j'ai reçu d'après ce service. J'ai l'honneur de vous en remercier et vous prie d'agréer également, en remplacement et en remplacement de celles que le [illegible] [illegible] [illegible]

19 Décembre 6.

505

16 v.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des compositions pratiques de la 1re série d'admissibilité 1916 1917.

Je vous prie, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet [illegible]
[illegible]

9 janvier 1917.

506

2 1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre la déclaration de loyauté signée par des agents intérimaires des deux établissements placés sous ma direction.

27 décembre 1916

Je vous prie, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'hommage de mon entier dévouement.

Le préfet de la Seine, Directeur
Hoppenot

27 janvier 7.

507

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire remarquer que je n'ai pas reçu jusqu'ici d'instructions relatives au cours d'agronomie, pour lequel ont dû être faits inscrire une vingtaine d'élèves de l'Athénée et sept de l'école moyenne.

Il y aurait lieu de réunir les élèves des deux établissements.

Je vous prie de vouloir bien me dire si le cours sera organisé et quel en est le titulaire.

Veuillez, Monsieur le Directeur général, agréer l'hommage de mes sentiments très distingués.

Le préfet des études,

Léopold Ritz.

508

Monsieur le Commissaire,

Je, soussigné, Préfet des études de l'athénée royal et Directeur de l'école moyenne,

Désirant me conformer à l'arrêté du Gouverneur Général ordonnant la fermeture des écoles et sauvegarder autant que possible les intérêts de la jeunesse studieuse, en le gardant du désœuvrement,

J'ai l'honneur de vous soumettre les moyens que je voudrais adopter, en attendant que les cours réguliers puissent être repris.

1. Chaque jour, ou, tout au moins, deux ou trois fois par semaine, les élèves se réuniraient dans les classes, pendant une heure environ, espace de temps qui ne nécessiterait pas le chauffage des locaux, pour échanger avec Monsieur le Professeur les travaux à corriger et les devoirs nouveaux;

2. Les élèves des classes de Première de l'athénée et Vers de la 3ème année moyenne recevraient chaque jour, pendant une heure de jour du fonctionnement (local chauffé par Monsieur le Directeur du fonctionnement), deux ou trois heures de leçons qui leur permettraient de revoir et bien fixer leur dernière année d'études,

3. Enfin, plusieurs professeurs, qui n'ont que un petit nombre d'élèves, offrent de donner leurs leçons chez eux.

J'ose espérer que vous accueillerez favorablement ma demande et je vous prie, Monsieur le Commissaire, d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Le préfet des études-Directeur,

Léopold

22 février 1917

509

1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre la liste des membres du corps enseignant de l'athénée royal d'Ath.

19 février 1917

2e

916

Je vous prie, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'hommage de [illegible]

Le préfet des études,

Kéopézitz.

ÉCOLE MOYENNE DE L'ÉTAT
POUR GARÇONS
ATH

et 2 Mars 1.

511

Monsieur le Directeur général,

Veuillez bien me faire envoyer une provision de formules pour l'inscription trimestrielle des [illegible] à faire par Mr. [illegible] des deux établissements placés sous ma direction en Espagne pour ordre (surveillant du travail, [illegible], cours spéciaux), conformément à votre circulaire ci-contre rappelée. J'en suis complètement dépourvu.

30 Octobre 1915

1re

1941.V.

Je vous prie, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'hommage de mes sentiments distingués.

Le préfet des études

Leopold

ECOLE MOYENNE DE L'ETAT
POUR GARÇONS
ATH

et 3 Mars 1.

512

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître ce que j'ai pu établir pour améliorer le travail scolaire de nos deux établissements.

Le 18 février, Monsieur le Bourgmestre m'a prié de suspendre les cours le lendemain. Le 19, j'ai invité Messieurs les Professeurs à dédoubler à leurs élèves des leçons et du travail, pour quelques jours, en attendant le résultat des démarches que j'allais entreprendre.

Le même jour, je me suis rendu chez Monsieur [illegible] conseiller civil, auquel j'ai soumis un projet de remettre journellement aux professeurs et élèves permettant de diriger le travail à domicile. Monsieur le Commissaire m'a émis qu'il y donnerait son assentiment, et, sans tarder, j'ai conféré avec les chefs.

Voici donc ce que nous avons décidé à faire et qui se fait depuis lors,

1. Les élèves des 4 classes inférieures, et ceux de 5e, 6e année moyenne reçoivent [illegible] dans des salles du pensionnat, 3 heures par jour de cours. C'est en somme la demi-journée telle qu'on l'applique en beaucoup d'endroits [illegible] et élèves.

Les Des autres cours se répartissent chaque jour, à 9 heures, dans les locaux réservés, pendant une heure environ, temps qui ne nécessite pas le changement de salles. Le temps est partagé en deux leçons réparties entre les professeurs suivant l'importance des branches qu'ils enseignent. Les cours facultatifs et, à l'école moyenne, le cours spécial de flamand viennent après ce temps.

Le cours de travail manuel, à l'école moyenne, n'est pas non plus obligatoire, par suite d'une clause que le cours de dessin dans les deux écoles n'est où il est obligatoire. Les élèves apportent leurs travaux graphiques ou manuels; le professeur donne ses indications et note les uns pour contrôle.

Troisième. Nous devons chaque jour chez lui une heure de mathématiques à nos élèves de 3e année scientifique. Messieurs [illegible] et Scalais, qui s'est, en Rhétorique, qu'un petit nombre d'élèves, les suivent aussi chez eux pour les aider à faire.

Bref, les élèves des deux classes qui doivent nous quitter cette année me prient, pour ainsi dire, rire, si nous tenons compte de l'initiative que l'on développe chez eux, et le travail des autres sera fructueux. Jusqu'ici, il y a lieu d'être satisfait des résultats obtenus.

Il y aura cependant, me semble-t-il, de faire comprendre à nos deux premières années, les élèves des [illegible] et de [illegible] moyenne. Pour les petites classes, il y aura lieu, par extraordinaire, de créer les deux années, ou d'en établir par le professeur. Sans vouloir préjuger le fait que vous donnerez à vos propo

je gais avec [illegible] qu'ils ont à se tenir sur leurs gardes et la menace ne fait pas s'émouter, elle aura comme effet de les engager à travailler sérieusement.

Tout le personnel est présent. Quant aux élèves, il nous manque les jeunes marins qui se sont engagés depuis au premier moment et qui nous reviennent l'un après l'autre [illegible], plus des 4/5 sont présents chaque jour.

Pour l'heure de réunion des élèves, j'ai fait une exception pour les élèves de 1re et 2me préparatoire. Ne voulant pas les tenir le matin dans une classe non chauffée, je les fais venir à 11 h. ½.

Cette est notre organisation, en attendant [illegible] les leçons régulières puissent être reprises.

Veuillez bien me dire si vous approuvez ma proposition relative au remplacement des compositions. Je vous prie, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études Directeur
Desbrière.

N° 513.

Monsieur le Commissaire,

Encouragés par l'aimable accueil que vous avez réservé à notre demande antérieure,

Nous, soussignés,

Principal du Collège St Julien,

et Préfet des Etudes-Directeur de l'athénée royal et de l'École moyenne de cette ville,

Avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de réunir nos élèves deux fois par jour.

Cette seconde réunions aurait lieu l'après-midi, dans les mêmes conditions que celle du matin, c'est-à-dire, dans les locaux non chauffés, pendant une heure environ.

Cette nouvelle demande nous est dictée par l'intérêt de nos élèves, qui doivent, pour avoir accès aux études supérieures, présenter un certificat de six années complètes.

Les quatre leçons de l'après-midi jointes à celles du matin permettraient de leur donner l'enseignement suivant un minimum acceptable nous autorisant à leur délivrer le certificat de six années faites complètement et assez fruit.

Nous nous adressons à vous avec d'autant plus de confiance que d'autres établissements ont, à notre connaissance, obtenu des faveurs analogues des autorités civiles de leur ressort, notamment les collèges de Binche et d'Enghien.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de notre considération distinguée.

Le préfet des études Directeur
Coppieters

Le Principal.
J. Laubain.

A Monsieur le Commissaire Civil, à Ath.

ECOLE MOYENNE DE L'ÉTAT
POUR GARÇONS
ATH

et. 13 Mars 7.

514

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les réunions de classe que Monsieur le Commissaire civil nous avait autorisés à tenir, ainsi que je vous l'ai exposé dans mon rapport du 3 courant, ont été réduites par l'autorité militaire à trois par semaine. Elles se font dorénavant les mardi, jeudi, et samedi, de 10 heures à 11 heures.

Je vous prie, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le préfet des études Directeur,
Léopicelli.

21 Mars J.

515

Cours d'agronomie.

10 Mars 1917

3e

1953

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous [illegible] à Monsieur [illegible] de votre dépêche ci-contre rappelée.

Malheureusement je n'ai plus de [illegible] à titulaire désigné : [illegible] ont été envoyés à St Jilles. J'ai l'honneur de vous proposer de donner ces suppléances à [illegible] qui [illegible] Monsieur Sibeaux est [illegible] actuellement en [illegible] il a passé ses jeunes années à la campagne, dans une famille de grands cultivateurs ; il lui sera donc très facile de compléter ses connaissances théoriques pour [illegible] Quant aux [illegible] j'estime [illegible] la candidature de la préparatrice est de la [illegible]

[illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'hommage [illegible]

Le [illegible]

Le [illegible]

POUR GARÇONS
ATH

Monsieur le Bourgmestre,

Je, soussigné, Préfet des Études-Directeur de l'Athénée royal et de l'École moyenne de l'État, à Ath, ai l'honneur de solliciter l'autorisation [illegible] au 16 mai prochain, [illegible] élèves [illegible] visite [illegible] travaux [illegible] nécessaires [illegible] de chauffer les locaux affectés à l'enseignement.

Je vous prie, Monsieur, [illegible]

Le préfet des études-Directeur

24 Mars 7.

512

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'autorité militaire, faisant droit à une demande que je lui ai adressée, autorise la réouverture des classes, mais sous la condition qu'il ne soit pas brûlé de charbon.

La température actuelle ne permettant pas de tenir longtemps les élèves dans les locaux scolaires, je différerai jusqu'à la rentrée des vacances la reprise complète.

Les compositions du 2e trimestre se feront dès la première semaine de la rentrée.

Je vous prie, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'hommage de mes sentiments très distingués.

Le préfet des études d'Oranie,

Léopoldi[illegible]

17 Avril 1.

519

Monsieur le Directeur,

J'ai-je mon prié de vouloir bien donner d'urgence une solution à la proposition vous fait par le Bureau Administratif, d'accord avec nous, proposition tendant à transférer l'école de mon locaux du collège principal de St Jules Séjourné des vieux et qui ne peut trouver en ville de locaux suffisants.

Les dispositions sont prises pour que toutes nos Cours soient donnés.

Quoique nous ne doutions pas que votre avis soit favorable, Monsieur le Président du Bureau Administratif me prie de l'attendre avant de prendre des principes et le temps presse!

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Préfet des Etudes.

23 Mai 7.

Fio

16 .

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des compositions pratiques de la 2e Série.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le préfet des études.

Léop Pailly.

ÉCOLE NORMALE DE L'ÉTAT
POUR GARÇONS

1er Juin 1.

523

Monsieur le Secrétaire général,

Je remplis le pénible devoir de vous annoncer la mort inopinée de Monsieur Cartuyvels, Willem, professeur de dessin à l'athénée royal, de dessin et de travail manuel à l'école moyenne pour garçons.

Monsieur Cartuyvels était un maître capable, à l'âme d'artiste; ses élèves l'aimaient, il obtenait d'eux le respect et l'émulation. Sa disparition est une grande perte pour nos deux établissements.

Frappé de congestion hier, vers 5 h. ½, pendant son cours à l'Académie de dessin, il a été emporté en moins d'une heure.

Je vous transmettrai demain les mesures prises pour son remplacement provisoire.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

Le préfet des études-directeur
Lambotte.

9 Juin 7.

524

7

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le tableau des mesures prises pour suppléer Monsieur Cartuyvels, notre regretté professeur de dessin.

Messieurs Leroy et Désiron sont chargés respectivement des cours de dessin et de travail manuel à l'école moyenne. Tous deux ont les diplômes nécessaires et ces cours pourront leur être attribués à titre définitif.

A l'athénée, Monsieur le professeur Soons, chargé actuellement du cours de dessin à Ostende, dirige tout le travail. A certaines heures, Monsieur Leroy peut faire exécuter les travaux indiqués par Monsieur Soons: c'est ce qui se fait pour les classes inférieures; pour les trois classes supérieures, tout s'exécute sous la surveillance de Monsieur Soons. Il n'y a pas lieu de nommer un titulaire avant la fin de l'année.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués

Le préfet Directeur

Léop Dietz.

12 Juin 7. 121

525

Cours d'agronomie.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre n° 518 du 21 Mars dernier concernant le cours d'agronomie.

En remplacement de Monsieur Polet, appelé à Alençon, je vous proposais d'attribuer le cours à Monsieur Stiévenart, professeur de sciences à l'école normale, docteur en philosophie et médecine.

J'ai reçu depuis la somme mon département de l'agriculture et, le 16 Avril dernier, Monsieur le Secrétaire général de ce ministère m'a fait connaître verbalement que cette proposition était agréée et avait donné à cette département.

Le cours a donc été établi sous la direction de Monsieur Stiévenart, à raison de 2 heures par semaine et le calendrier réglementaire de l'année 1854 donné.

Il me serait agréable de voir la nomination de Monsieur Stiévenart établie officiellement par vous, afin de pouvoir, à la fin de l'année, lui faire attribuer la rémunération de ses travaux spéciaux.

Je vous prie, Monsieur le Directeur d'agréer l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le préfet des études

Léopold Delisle.

30 juin

526

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous proposer de désigner MM. Louis Vienne, notaire, docteur en droit, et Léon Fanard, chef de section principal, en qualité de membres du jury de l'examen de sortie. Cet examen doit avoir lieu du 15 au 20 juillet.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le préfet des études,
Léopold

2 Juillet 7

Sep

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous proposer de désigner comme remplaçant étranger du jury de l'examen de sortie MM. Louis Vienne, instituteur adjoint au Val-St-Lambert, et Léon Farnard, chef de section principal, tous deux à Seraing.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de remarquer que cet examen aura lieu dans deux ou trois jours et que la désignation demandée est urgente.

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer l'assurance de ma parfaite considération.

Le Préfet des Etudes,

Léopold.

POUR EMPRUNT
ATH

14 Juillet

529

Monsieur le Secrétaire général,

Au moment où je dois établir les états des dépenses pour août, veuillez bien me faire savoir d'urgence sur quelles bases doivent être rémunérés les services

A. de Monsieur Sons, chargé du cours de dessin à l'athénée (14 heures) depuis le décès du titulaire (1 Juin).

B. id. de Monsieur Leroy, chargé du même cours à l'école moyenne (3 heures), depuis le décès du titulaire.

C. de Monsieur Désiron. — Suivant votre dépêche du 19 Juin écoulé, 2e section, ce dernier a droit à 100 fr. par heure hebdomadaire de travail manuel, non compris de retenue. C'est la rémunération accordée pour la 3e heure ajoutée au programme, lors de l'introduction du travail manuel. La 2e heure de travail manuel dans chaque classe ayant été faite sur le cours de dessin, ce dernier cours est en fait partagé entre MM. Leroy et Désiron : le 1er ayant dans ses attributions le dessin à main levée, géométrique, etc., le 2e le dessin préparatoire au travail manuel et le travail manuel; le 1er a 8 heures de dessin, le 2e, 3 heures de dessin et 3 heures de travail manuel, les trois dernières heures étant rémunérées par 100 fr. pour 1 heure.

Je vous serais obligé de vouloir me faire connaître votre décision avant le 1er du mois.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Préfet des études Directeur,

Léop. Willy.

14 Juillet 1.

530

Cours d'agronomie.

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre 6878 du 12 Juin dernier relative au cours d'agronomie, envoyée à votre Département.

En remplacement de Monsieur Polet envoyé en Allemagne, et dont votre Département de l'Agriculture, Monsieur Thiéry, Inspecteur d'Académie, a été chargé des cours, mais votre Département n'en pas jusqu'ici établi officiellement la situation de Monsieur Thiéry.

Veuillez bien me dire, d'urgence, si je puis inscrire au Différents pour ordre, au nom de Monsieur Thiéry la somme de 600 fr qui devait rémunérer les travaux de Monsieur Polet, ainsi que ce dernier en avait été avisé.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Préfet des études

Léon Vielle.

18 juillet 1[illegible]

531 Urquet.

1

Examen de sortie.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès verbal de l'examen de sortie, lequel a eu lieu ce jour.

Je vous prie de vouloir bien me faire parvenir 14 formules de diplôme.

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le préfet des études,

Léon Pichat.

et.

16 Juillet 7.

532

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur une délibération que me signale Monsieur le Receveur municipal.

Depuis le fin l'année dernier, aucun mandat de paiement ne lui a été fait par votre département, et aucune suite n'a été donnée à sa demande du 21 Mai, rappelée dans sa lettre du 29 Juin dernier.

Il se trouve à présent dans l'impossibilité de faire face aux dépenses ordinaires.

Vous trouverez certainement que je suis dans mon attribution en me plaignant à vous d'un retard très pénible pour mon fonctionnaire, surtout en présence des besoins du moment. C'est grâce aux avances de la Ville, que Monsieur le Receveur municipal a pu jusqu'ici se tirer d'affaire : ce ne sera plus possible désormais.

Je me permets de compter sur votre diligence.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Préfet des études Directeur,

Leopold Delly.

20 Juillet 7.

533

16 .

Monsieur l'Inspecteur Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des compositions pratiques de la 3ème série.

Je vous prie, Monsieur l'Inspecteur général, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le préfet des études,

Lespinasse.

Athénée royal d'Ath.

Rapport sur l'année scolaire 1916 1917

a) [illegible] au 1er trimestre 178 élèves [illegible] à la fin du 3e trimestre, il nous en reste 132.

b) En Humanités anciennes, 88 élèves, au 31 Décembre, 50, à la fin de l'année.

c) En Humanités modernes, le total de 123 au 1er trimestre est tombé à 82 au 3ème.

d - e. Tableau de répartition :

Classes.	Humanités anciennes.				Humanités Modernes.			
	1er trimestre		3e trimestre		1er trimestre		3e trimestre	
	1re gl.	2me Lat.	1re g.l.	2me Lat.	1re Sc.	2me Sc.	1re Sc. Lat.	2me Sc. Lat.
1	3	1	1	1	7	12	6	7
2	12	1	10	2	10	7	7	5
3	8		8		15	14	10	17
4	2		4		12		20	
5	3		2	3	11		6	
6	1		7		9		3	
	[illegible]				3		2	
	[illegible]		32	6	70	33	55	29

La déchet est dû surtout à la fermeture de l'étape de Thons et aux difficultés des communications, refus de passe-port [illegible], suppression de trains ; la plupart des pensionnaires sont rentrés ; avec leurs parents, les parents ne voulant plus les laisser à Ath, après les accidents causés par les aéroplanes. Plusieurs externes de la banlieue ont aussi déserté [illegible] pour ce dernier motif.

B. Enseignement.

Mes lettres et rapports du 3 Mars, n° 512, du 13 Mars, n° 514 et du 24 Mars, n° 517, ont établi les diverses phases de notre organisation. Après les vacances de Pâques, nous avons repris les cours réguliers, mais le matin seulement, de 7 h. 45 à 12 h. par leçons de 40 minutes. Plusieurs motifs nous ont amené à prendre cette mesure. D'abord, beaucoup de parents d'élèves venant du dehors refusaient de se séparer de leurs enfants toute la journée, ne les trouvant pas en sécurité à Ath; d'autres nous ont exposé qu'ils ne pourraient donner qu'une tartine pour tout dîner à leurs enfants, tandis qu'ils pouvaient trouver en famille de la soupe et des légumes; enfin un grand nombre venaient soit en vélo, soit même à pied, de localités distantes de 8, 10 et même 15 kilomètres et avaient besoin de se reposer avant d'entreprendre le travail de préparation de classe à domicile: restant chez eux le soir seulement, la fatigue et le manque d'éclairage leur aurait interdit tout travail. Les devoirs prenaient un peu plus d'ampleur et ainsi une chose compensait l'autre.

Les résultats ont dépassé nos espérances et l'on peut dire que l'année a été aussi fructueuse que possible, aussi bien dans la section Ancienne que dans la section Moderne.

Personnel.

Je m'en réfère aux appréciations données dans nos rapports antérieurs (Voir tableau ci-annexé).

La conduite extérieure de chacun des professeurs et surveillants a été sans reproche.

Suite. Agronomie.

Le cours établi, et qui a fonctionné depuis Pâques, avait réuni 33 inscriptions d'élèves tant de l'athénée que de l'école moyenne. Un certain nombre nous ayant quittés dans le cours de l'année, 18 seulement ont suivi assidument jusqu'à la fin de l'année. Et nous pouvons dire que les leçons ont été fructueuses, ainsi que le témoignent les [illegible] obtenus aux concours au palmarès.

Le cours a été fait par Monsieur le professeur Stiénon, en remplacement de Monsieur Polet, ingénieur agricole, retenu en Allemagne. Monsieur Stiénon préparait avec soin et donnait son enseignement avec clarté et méthode; comme dans ses autres attributions, la discipline était excellente.

Gymnastique.

Deux dispenses permanentes et régulières ont été accordées.

Langues germaniques.

En 4e HA. 1 élève sur 4 suit l'allemand facultatif, tous suivent l'anglais. — en 4e HM. tous suivent l'anglais.

En 3e HA, 4 suivent l'allemand, tous les 10 suivent l'anglais. —

En 3e HM. sect. scient. 6/10 suivent l'anglais

En 2e HA. 2 suivent l'allemand, 8 l'anglais

En 2e HM. scient., 4 sur 6 suivent l'anglais.

En 1re HA. 2 suivent l'allemand et l'anglais.

En 1re HM. scient. aucun ne suit l'anglais.

4 élèves de la section Moderne ne suivant pas le cours obligatoire d'allemand, étaient venus de leur moyennes où ils n'avaient pas étudié cette langue.

Auteurs expliqués.

La difficulté ou même l'impossibilité de trouver les livres [illegible] a encore rendu adopter à peu près les programmes employés les mêmes ouvrages que l'année précédente; quelques [illegible] ne se vendent pas à la porte [illegible]

C. Discipline.

La discipline a été très satisfaisante. Un renvoi temporaire pour 2 jours infligé à 8 élèves des classes supérieures qui avaient emploité à rendre le congé habituel de la fête communale, lequel n'était pas accordé.

D. Etudes en commun.

Bon ordre.

E. Instruction religieuse et morale.

Sur 188 élèves qui ont suivi les cours soit moyen ou fin soit temporairement, 23 ont été régulièrement absents. La bonne discipline y a été constante.

F. G. Les rapports avec le personnel communal et avec le personnel n'ont rien présenté qui soit à signaler.

Conférences.

Les conférences diverses ont été supprimées comme l'année [illegible]

Appendices.

Mlle. Jeans et Mme. Berger ont dirigé les classes [illegible]

L'agrandissement de la salle de sciences demandé l'an dernier (voir notre rapport d'alors) a été exécuté, ce qui nous donne une salle spacieuse, bien éclairée et bien appropriée, le professeur ayant sous la main ses collections et ses tableaux.

Il a été acheté — pour la géographie, une carte murale de la Belgique, 1 mappemonde et 1 carte murale d'étude; 20 nouveaux bancs à 2 places — des chaises nouvelles pour la salle des professeurs — 1 bon cheval sautoir pour les gymnastique. — 5 poêles — 1 machine à écrire

L'Athénée royal d'Ath. -1916-1917.

Appréciation du personnel.

Noms des professeurs.	Fonctions.	Ancienneté dans l'emploi	Ancienneté dans l'Athénée	Rapport de l'Athénée	Enseignement (note générale)	Discipline	Absences sans motif légitime	Absences avec motif légitime	Observations
Lacrosse Jules	Prof. Rhétorique	1	1	1	1	1	2		
Hohlweim, Nicolas	" Poésie	1	1	1	1	1	4		
Dupuy, Jules	" Troisième	1	1	1	2	1	4		intérimaire. Travaillem. pensel beaucoup.
Jaassens, Henri	" Quatrième	1	1	2	2 3/4	2 3/4	1		
Scalais, Robert	" Cinquième	1	1	1	2	1	2		intérimaire.
Vion, Léopold	" 6e et 7e Flam.	2	2	1	2	1	4		
Hempers, Alfred	" Hist. et géog.	1	1	1	2	1	3		intérimaire
Bourg, Jean-Pierre	" fl. all. angl.	1	1	1	1	1			
De Wael, Adrien	" id.	1	2	1	1	1 1/2	4		
Van Boeckel, Louis	" fl. all.	1	1	1	1	1	1		
Soons, Théodore	" Math. Sup.	1	1	1	1	1			Intérimaire de Mathé. 3e S. Rémi
Jorger, Emile	" Mathém.	1	2	1	1	1 1/2			
Stiévenart, Paul	" Sciences nat.	1	1	1	1	1			
Melchebeke, Jules	" 7e, comm.	1	1	1	1	1	3		
England, Alfred	" Dessin	1		1	1	1	1		
Lesire, Alexandre	" Musique	1		1	1	1	7		
Leroy, Jacques	" Sciences phys.	1	1	1	1	1			
Michel, Théophile	" Gréco-latin	1	1	1	2	1			intérimaire
id.	Sciences nat.					2			
Follet, René	Sciences nat.					1			intérimaire

Le cours de Dessin n'a plus de titulaire. Depuis le 1er Sept. 1916 Troisième Quadrupede est vacant de la 3e Cl. le cours a été dirigé, dans toutes les classes par Monsieur Soons, lequel y a rapporté son zèle et son dévouement habituels.

Athénée royal d'Ath.
1916-1917.

Personnel enseignant — Cumuls — Leçons particulières.

	Fonctions à l'établissement.				Cumuls hors de l'établissement				Leçons particulières.		
Nom et prénoms du titulaire	Fonctions principales	Fonctions accessoires	Heures par semaine	Traitement	Nature du cumul	Date de l'autorisation du cumul	Nombre d'heures par semaine	Observations	Heures par semaine	Matières enseignées	Date de l'autorisation
[illegible]	[illegible]				[illegible]	31-12-19	14h.				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	4								
[illegible]	[illegible]	[illegible]	14								
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]						[illegible]	[illegible]	Octobre et Avril
[illegible]	[illegible]								6h.	6 f.	Avril
[illegible]	[illegible]								4 h.	4 f.	Avril
[illegible]	[illegible]								[illegible]	4 f.	Octobre
[illegible]	[illegible]								15h.	4 f.	Janvier
[illegible]	[illegible]								4 h.	4 f.	[illegible]

31 Juillet

534 A.
155 E.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'année scolaire 1916-1917 :

1° athénée royal,

2° école Moyenne,

où j'ai rempli mes fonctions de préfet des deux établissements.

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le préfet des études Directeur,

Chapelle.

31 Juillet

531
1

Cours d'Agronomie.

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de Monsieur Thiéron sur le cours d'agronomie fait par lui, en remplacement de Monsieur Polet, chargé officiellement de ce cours.

En attendant que la désignation de Monsieur Thiéron soit ratifiée par le Département des Sciences et des Arts, je lui ai fait attribuer par le Secrétaire trésorier la somme de 250 fr., constituant la moitié de la rémunération accordée à Monsieur Polet par votre dépêche du 15 Mars dernier, n° 4030, à cet égard.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Préfet des Côtes,

Dupuy de Lôme.

Alth, 2 Août 1917.

N° 5554.

Monsieur le Secrétaire général.

Au départ de l'administrateur des Saisines et Avis, j'ai l'honneur de vous adresser à votre département.

Il s'agit en effet d'une question qui intéresse les administrés. Depuis le mois de février, (on le sait très vite) il n'a plus reçu aucun envoi de fonds; les lettres de rappel de mai et de juin, de même que celles de juillet, sont restées sans réponse.

Je vois que les arrondts émis pour votre département sont soumis à des formalités et à des conditions qui en assurent la validité. Serait-il possible, en bien des circonstances, d'envoyer les fonds nécessaires directement, sans l'intervention des Saisines et Avis. Vous me direz que c'est illégal, ou du moins irrégulier ?

Il serait pour nous plus régulier que des fonctionnaires et leurs familles connaissent la gêne et peut-être la misère comme pire de leur travail et de leur dévouement.

Je vous serais obligé d'exposer que votre administré réclame d'urgence le remboursement de mon dernier satisfaction et je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, d'agréer l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le préfet des Alpes-Maritimes

A Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture, à Nice.

Ath, 9 janvier 1918.

N° 536.

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Stiénon est en congé forcé jusqu'au 10 février, un de ses enfants ayant été atteint de diphtérie, l'incubation accusant lui-même une quarantaine, à moins qu'une nouvelle analyse bactériologique ne fasse lever la mesure. L'enfant est hors de danger.

J'ai confié la suppléance de Monsieur Stiénon à Monsieur Michel, surveillant, candidat en sciences naturelles.

N'aurai-je pas l'avantage de recevoir votre visite? Jeudi matin, comme l'an passé?

Je vous prie, Monsieur l'Inspecteur, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Instituteur.

M. Monsieur l'Inspecteur Flamion,
à Bruxelles.

5 février 8.

538

Rapport sur
l'année scolaire
1916-1917.

18

5/A

Monsieur le Verwaltungschef,

J'ai l'honneur de vous transmettre :
1° Mon rapport sur l'année scolaire 1916-17
a) allemande (royale ; b) école moyenne ;
2° Le rapport de Monsieur Steinen sur le
cours d'agronomie, destiné aux départements
de l'agriculture ;
3° Trois exemplaires du palmarès.

Le préfet des études directeur,
Dr Lapicque.

11 Février

539

6 février 1918

1355 A

Rapport sur le Cours de langue allemande pendant le temps de guerre.

L'Allemand constitue ici la 3e langue moderne du programme, la 1re étant le français, la 2e le flamand.

L'allemand est donc obligatoire, dans la section des Humanités Modernes, à partir de la 6e et comporte 2 leçons par semaine en 6e, 4 en 5e et 3 dans les autres classes.

Dans les Humanités Anciennes, le cours est facultatif à partir de la 4e. Deux leçons par semaine y sont consacrées dans chaque classe.

Le programme a continué d'être suivi pendant la guerre ; le cours a été régulièrement donné et aucun changement n'y a été apporté.

Le préfet des études
H Léopoldi

6 Avril 8

540

1

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre le bulletin de la fréquentation des cours de français et d'allemand.

25-3-18

Le préfet des études,
Léon Bielly

3e
1941

6 Avril 8

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous communiquer la
collection Lemaire, actuellement en fascicules
et libraires ces ouvrages classiques français par
[illegible] à vouloir [illegible]

26-3-08

3e

1906

11 Juin 8

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de proposer en qualité [illegible] étranger [illegible] Louis Viens, notaire et [illegible] à Arcueil et Gentilly, [illegible] chef de section principal, pour [illegible] à Cachan.

[illegible]

24 Juillet

944.

2 langues : 2 années.

A. Section gréco-latine.

1. Les 2 langues obligatoires et le français.
2. 4 professeurs : MM. Bourg et De Vaal, [illegible]
3. 36 élèves.
4. 4 heures en 7e et en 6e ; 3 heures en 5e et en 4e.
5. Leçons et explications à partir de la 4e ; l'allemand et l'anglais.
6. Professeurs : MM. Bourg et De Vaal.
7. 3 élèves suivent l'allemand, 8 l'anglais.

11 Juillet 1918

8. Les leçons ont été données en 1914, par M. Steinbrecher pour permettre aux jeunes gens de se munir utile à leurs études avant la guerre.

3577A.

9. En 4e, 1 élève suit les leçons d'anglais
en 3, aucun,
en 2e, 3 suivent l'anglais, 1 l'allemand.
en 1re 1 suit l'allemand et 3 l'anglais.
10. 2 heures pour chaque langue

B. Section latine.

1 et 2. Comme la section gréco-latine
3. 6 élèves.
4, 5, 6. Comme section gréco-latine
7. 3 suit l'anglais, en 4e.
8. Idem comme section gréco-latine.

C. Section scientifique.

1. 3 leçons par semaine pour chaque langue.
2. 2 professeurs : MM. Bourg et De Vaal.
3. 23 élèves suivent le français, 22 l'allemand.

4. 5 femmes d'Anglais : Mlle. Savoy et Mme Hall.
5. 13 élèves suivent l'anglais
6. 4 heures par semaine.

Je 4 en 3me, 5 en 2e, 4 en 1re.

D. Section industrielle et commerciale.

1. 2 semaines, 8 heures, Allemand, 3 heures, Anglais, 3 heures en 3e et en 2e, 2 heures en 1re
2. 5 femmes; Mlle. Savoy et Mme Hall.
3. 2 semaines 20 élèves, Allemand 19, Anglais 20.
4. 2 semaines, 10 élèves en 3e, 5 en 2e, 3 en 1re.
   Allemand, 10 " 3e, 5 en 2e, 2 en 1re
   Anglais 10 " 3e, 5 en 2e, 3 en 1re.

Le préfet des études,
Dr Léopold.

Rapport sur l'année scolaire 1914-1915

A Population scolaire

a) Des 156 élèves au 31 décembre 1914 la population scolaire est tombée à 115 à la fin du 3e trimestre.

b) en Humanités anciennes 51 au 1er trimestre 42 au 3e

c) en Humanités modernes 105 au 1er trimestre, répartis de la manière suivante:

Classes	Humanités anciennes		Humanités modernes			
	1er trim.		3e trim.	1er trim.		3e trim.
	gl.	l.	gl.	l.	fc.	com.	tout com.
1e	10	1	7	1	116	3	3
2e	5	1	4	1	13	9	11	7
3e	3		1		1	14	9	10
4e	3	5	4	3	25		14	
5e	4	1	5	1	5		6	
6e	1		6		5		4	
7e	7		9		5		6	
	43	8	56	6	173	52	53	20

Nous avons commencé [illegible] le 3 janvier 1915 et le 52 de nos élèves [illegible] la préparation du cours normal.

L'évacuation [illegible] a été le principal [illegible] Brecqua [illegible] 20 élèves.

que leur permet, par moitié par répétitions d'heures
pour les compagnies de travailleurs employés en
France, pour faire face aux [illegible] pressants
qui [illegible] été déposés dans les conditions
[illegible] Parties ont cédé à [illegible]
[illegible] Enfin, un décret [illegible]
[illegible] Parties [illegible]
[illegible] d'autres établissements. Notons encore la
[illegible] fonctionnel transformé en [illegible]

B. Enseignement.

Pour les mêmes motifs que ceux indiqués dans mon
rapport sur l'année 1916-1917, les cours ont été ouverts
le matin seulement, de 8 h. à 12 h ½, par leçons de
45 minutes.

[illegible] bien jusqu'aux vacances de Pâques.
[illegible], le 6 Avril au soir, l'autorité militaire
me fit parvenir l'ordre de remettre les locaux de
l'école, [illegible] à la disposition de l'administration des Travaux
[illegible]. Nous [illegible] tout le matériel scolaire, les chaises
[illegible], quelques [illegible], les chaises, les porte-
[illegible] tout le matériel de chauffage et d'éclairage.

La rentrée devait se faire le 9 de Mai suivant
[illegible] pas répondre les cadres, malgré mon
[illegible] désirés, mais [illegible] à une
[illegible], nous [illegible] d'ouvrir [illegible]
[illegible] qui auraient pu nous [illegible]
[illegible]

[illegible]

Français.

Le [illegible] à la [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]

Collège royal d'Orléans. 1837-1838.

Noms et prénoms	Classes							Observations.

Personnel enseignant — Bourses — Répartition actuelle

Noms et prénoms de l'élève.	Condition sociale	Profession	Office	Titres	Classe	Date de l'admission	Motifs de la faveur	Nature des bourses	Revenus	Observations particulières à chaque élève.
Ex[illegible]	[illegible]				[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]						
[illegible]	[illegible]	[illegible]								
[illegible]	[illegible]	[illegible]								

Caen, 31 juillet 1765.

30 Janvier 1

548

4 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
1° Mon rapport au 31 Juillet 1918, sur
l'année scolaire 1917-1918. a/s pour l'athénée,
b/s pour l'école Moyenne.
2° Deux exemplaires du procès-verbal de la
proclamation remplaçant la distribution
des prix.

Veuillez bien me pardonner mon retard ; je
viens seulement de remettre la main sur mes
documents égarés dans les archives en
cours de notre annuel emménagement.

Je vous prie, Monsieur le Ministre,
d'agréer l'hommage de mon profond
respect.

Le préfet des études V. Directeur,
Leyssette

549

Monsieur le Ministre,

J'ai communiqué à Monsieur Bourg l'invitation de la Commission d'enquête à se présenter devant elle le 3 février, à 3 heures.

Le Bureau administratif a transmis par intérim à Monsieur Bourg, estimant qu'il n'a pas agi, pendant l'occupation allemande, une conduite incompatible avec ses obligations publiques.

Le Bureau m'avait demandé d'ouvrir une enquête et de lui adresser un rapport, lequel j'ai rédigé le plus objectivement possible. C'est sur ce rapport qu'il a basé son jugement, sans m'entendre personnellement, ni sans entendre le professeur intéressé.

Je n'ai nullement l'intention de critiquer la mesure prise, ni de préjuger votre décision, mais je me suis fait un point d'honneur de remplir consciencieusement la tâche circulaire attribuée au Bureau administratif seul et dont ce dernier fonctionnait sous l'entière responsabilité.

Dès lors je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien faire la solution de cette affaire, je me dispose plus que de vous fournir de larges renseignements et je me tiens à votre disposition complémentaire Monsieur Bourg.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le professeur des études,

11 février 9

551

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Moixbel, étudiant, candidat en sciences naturelles, surveillant intérimaire chargé des cours d'arithmétique et d'écriture en 7ème, n'a pas repris ses fonctions en Janvier.

J'ai patienté, le croyant malade; je lui ai écrit deux fois, sans obtenir de réponse. Compte-t-il reprendre ses études à l'Université de Liège? Je ne sais que penser.

J'ai chargé Monsieur Gillet, l'autre surveillant intérimaire des cours que faisait Monsieur [illegible] en attendant votre décision.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léopold [illegible].

20 février 9.

554

Demande de Conseil.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Delhez, professeur, sollicite un congé d'un mois.

Veuillez bien, Monsieur, prendre sa lettre qu'il m'a remise, ainsi que le certificat de médecin fait par le docteur Boyer, à Chevreuse.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hommage de mon entier respect.

Le préfet des études
Coquerel.

18 Mars 9.

558

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous donner avis de l'entrée en fonctions de mon [illegible], nommé [illegible] par votre télégramme du 7 mars courant.

Monsieur Rulhiere n'a pas pu partir plus tôt, par suite du mauvais état de la route; j'espère toutefois qu'il sera ici jeudi prochain.

J'attends, Monsieur le Ministre, votre réponse à l'hommage de mon très profond respect.

Le [illegible],

Léop. Orff.

24 Mars 1915.

556.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Delhez est revenu à ma disposition.

Toutefois, j'ai cru utile de garder à Monsieur Degouy ses fonctions ere 3ème jusqu'à ce qu'il ait terminé les compositions communes, d'autant plus que Monsieur Gillet, surveillant intérimaire, demande à résilier ses fonctions pour achever ses études universitaires, et compte partir à la fin de ce mois. Je conserverai à Monsieur Degouy les fonctions de surveillant délaissées par Monsieur Gillet et qui étaient remplies d'ailleurs par ce dernier comme suppléant de Monsieur Degouy nommé professeur du intérim en Octobre 1915.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léop Delhez

29 Mars 9.

558

Monsieur le Ministre,

Internements.
—Soldats.

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous la liste demandée par votre dépêche ci-contre rappelée.

27 Mars 1919

Internements :

2e
1906

Mlle. Degouy, Jules, prof. de 3ème entré le 3 Mai 1915;
Scalais, Robert, " 5e, " 13 Avril 1915;
Gillet, René, surveillant, " 7 Octobre 1915.

Retour de la guerre :

Mlle. Delhez, Marcel, professeur titulaire de 3ème;
Talbot, Jules, surveillant nommé le 18 Mars 1919.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Lapicque.

1 Avril 9.

559

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Gillet, secrétaire intérimaire, qui vous a demandé d'être déchargé de ses fonctions pour terminer ses études universitaires, vous a quittés hier.

Veuillez bien m'envoyer un nouveau secrétaire.

D'autre part, j'ai continué à Monsieur Degouy les fonctions de professeur de 3ème, en remplacement de Monsieur Delhez, qui sollicite un congé de disponibilité.

J'ai l'honneur de vous proposer de laisser Monsieur Degouy à la tête de cette classe, du moins jusqu'à la fin de l'année : les élèves ne pourraient que perdre des changements de professeurs.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, [illegible]

1 Mars 9.

561

Cours d'arithmétique en 3e réunies.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous proposer d'attribuer le cours d'arithmétique en 3e réunies à Monsieur Dulbert, docteur ès sciences physiques et mathématiques, savoisien, auquel je l'ai provisoirement confié.

J'attends, Monsieur le Ministre, votre réponse.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études
Despeisses.

11 Avril 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre les
[illegible] des compositions pratiques de la
2e série.

Je vous prie, Monsieur le Ministre,
d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

29 Avril 1[illegible].

563

Monsieur le Ministre,

[illegible] en fonctions.
[illegible]
[illegible] surveillant.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Mathé, Joseph, nommé par vous surveillant intérimaire, est entré en fonctions ce jour.

Monsieur Fulbert, chargé de quelques cours de Mathématiques a commencé ses leçons [illegible] à la caserne.

Permettez-moi de vous faire remarquer que je ne puis plus compter toujours sur Monsieur Fulbert pour le service de la surveillance; qu'il faudra confier encore à un surveillant les cours d'histoire et de géographie que [illegible] Monsieur Dewost a été déchargé en 1913, ainsi que le cours d'écriture dans la même classe; si nous y joignons le service du bureau (écritures), à certains moments, je ne disposerai plus d'aucun surveillant.

Ainsi que je l'ai [illegible] la nomination d'un troisième surveillant temporaire.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études

Léon Veltz.

564

J'ai l'honneur de vous prier [illegible]
[illegible] Commune de professeur Lacroze
55f. 50c. pour frais de route, séjour et vacation
résultant de la surveillance du Concours général
de l'Enseignement [illegible] en 1914. J'ai vous
[illegible] l'ordonnance de paiement N° 8837, datée
du 28 Novembre 1914, que vous communiquerez
à l'intéressé.

[illegible] Monsieur le [illegible]
[illegible] votre [illegible]
[illegible]
le préfet et absent
[illegible]

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai encore un devoir de recommander à votre bienveillante attention un candidat au poste de professeur de gymnastique vacant à [illegible] par la retraite de M. Crepin. Il s'agit de M. Jean Wackenier, lieutenant au corps de discipline, qui a déposé une requête.

Comme vous le savez, M. Wackenier a subi en 1902 et 1903 les épreuves imposées à l'armée et obtenu le brevet de maître d'armes et de professeur de gymnastique. Pendant [illegible], il a été professeur de gymnastique au 1er de ligne. En octobre 1905, il est entré au corps de discipline, en qualité de surveillant au pénitencier, obtenant et conservant une [illegible] excellente, en même temps qu'il gagnait l'estime des élèves : c'est vous dire qu'il a de la poigne et du tact. Rappelé sous les drapeaux en 1914, il a conquis successivement les grades de sous-lieutenant et de lieutenant, la croix de guerre et huit chevrons de service au front.

Ne croyez vous pas, comme moi, que l'on en ferait un bon professeur de gymnastique et qu'il a bien mérité les fonctions qu'il sollicite ?

Il aurait voulu vous voir hier, mais il n'a pas pu vous rencontrer. Vous l'avez vu en 1914 ; je vous remercie de vous l'avoir présenté et de la connaissance d'alors il est fier aujourd'hui. Je crois que ma lettre vous l'aura fait apprécier.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments d'estime et de dévouement.

Le Préfet des études et Directeur

8 Mai 9.

Sef

1

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître si vous voulez bien autoriser [illegible] à faire un cours [illegible] pendant le 2e semestre de l'année scolaire [illegible] moyennant une rétribution de 250 fr. [illegible] Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien me faire connaître votre décision à ce sujet.

1er Mai 1914

2e Direction
3000/9

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le Préfet des études
Leyssieux

15 Mai 9

568

1

Monsieur le Ministre,

Ordonnance de paiement

J'ai l'honneur de vous transmettre l'ordonnance de paiement à liquidation réservée émise le 25 Novembre 1915, au profit de Monsieur le professeur Lacroux.

12 Mai 1919

1re

1941 V

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Leyssieux.

21 Mai 19.

569.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la guerre m'a coûté la vie de onze membres de mon personnel.

17 Mai 1919

2e
6540

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études.
Léon Bailly.

24 Mai 9

570.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien désigner un professeur de Troisième et un professeur de Cinquième en remplacement de MM. Dagony et Scalais appelés, il y a trois semaines, en intérim à Mons.

Il est bien difficile d'assurer la suppléance de deux professeurs d'Humanités, surtout quand, à défaut de professeurs de français, les titulaires des deux Humanités anciennes, dont aussi chargés des Cours de français en section Moderne, je suis obligé de me charger moi-même de plusieurs heures de leçon chaque jour.

D'autre part, je ne vois quelle mesure je dois prendre relativement à Mr Scian. Nommé professeur d'histoire et de géographie à Tournai, il était en congé. Il a gardé ses fonctions en attendant l'arrivée de son successeur, auquel je suis d'avis de donner de nouvelles.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet des Etudes
Leybidy.

14 Juin 9

571

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous proposer de désigner en qualité de membres du jury de l'examen de sortie Messieurs Louis Vienne, notaire et Docteur en droit, et Léon Janvier, chef de section principal au chemin de fer, tous deux à Orth.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet [illegible]

1er Juin 9.

572.

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements [illegible] demandés [illegible] de gymnastique.

10 Juin 1914

1°. Population des classes:

A. Ecole Rémoise.

	Hum. communs	Hum. de réserve	
504 1e	7	Saint. 15	Cumulés 4
2e	—	6	7
3e	3	4	8
4e	10	16	
5e	5	14	
6e	9	3	
7e	11	6	

B. Ecole Moyenne.

	Sect. Moy.	Sect. Prép.	
1e	37.	9	1re [illegible], 1 Indien
2e	21	12	
3e	19	11	
4e		4	4e " Habitants étrangers en 1 de Com.
5e		15	3e "
6e		31	

2°. Les 3 degrés préparatoires constituent chacun un groupe. Pour les autres, les combinaisons des groupes suivantes des élèves de même âge ou à peu près appartenant également à l'Ecole ou à l'Ecole moyenne [illegible]

heures affectées à l'étude ou à l'enseignement d'une branche facultative : 2 à 4 h. ½, au moment de la [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ;

est remplacé par M. Bacot, lequel est chargé [illegible]

[illegible] comme je l'ai dit plus haut

[illegible]

[illegible]

11 Juin 1914

573.

Monsieur le Ministre,

Nomination d'un 3ème surveillant.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je me suis entendu avec M. le Recteur de l'Académie de Nancy, pour qu'il y ait lieu de créer ici un troisième poste de surveillant en titre.

14 Juin 1914

1e 6352

L'un des deux surveillants actuels, M. Bonnieu [illegible] est chargé [illegible] mathématiques et du cours d'histoire et [illegible] et ne peut plus me rendre que fort peu de service comme surveillant.

Il faudra confier à l'autre surveillant le cours d'histoire et géographie en 7ème dont M. Dewert a été déchargé par décision du 17 février 1913 (3e section n° 2078), ce qui ne fera que compliquer la situation déjà bien difficile aujourd'hui.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Lapicque.

574

Monsieur le Ministre,

Veuillez bien me pardonner de vous exposer
ma requête d'appel pour [illegible]
professeur de langues [illegible] à
l'athénée de Chimay.

Votre lettre du 18 juin à Monsieur le Député Van
Vandenberg porte que Monsieur Van Ver Hoff
[illegible] a proposé [illegible]
[illegible] avait exprimé le désir d'être promu et avait
donné la promotion de 1914 par dépêche du 30 Octobre
1913, 2e section n° 15A. Cette [illegible]
par Monsieur Cornesse, qui avait délégation de
secrétaire général, nous pensions [illegible]
nomination comme [illegible]

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien
revenir sur votre décision, de nommer à [illegible]
Mlle Boeckel, qui a conquis [illegible]
et de ses élèves. Il est inouï, pour [illegible]
et le déplacement pour Chimay lui serait très
onéreux. [illegible]
Monsieur l'Athénée qu'il est question de supprimer
[illegible] pour [illegible]
[illegible] de monsieur Degie, [illegible]

l'hostilité de ses collègues et, je le crains, des élèves, en plus, les tracasseries du Bureau d'Administratif.

Faut-il ajouter que le départ de Monsieur [illegible] dans l'établissement. Veuillez bien remarquer, effet, que, depuis le 1er mai, il me manque un professeur de 3ème et un professeur de 5ème; les deux professeurs qui occupaient ces chaires [illegible] à Rome et, malgré mes [illegible] n'ont pas encore été remplacés.

Je vous prie que vous [illegible] en considération, je vous serais [illegible] de l'établissement.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, [illegible] mon profond respect.

Le Proviseur des études
[illegible].

20 Juin 9

Monsieur le Ministre,

18 Juin 1919

Conformément à la circulaire du 7 Octobre 1918, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint [illegible] pour [illegible] à expliquer pendant l'année scolaire 1919-1920.

[illegible] à vous prier [illegible] de mon profond respect.

Le préfet des [illegible]

3 Juillet 9

576

2 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le bulletin des attributions du personnel et un rapport sur un surveillant intérimaire,

1919

2e

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le Préfet des études,

Léon Petit

3 Juillet 1

577

Monsieur le Ministre;

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun membre de mon personnel n'a enseigné pendant la guerre, dans une école Belge à l'étranger, ou en territoire non envahi.

30 Juin 1919

4e

2040

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon entière

Le préfet des études,

Léopold

4 Juillet 9.

578.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Elias, M., que vous avez désigné comme professeur extraordinaire de 5ème, est entré en fonctions ce jour.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Kléopatty :

581

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre copie du procès-verbal de l'examen de santé qui a eu lieu hier.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet du Calvados,

23 juillet 9

582

15 4

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des compositions pratiques de la 3ème série.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Lespiault.

31 Juillet

583

cours d'Histoire et
de géographie en 7e.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous proposer de confier à Monsieur Noots, Joseph, surveillant, le cours d'Histoire et de Géographie en 7ème, dont Monsieur Lenaert a été déchargé par votre dépêche du 6 Septembre 1913 2e Section, N° 21.7A.

Monsieur Noots est à même de faire ce cours qui, confié à son surveillant de division, ne sera plus exposé à être supprimé de fait dans le cours de l'année.

Veuillez agréer Monsieur le Ministre l'hommage de mon profond respect.

Le Recteur
Léopold

R Noit 9.

584

4 o

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre :
1°. mon rapport sur l'année scolaire 1916-1917.
2°. trois exemplaires du Calendrier.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léo Testut.

[illegible]

A. Fo [illegible]

c. L'état nominatif comptait 1.6 [illegible]

[illegible]

c. [illegible]

chacune de ces deux époques, soit 43.

cf. Les Humanités modernes, le 1er trimestre donnait 83 élèves ; nous en constatons 86 à la fin du 3ème.

d-ef. Ces élèves se répartissent comme suit :

Classes	Humanités classiques		Humanités modernes		Humanités spéciales		Total	
	1er trimestre	3ème trimestre	1er trimestre	3ème trimestre	1er trimestre	3ème trimestre	1er trimestre	3ème trimestre
1re	6	1	6	—	10	4	15	4
2e			—	—	8	8	6	6
3e	3	1	2	1	11	9	5	8
4e	5	2	9	1	12		10	
5e	5		5	—	7		15	
6e		8	10		7		7	
7e	—	10	9		6		6	
	21	18 4	22	19 2	21	32 21	30	38 18
	43		43		82		86	

Le mouvement de la population a été notable. Nous avons perdu 41 des élèves présents au 1er trimestre ; 3 sont [illegible] ; 8 ont trouvé des emplois, une dizaine font des arrangements à résidence de leurs parents, les autres pour des motifs [illegible]

Le nombre des élèves avec lequel nous terminons l'année [illegible]

remarque. Il ne pouvait pas en être autrement à Cayenne que le fonctionnement n'a eu que 20 élèves, sur la ligne de Blaison-Gohasnanges n'est pas croisée, pas plus que les deux lignes vicinales Ville-d'Avray à Ville-Evrard à part les lignes de Vincennes semblent placées pour que nos élèves se fréquentent entre eux, les autres n'ont été rendues au trafic que dans le cours de l'été, mais des horaires bien défectueux. Ainsi les régions de Gohasnanges, Longa, Lessines et Hollay ne nous envoient guère qu'une douzaine d'élèves, qui nous arrivent en vélo.

D. Enseignement.

La rentrée des classes avait été avancée d'un mois, en prévision des événements qui pouvaient [illegible] écarter les élèves et, malgré les difficultés [illegible] ferroviaires et les visites des avions, nous avons eu des cours réguliers jusqu'au [illegible]. Il paraît donc trois mois de cours et, si l'on tient compte des congés ordinaires et des vacances, nous pouvons dire que nos élèves ont eu cinq mois de cours.

[illegible], on faisait un effort pour obtenir un travail profitable malgré les mauvais temps, qui nous auraient interdit de donner des leçons. Car nous étions logés un peu partout, dans des locaux de fortune aux crochets des maisons ouvrières, sans possibilité en général d'ouvrir les classes, car l'administration des Beaux-Arts affirmait ne pouvoir nous prêter aucun matériel. J'ai fait connaître cette situation dans mon rapport sur l'année scolaire 1917-1918.

Le 26 Octobre, le Congrès donnait [illegible] ;
[illegible] ; les [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ;

Il est regrettable que [illegible] soit [illegible]
à l'Ecole de [illegible] 3e et [illegible],
soit [illegible] très rapide. J'ai été obligé de me
charger moi-même des cours de la 3ème, [illegible]
élèves n'auraient eu que des leçons de [illegible]
données par des répétiteurs, en remplacement de
celles d'autres classes. — Monsieur Mathieu, qui
[illegible] cet hiver, a repris [illegible]
répétiteur de 5ème jusqu'à l'arrivée, le 1er [illegible]
de M. Hias, instituteur et a été alors chargé de la 3ème

Les 11 nouveaux Ardennais, dans les élèves sont
réguliers. Cinq élèves des classes modernes ne
suivent pas l'allemand: ce sont un garçonnet et
jeunes gens qui sont venus d'écoles où ils
n'ont pas étudié cette langue; quelques autres
nous ont quitté dans le courant de l'année, classé
dans la même cas; vraisemblablement, à la rentrée
prochaine des cours de l'école, [illegible] pour
les [illegible] d'autres occupations.

Dans toutes les classes, la fréquentation a été [illegible]
régulière, si pas toujours dans toute son [illegible]

§. II. Etat de l'enseignement dans les
[illegible]

La classe de [illegible] est bonne et section
[illegible] et des Modernes scientifique, [illegible]
en section commerciale.

Dans la 2e [illegible] commerciale. Il faut dire que
trois élèves, le niveau de la section Moderne est plutôt
satisfaisant et ne [illegible] ce qu'il devrait être.
La 3e latine a 3 élèves dont un bon et 2 faibles. La
3e [illegible] est assez bonne.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Pendant l'été, on a fait donner quelques leçons [illegible] l'heure, [illegible] le matin, [illegible] l'heure [illegible] la récréation d'hiver, [illegible] l'amusement [illegible] jeux.

Agronomie.

[illegible] 21 élèves [illegible] à [illegible] : la flanelle. [illegible] [illegible] [illegible]

C. Discipline.

La discipline générale a été bonne. Aucune punition grave n'a dû être infligée.

D. Études et connaissances.

Elles ne donnent pas de renseignements. A l'égard de notre Idéal national, nous avons constaté, dans les conférences intermédiaires, que celui de l'Idéal Moyenne.

E. Formation religieuse et Morale.

Huit Dimanches régulières ont été accordées. Les notre élèves ont suivi consciencieusement les exercices et y tenu montrés dociles et respectueux.

F. G. Relations du préfet avec le personnel administratif — avec le personnel.

Ils ont été faciles et cordiaux.

Conférences.

Aucune conférence n'a été faite, faute de local convenable et de temps. Aucune conférence n'a été autorisée pour traiter ces points d'Idéal de Patrie, notre chère famille royale et notre armée actuelle. Les maîtres et élèves en tiennent lieu ainsi que le choix des morceaux choisis.

Les excursions botaniques et les tir de vont faites comme les autres années.

Observations sur [illegible]

1848 1849.

Noms des professeurs et leurs titres	Présents aux 2 cours	Cours de 2 heures	Cours de 1 heure	Interrogations (1 par quinz.)	Présents	Observations	Observations
[illegible] Jules, pr. [illegible]	1	1	1	1	.		
[illegible] Jorge, [illegible]	1	1	1	1	1		
[illegible] Henri, [illegible]	1	1	2	2	3	1	
[illegible] Matthias, [illegible]	1	1	2	1	1		
[illegible] Léopold, [illegible]	1	2	2	2	1	9	
[illegible] Jules, [illegible]				1	1		remis au 2e sem. entier.
[illegible] Jean-Pierre, [illegible]	1	1	1	1	1	2 cours	suspendu pour [illegible]
[illegible] Adrien, [illegible]					1		
[illegible] Louis, [illegible]	1			1	1	6	
[illegible] [illegible] Matthias typ. Dessin.	1	1	1	1	1		
[illegible] Emile, [illegible]	1	2	1	1½	1	4	
[illegible] Paul [illegible]	1	.	1	1	1	20	
[illegible] Julien, [illegible]	1	1	1	1	1	1	
[illegible] Alfred, [illegible]	1		1	1	1	2	
[illegible] Alexandre [illegible]	1		1	1	1	1	
[illegible] Georges [illegible]	1	1	1	1	1	2	
[illegible] Jules [illegible]	1	1	1	2	1	2	
[illegible]					1		
[illegible] Joseph.					1		

Personnel [illegible] Consuls. — Leçons particulières.

Noms et prénoms du titulaire.	Fonctions principales	Fonctions accessoires	Consuls attachés à l'Établissement. Nombre d'heures par semaine consacrées à l'enseignement	Montant de la rémunération annuelle	Consuls attachés à l'Établissement. Leur emploi dans l'établissement	Consuls en dehors de l'Établissement. Date de l'autorisation ministérielle	Nombre d'heures par semaine	Montant de la rémunération annuelle	Leçons particulières. Nombre de leçons par semaine	Leçons particulières. Nombre de mois	Leçons particulières. Jours et heures
[illegible]	[illegible]	Dessin	14	2 [illegible]							
Stienon, Paul	Sténographe	Agrégation	3	5 [illegible]							
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]							
[illegible]	L. germ.								2	6	[illegible]
De Waël, Gustave	D.								6	5	[illegible]
Van Baekel, Louis	id.								10	5	[illegible]
Vion, Léopold	Sténographe								2	5	[illegible]
[illegible]	Mathém.								4	3	[illegible]

25 Août 9.

585

Monsieur le Ministre

18 Août 1917

2e
B5.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne m'oppose pas à la nomination de Monsieur Elias en qualité de troisième surveillant et à rajouter pourtant que, très myope, il ne puisse se rendre que des services limités notamment dans la surveillance des études.

Veilley, Monsieur le Ministre, [illegible]
l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études
Léon Veilley.

4 Octobre 9.

5 .

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de rigoulement de Monsieur Wachtenier, professeur de grammaticque, et les certificats y annexés.

6 Septembre 1914

2e

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopbiette.

8 Octobre J.

588

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
[illegible]
[illegible]
vérité.

Veuillez bien trouver ci-joint : 1°
[illegible]
2° le tableau des [illegible]
[illegible].

Je vous prie, Monsieur le Ministre d'agréer
[illegible]

Le préfet des Alpes
[illegible]

200

15 Octobre J.

et

511

1.

Propositions pour l'attribution des cours de dessin.

10 Octobre 1919

à 25

Monsieur le Ministre,

Veuillez bien trouver ci-dessous ma proposition pour le remplacement de Monsieur Cartuyvels, professeur de dessin à l'athénée et à l'école moyenne, décédé le 31 Mai 1917.

A l'école Moyenne, il y a lieu de conserver la situation existante, conformément d'ailleurs à votre dépêche du 10 Juillet dernier: le cours de dessin est partagé entre Mlle. les régents Leroy et Vivien, ce dernier étant en outre chargé du travail manuel.

A l'athénée, j'ai l'honneur de vous proposer comme professeur M. Cartuyvels, Georges, fils du professeur disparu. Brillant élève de l'Académie royale des Beaux-Arts de Gand, doué d'un grand sens artistique, je le considère comme apte à remplir la succession de son père. S'il n'a pas le diplôme légal et le grade d'instituteur, j'estime que le certificat ci-joint du directeur de l'Académie et la méthode qu'il a acquise en partageant les travaux de son père, pourront lui en tenir lieu.

J'ajouterai que Monsieur Georges Cartuyvels a participé à la guerre en qualité de volontaire, accomplissant son service [illegible]

de sa fille. — Veuve à 18 ans, elle pourrait venir en aide à sa mère, dont les ressources vont se peu à peu limitées à sa maigre pension de retraite.

J'invoque la bienveillance de Monsieur le Ministre, [illegible] pour qu'il veuille bien [illegible] ma demande.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études et directeur

20 Octobre 9

591

Personnel enseignant.

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Waldenburger, que vous avez désigné pour succéder à Monsieur Jolibert, comme surveillant-chargé de cours, n'est pas encore arrivé. Je m'informe que il doit effectivement y être transféré à Colmar, mais d'ici peut-être

Mr Delattre avant l'entrée en fonctions de son successeur, vous prie d'agréer le témoignage de son entier dévouement.

Permettez moi, Monsieur le Ministre d'attirer de nouveau votre attention sur la situation qui m'est faite : elle dépasse celle des plus anciens jours de la guerre. Il me manque un professeur d'histoire et de géographie, un professeur de 5ème, un maître de dessin, un surveillant général de nuit et un répétiteur des classes élémentaires. Des neuf derniers professeurs suppléants (qui ont bien jugé [illegible] comme j'ai fait) et des maîtres auxiliaires, j'ai été abandonné successivement d'heure en heure. Je ne dispose que d'un surveillant chargé [illegible] d'une soixantaine d'élèves de [illegible]

Et l'école [illegible] Monsieur Hainaux, nommé à l'athénée de Chimay, le 2 août dernier, n'est pas remplacé encore : il en résulte que [illegible]

comte de Flassans n'est donné qu'en fait
[illegible] progrès rangé [illegible] et par
le Mot, surveillant de l'athénée, et que les
leçons d'allemand et d'anglais ne sont pas
aussi bien faites.

Je vous supplie, Monsieur le Ministre, de
vouloir bien m'envoyer d'urgence le personnel
dont [illegible] ont besoin, car, même
au complet, le corps professoral est déjà très réduit.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage
de mes sentiments respectueux.

Le préfet du [illegible],
Comte [illegible]

29 Octobre 9.

592.

Monsieur & Ami,

J'ai [illegible] votre pièce [illegible]
[illegible] j'en [illegible]
[illegible] je vous prie [illegible]
en faveur [illegible]

Veuillez, Monsieur & Ami, agréer
l'hommage de votre [illegible]

[illegible]

27 octobre 9

Monsieur le Ministre,

Veuillez bien me permettre de vous faire remarquer que votre télégramme du 25 du courant contient une omission, ainsi que je vous l'ai signalé par télégramme, hier dernier 27 courant.

Votre télégramme porte : M. Jungo Carlyon a remis pour [illegible] de Bonn. MM. Hubaux et [illegible], docteurs en philologie et Georges, reçus à nouveaux respectivement remplacement de MM. Stoeg, Vion et Vanderbergh [illegible]

Monsieur Vion étant docteur en histoire, je pense que [illegible] intention est de lui confier les cours d'histoire et de géographie, en remplacement de Monsieur Vanderbergh, tandis que j'ai cru devoir, [illegible] par le changement d'attribution.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien me faire savoir si c'est bien ainsi que je dois interpréter votre télégramme.

Veuillez [illegible], agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Liagre.

30 Octobre 7.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai reçu, du Bureau administratif, avis de la nomination de Monsieur Vion aux fonctions de professeur d'histoire et de géographie. En conséquence, je vous prie de vouloir bien [illegible] comme vous avez.

Un nouvel avis m'est parvenu. Monsieur Mettier, nommé pour remplacer Monsieur Vion, me fait part du refus de Monsieur le Préfet de l'athénée de Liège de le laisser partir avant l'arrivée de son successeur, motivé le télégramme par lequel vous l'invitez à venir immédiatement à Gand. L'athénée de Liège dispose cependant de plus d'un surveillant.

Monsieur Campens, désigné par vous en qualité de surveillant chargé de cours de mathématiques, n'a pas encore donné signe de vie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold[illegible].

3 novembre 9.

796.

1

Monsieur le Ministre,

29 octobre 1919

1er 1908

J'ai l'honneur de vous transmettre une ampliation de l'arrêté qui a chargé Monsieur Wathieu, Georges, des fonctions de professeur de 2e latine à l'athénée royal d'Ath.

Monsieur Wathieu n'est entré en fonctions ici qu'au 1er Octobre 1919. Du commencement de Juin à fin Juillet, il a occupé à Huy la classe vacante [illegible] Wathieu, ce dernier ne pouvant pas quitter Ath avant les grandes vacances.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien régulariser sans retard la situation de Monsieur Wathieu, sa nomination à Ath n'ayant pas été faite par l'administration séparatiste.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon [illegible]

Le préfet des études,

Léopold [illegible]

4 Novembre 9

377

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Messieurs Hubeau et Vion ont fait possession de leurs fonctions respectives de professeurs de 5ème et d'Histoire et de géographie.

En attendant l'arrivée de Monsieur Mouriau, que Monsieur le Préfet de l'Athénée royal de Liège continue de retenir, les leçons de français en 6ème et de latin en 6e et en 7e sont confiées à Monsieur Elias, surveillant.

Monsieur le Préfet de Liège m'écrit qu'il attend, pour laisser partir Monsieur Mouriau, d'être avisé officiellement de sa nomination à [illegible].

Je suis toujours sans nouvelles de Monsieur [illegible], nommé à [illegible] de Sciences mathématiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet des études.

16 Novembre 9.

597

4 3

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-inclus la requête de Monsieur Elias, M., tourneur, que vous m'avez transmise pour avis.

Je connais les grandes charges de famille que supporte Monsieur Elias et les soins spéciaux que réclame la santé précaire de Madame Elias.

Les ressources ordinaires dont il dispose ne pouvant suffire aux besoins de la famille, [illegible] secours à Monsieur Elias.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopold.

7 Novembre 1917

4me

1894 B

11 Novembre 9

600

Persan et intrigant.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous donner avis de l'entrée en fonctions de Monsieur Mauvier, professeur de 6e et 5e de Latin.

Je reste sans nouvelle de Monsieur Campan, remercié par vous pour surveillant chargé de cours.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

[illegible]

29 Novembre

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous renvoyer votre dépêche du 26 Novembre courant, 1ère section, n° 1908, relative à Monsieur Fulbert (Maurice), Monsieur Fulbert est, depuis le 1 Octobre écoulé, attaché à l'artillerie Communal de Schaarbeek.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le Préfet des études,

29 Novembre 9.

403

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau des services de Monsieur Sliaq le surveillant.

26 Novembre 1909

1re

1908

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold Ely.

5e Chambre 9.

605

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de renseignements et état de services de Monsieur Mercier, Jules, professeur.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léopold

8 Décembre 1.

106

2

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Glaeteur, absent depuis vendredi, sollicite un congé d'une vingtaine de jours.

Veuillez bien trouver ci-inclus la lettre qu'il m'envoie et le certificat de son médecin.

J'ai chargé Monsieur Hiet, surveillant, de le suppléer.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold[illegible].

11 Décembre 9

608.

3 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre trois exemplaires du tableau des attributions hebdomadaires du personnel.

4 Décembre 1919

3e

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études.

Léon Bailly

17 Décembre 9.

C10

4 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
1° le tableau de renseignements et état de service de
M. Maurice Mercier, — un extrait de son acte
de mariage;
11 décembre 1919 2° le tableau de renseignements et état de service
de Monsieur Hubert;
1908 3° Votre dépêche concernant Monsieur Campus,
lequel n'a jamais paru ici.
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage
de mon profond respect.

Le préfet des études,
Lespinasse.

20 Décembre 19

611

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci dessous l'état des services de Monsieur Meunier, professeur de 2e cat. 7e latine

prof. int. de 2 gl.	athénée r. d'Arlon	12 Oct. 1914 – 31 Juillet 1915	
d. chef 2e et 1e	coll. c. de Virton	1 Oct. 1915 – 31 Juillet 1916.	
D. 4e l.	ath. r. d'Arlon	16 Nov. 1916 – 5 Nov. 1917.	
surveillant	r. de Liège	1 Oct. 1918 – 25 Oct. 1919.	
professeur 6e 1re l.	" d'Ath	25 Oct. 1919.	

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Meunier.

11 Décembre 9.

612

97

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des compositions pratiquées dans la 9ème série.

Veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léon Bielle.

220

15 Décembre J.

413

Monsieur le Directeur Général,

11 Décembre 1919

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne puis vous désigner parmi les membres de mon personnel aucun nom à ajouter à la liste que vous me transmettez.

Monsieur Doury aurait certainement mérité la haute distinction que vous proposez en faveur de ses collègues; mais le blâme qui lui a été infligé pour manque de tact patriotique ne me permet de vous donner son nom que pour mention.

Parmi les anciens professeurs, je dois signaler à votre bienveillante attention Monsieur Jolard, Gustave, professeur de poésie et Monsieur Darolle, Jules, surveillant chargé de cours;

[illegible] l'assurance de ma haute [illegible]

Le préfet des études,

Lépicier.

8 Janvier 20

614

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau du personnel de l'athénée royal d'Ath.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hom-
[illegible] profond respect.

Le préfet des études,

Léopold Delly.

24 Décembre 1919

2e

1906

16 janvier 20

615

Monsieur le Ministre,

30 Décembre 1920

3e

2612.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai dû apporter quelques modifications à l'horaire des cours de dessin.

1° La leçon de cours aux élèves de 7me, le lundi, à 3 heures, est reportée au samedi, à 3 heures. De cette façon, le 1er demi-cours moyenne occupe seule le local.

2° Les élèves de 1re et 2me latines et scientifiques [illegible] lundi, le mercredi, à 11 heures [illegible]

[illegible] tient, il est impossible de réunir toutes les classes pour le cours de dessin, en fixant ce cours dans le cadre de la journée. Mais vous voudrez bien reconnaître que la salle est divisée en deux parties, qui peuvent être occupées chacune par une classe différente et que deux classes peuvent ainsi travailler sans se troubler [illegible] J'ai toujours trouvé cette solution, qui n'a amené jusqu'ici aucun inconvénient. Dans la mesure du possible, je la rétablirai de plus en plus.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Lucien Cellier

617.

28 Janvier 1920

3e
2011

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau horaire modifié des cours de dessin et de travail manuel de l'athénée et de l'école Moyenne.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études et Directeur,

et 9 Février 0.

618

Monsieur le Ministre,

Conférences patriotiques.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, depuis les premiers décembre les élèves de l'athénée et de l'école Moyenne assistent à une série de conférences patriotiques faites par des officiers de l'armée.

30 janvier 1920

3e
1920

Ces conférences ont été organisées à l'annexe avec le concours des institutrices d'Ed. Chicoye Hobacq et ont lieu dans la grande salle du cinéma-palace. Trois cartes pour le personnel et les familles, 180 cartes ont été réservées pour les élèves.

Les faits traités :

1. La défense de Liège, par Mr le Colonel Jacobs;
2. La bataille de l'Yser, par Mr le Colonel Jacobs;
3. La Vie dans les tranchées, par Mr le Major Hennequin;
4. La guerre aérienne en Flandre, par Mr le Lieut-Colonel Mayer;
5, 6 et 7. Les efforts et les énergies de l'armée belge dans la guerre 1914-1918, par Mr le Colonel Leloir.

La série de conférences sera clôturée le 11 février.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études et directeur,

Léon Jadot.

18 février

626

Monsieur le Ministre,

27 janvier 1920

3e
1961

j'ai l'honneur de vous proposer d'attribuer une Course de voyage pour suivre, pendant les vacances, les leçons d'anglais dans une famille française, à Monsieur Herbaux, Jean, professeur de 5ème H.A et de français en 5ème H.N.

Sous tous motifs de famille et, en particulier, de charité de la vie, aucun des professeurs de langues germaniques [illegible]

[illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léon Veuillez

7 Mars 1910

621.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que notre département a mis à profit pour la bibliothèque de l'établissement le Dr. Jac. Van Ginneken — Handboek van Nederlandsch Taal. Deel I.

1 Mars 1910

3e
22737

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold

13 Mars

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès verbal de la conférence professionnelle du 28 février écoulé, ainsi que les rapports y annexés sur les professeurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet [illegible]

[illegible]

18 Mars

C 123

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser 27 formules de diplôme de sortie.

En vous transmettant le procès-verbal de l'examen de 1919, j'avais demandé [illegible] à l'appui des formules pour les élèves reçus en 1917 et 1918 ; elles me manquent toujours et beaucoup d'élèves me réclament leurs diplômes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet [illegible]

[illegible]

26 Mars

625

14

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
les questions des compositions pratiques de
la 2e série.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

Le préfet [illegible]

Hôpitaux

26 Mars

626

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien désigner un vétérinaire pour suppléer en 3ème H.A., Monsieur Delbez, en congé, en remplacement de Monsieur Dejoux, que son état de santé empêche de reprendre ses fonctions.

Jusqu'ici, les médecins me faisaient espérer que l'auteur de ce dernier prendrait [illegible] d'un jour à l'autre ; d'autre part, la plus grande partie des cours étaient faits par Monsieur Lacroux, professeur de chirurgie, qui a eu cette année, que les cours de français et d'histoire H. M., à défaut d'élèves en 4ème H.A. ; les cours de matière secondaire étant confiés à MM. Mathieu et Blaconneau ; je pensais donner une compensation [illegible] mais je crains que, malgré tous les soins apportés par les suppléants, les cours ne soient [illegible] peu d'unité.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma [illegible]

[illegible]

13 Avril 0.

6.57

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur [illegible]berghe, Marcel, désigné par vous comme surveillant chargé d'un cours de mathématiques, à titre intérimaire, était mis à ma disposition ce jour.

Je lui ai confié le cours de mathématiques de la section des Humanités anciennes, à partir de la Classe de 5e et le cours des classes de 7es Rémois et 6es Rémois.

Monsieur le professeur Jorgen a reçu les cours de 2e professeur de mathématiques de la section des Humanités modernes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopoldet.

19 Avril 0.

630

7 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de recensement complété par Monsieur Nootz, surveillant, et les deux documents y annexés.

23 Mars 1920

2e 1924

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léon Bridel.

19 Avril 5.

631

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
les certificats d'études de Monsieur Cartigoch,
professeur de dessin.

3 Avril 1830

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

25

Le préfet des études,
Léopbiette.

7 Mai c

Réclamation de [illegible]

Mai 1920.

Jan 1909 A.

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu ci-joint la copie de Monsieur Vandenberghe, Paul, que vous me communiquez pour examen et avis.

Nommé surveillant intérimaire chargé de cours à l'athénée d'Ath, en août d'octobre 1919, Monsieur Vandenberghen m'a écrit pour savoir de quelle façon il serait chargé, occupant les mêmes fonctions, ou des fonctions analogues, à Uccle, il n'acceptait pas la mutation avec beaucoup d'enthousiasme, car il me disait qu'il ne quitterait pas son poste avant l'arrivée de son successeur. Je vous ai signalé la chose par ma lettre du 20 Octobre.

Le 25 Octobre nous parvint votre télégramme d'état portant « Vandenberghe et Campus nommés respectivement en remplacement de [illegible] et « Vandenberghe non acceptant »

Monsieur Campus n'a jamais pris ici aucune écrit, et Monsieur Vandenberghen m'a plus donné signe de vie, Voir mes lettres du 30 Octobre et 4 Novembre 1919.

Le poste que ce fonctionnaire n'avait pas accepté est aujourd'hui occupé.

J'estime que Monsieur Vandenberghe, Paul, aurait pu ne pas attendre le 15 Avril pour se souvenir qu'il avait été nommé à Alh. Il a eu vraisemblablement qu'il était de son intérêt de rester à Estaires ; s'il s'est trompé, lui seul [illegible]

Je suis d'avis que sa réclamation n'est [illegible] recevable.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold.

7 Mai

633

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau des services rendus dans l'enseignement moyen par Monsieur Paolo, Surv. surveillant.

6 Mai 1920

1re 1908 A.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect

Le préfet des études,

[illegible]

18 Mai

633

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier [illegible] pour cette année, une dérogation au règlement fixant la liste des ouvrages à donner en prix.

Il est extrêmement difficile de se procurer en librairie les ouvrages entre lesquels est limité le choix autorisé.

Je voudrais pouvoir acheter [illegible] des ouvrages étrangers et des livres et publications relatifs à la guerre et en particulier les ouvrages concernant la Belgique et les colonies, tels que [illegible] des cartes [illegible] des [illegible] pour la Bibliothèque professionnelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma parfaite estime.

Le préfet des études p. i. [illegible],

Léopold.

24 Mai

616

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les grandes vacances de l'année 1915 ont commencé le 1er Août et ont pris fin le 29 Septembre, date des examens d'admission et de passage. Les cours de l'année scolaire 1915-1916 ont commencé le 1er Octobre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, [illegible]

Le préfet des études
Léophrettey.

23 Mai 1920
fin
1911.

24 Mai

637.

Monsieur le Ministre,

Récompense spéciale du Gouvernement.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les élèves désignés ci-dessous se trouvent dans les conditions prévues par l'article 54 de l'arrêté ministériel du 30 septembre 1889 modifié par l'arrêté du 3 Mai 1920.

22 Mai 1920.

3e 1905

Année 1915, néant.
" 1916.

1. Humanités Mod. Scientifiques: Dekoker, Charles, de Gouvieux-sur-Oise, 6 prix généraux et Prix d'Excellence.
2. Humanités Anc. gréco-latines: Stergney, Jean, de Chièvres. 5 prix généraux consécutifs et Prix d'Excellence.
" 1917.
3. Humanités Mod. Scientifiques: Dufrenne, Jean, d'Ath, 6 prix généraux et Prix d'Excellence.
" 1918, néant.
" 1919.
4. Humanités Mod. Scientifiques: Deschepper, René, d'Ath. 6 prix généraux consécutifs et Prix d'Excellence.
5. Humanités Anc. gréco-latines: Bourg, Raymond, d'Ath, 6 prix généraux et Prix d'Excellence.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopold Lilly.

27 Mai

638

Conférences au
Musée du Cinquantenaire.

17 Mai 1920

3e
-1920

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier, pour les conférences qui auront lieu au Musée du Cinquantenaire, [illegible]

[illegible]

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

[illegible]

30 Mai

63

Monsieur le Ministre,

Mairie de la
Seine, le.

29 Mai 1920

Paris
1907

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Elias, Mathieu, a été chargé des fonctions de professeur de 5e au interim, le 1 Juillet 1919. Il a occupé cette chaire jusqu'au 31 Juillet 1919.

Du 1 Octobre, il a fait fonction de surveillant.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

[illegible]

1 fois

640

Examens de sortie :
jury.

31 Mai 1920

3e
1950.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous proposer la
délégation de M. Marcel Louis Vienne,
docteur en droit, et Léon Poinsot,
chef de section principal au chemin de fer,
en qualité de membres étrangers du jury du
deuxième examen de fin
d'études.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léon Bielle.

5 Juin

641

3

Horaire du cours d'agronomie.

29 Mai 1920
Min. de l'Agriculture et de l'Hydraulique
2e Direction gle.
4030.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en triple expédition l'horaire du cours d'agronomie établi à l'athénée.

Aucun élève de l'Ecole Moyenne n'est inscrit pour le suivre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le Préfet des études,
Lespiette.

Athénée et [illegible]

12 Juin 1920.

643

Monsieur le Ministre,

[illegible]

J'ai l'honneur de vous faire connaître les remarques que me suggère l'application prochaine des prescriptions de la circulaire ministérielle du 2 Janvier 1920 relative aux cours de langues modernes.

2 Janvier 1920.

5
1920

Il est bien difficile d'organiser dès cette année scolaire à l'Athénée où n'a que trois professeurs de langues germaniques — à l'Ecole Moyenne un seul, [illegible] — nous n'arriverons pas les heures nécessaires pour [illegible] dans,

[illegible] Nous sommes à peine sortis de la guerre [illegible] un grand nombre de nos élèves se destinent à des administrations publiques, banques, [illegible] commerciales, [illegible] Nous [illegible] le chiffre [illegible] de la population scolaire [illegible] nouvelle subdivision [illegible] nous [illegible] [illegible] [illegible] pour [illegible].

Pour ces motifs, j'ai l'honneur de vous demander [illegible] le bénéfice des §§ 3 de ladite circulaire et de [illegible] comme suit l'enseignement supplémentaire des langues modernes : 1° le français, 2° le flamand, 3° l'anglais 4° l'allemand.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon [illegible] respect.

[illegible] et Directeur.

25 Juin 0.

645

Monsieur le Ministre,

Distinctions honorifiques.

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous la liste des Membres du personnel de l'Athénée qui ont reçu des distinctions honorifiques:

18 Juin 1920

MM.

Piette, Léopold:

2e 1919

1. ch. de l'Ordre de Léopold (A.R. 1 fév. 1920),
2. Médaille civique 1re classe (23 déc. 1912),
3. Déc. 11s Mutualités, 2e classe (13 juillet 1911).

Carrosse, Jules:

1. ch. d'Ordre de Léopold (1 fév. 1920),
2. Méd. civique 1re classe (23 déc. 1913).

Jacques, Modeste:

1. ch. de l'Ordre de Léopold (1 février 1920),
2. Méd. civique 1re classe (3 Nov. 1913),
3. Méd. commém. règne S.M. Léopold II (17 janvier 1906.

Rutchebeke, Julien:

1. ch. de l'Ordre de Léopold (1 février 1920),
2. " " Léopold II (5 Juin 1911).

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léop. Piette.

25 juin

et

647

Monsieur le Ministre,

Langues vivantes.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par lettre en date d'hier, le Bureau administratif m'informe qu'il s'est rallié à mon avis concernant la nouvelle organisation des cours de langues modernes.

21 juin 1920

3e

1970.

En conséquence, il a proposé à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts, pour l'athénée royal et l'école moyenne de garçons, l'étude des langues vivantes dans l'ordre suivant: "français, flamand, anglais, allemand."

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études et directeur,

Rémy Cilla.

29 Juin

647

Monsieur le Ministre,

17 Juin 1920

2e

J'ai l'honneur de vous transmettre
mon rapport concernant un candidat
chargé de cours intérimaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect,

Le préfet des études,

Léon Bielle.

Athénée royal
d'Ath.

1919 - 1920.

Rapport concernant Monsieur
Vandenberghe, Marcel,
remplissant charge de cours intérimaire (math. H.)

Entré le 13 Avril 1920, Monsieur Vandenberghe a obtenu rapidement le respect des élèves et une discipline excellente.

Très dévoué, travailleur, il prépare ses leçons avec soin, corrige bien ses devoirs et sait faire travailler ses élèves.

Pendant la guerre, réformé pour blessure grave, il a enseigné, d'Octobre 1915 à fin Juillet 1919, dans un grand collège français, à Rouen, avec succès. Il y a acquis de la méthode et une certaine expérience de l'enseignement.

Sa conduite et ses leçons sont exemplaires de tout point de vue.

[illegible]

29 Juin 1920

648

Monsieur le Ministre,

Je, soussigné, L. Piette, préfet des études de l'athénée royal et directeur de l'école moyenne à Ath,

Vu l'absence presque complète de trains utilisables pour nos élèves externes venant de la région circonvoisine;

Vu l'impossibilité pour beaucoup de jeunes gens de faire ou de continuer des études moyennes de l'un ou l'autre degré, faute de moyens pratiques pour venir à Ath, ou en repartir, à heures convenables,

Ai l'honneur de vous prier instamment de prendre en considération les plaintes nombreuses qui ont été adressées à votre administration et de faire rétablir d'urgence les trains qui, avant la guerre, permettaient à nos élèves externes d'arriver entre 7 et 8 heures et de repartir vers 16 heures.

J'ose espérer que vous voudrez bien donner des ordres pour que satisfaction soit donnée à nos élèves et à leurs familles et je vous prie,

Monsieur le Ministre,

d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études et directeur,

L. Piette.

7 Juillet 0

649.

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal de la prestation de serment de Monsieur Hins, M. surveillant.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Laplace

1 Juillet

650

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la liste des ouvrages classiques dont l'emploi est proposé pour l'année scolaire 1920-1921.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold[illegible].

1 feuillet

651

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous retourner
18 formules du diplôme de bonté ;
j'avais que j'avais demandé, pour la
[illegible] subir pareillement l'estampation,
n'a été fait deux fois.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études
Léopold [illegible]

16 Juillet 0.

654

1

Examen de sortie.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal de l'examen de sortie. Veuillez bien me faire envoyer cinq formules de diplôme.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Leop ictb.

19 juillet 0.

665

17 s.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
les questions des compositions pratiques
de la 3e série.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect,
Le préfet des études,
Loop Tell

20 Juillet

656

3

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une demande de congé (10 jours) de la part de Monsieur Flaceliere — le certificat médical y annexé — le tableau des noms proposés pour son remplacement provisoire

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Ler

Maximilien Flasschoen, professeur de 4e à l'A.A.
+ français en 6e à l'A.N.

Maximilien
Jean Marie
Vincent.
Vital.
Ath — Chevalet.

français	6	Maximilien Flasschoen,	19	20 juillet 21 juillet.
latin	9	professeur.		
grec.	5			

Ath, 20 juillet 1920.
Le préfet des études,
Léopold Petty.

256

31 Juillet

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de Monsieur le professeur Hénon sur le cours d'agronomie qui lui a été confié.

Monsieur Hénon a apporté dans ses leçons d'agronomie le même zèle que dans les cours dont il est le titulaire et son enseignement a été fructueux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

31 juillet

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur [illegible]
[illegible] 1791.
[illegible]
[illegible]
[illegible] mon profond respect,
[illegible]

[illegible] royal d'[illegible].

[illegible] et sur l'année [illegible] 1[illegible]

A. Population.

a) Il [illegible] 1er trimestre nous avons signalé la présence de 137 élèves; nous terminons l'année scolaire avec 126.

a [illegible]	62	52
c) [illegible]	85	74
d) [illegible]	6 [illegible]	

[illegible] trimestres fractionnaires [illegible]

Classes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1re	-	-	-	-	-	3	3	3	2
2e	2		2	-	-	6	3	3	1
[illegible]	1	1	1	1		13	5	12	3
4e	5	2	5	2		25		23	
5	7	1		1		11		10	
		8		4		13		10	
		20		20		3		7	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	52	11	10	6
		85				85		74	

b) [illegible] de la population; [illegible] bas [illegible] 1er trimestre (137 élèves) [illegible] ; [illegible] cause [illegible] 3 mois, [illegible] que la fréquence signalée [illegible] ne correspond [illegible] pas [illegible] améliorée. La ligne [illegible] de Klosters à Coire et celle de Brunnen [illegible] [illegible] [illegible]

Parmi les élèves arrivant en barque et à bicyclette des lignes de Tournai et de Courtrai.

Nous gardons d'élèves de la région de Bruxelles qui de leur propre initiative quittèrent en octobre pour l'Allemagne, ayant pour elle collaboration les [illegible] qui se rendent pour cette [illegible]. Deux élèves inscrits déjà ne nous sont pas revenus pour [illegible]. Huit élèves nous sont [illegible] pendant l'été pour entrer comme commis au chemin de fer; [illegible] dans des banques; d'autres ont suivi leurs parents, qui changeaient de résidence; enfin deux ont été exclus.

Les élèves [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] de leurs [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] années de la guerre, elles ne comptaient déjà [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

B. Enseignement.

§ I. En général, l'état de l'enseignement a été aussi bon qu'il peut l'être à l'époque de transition où nous vivons. Les classes moyennes et les classes supérieures se ressentent fortement des mauvais jours, quoiqu'il y ait bien lieu d'être satisfait des résultats acquis et de la manière dont nos élèves reprennent le travail. Les classes inférieures ne doivent rien aux classes correspondantes d'avant la guerre.

La revue d'appréciation a été aussi deux [illegible] d'études, [illegible] laquelle il n'y a guère lieu de faire [illegible] a été [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] et [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

Les élèves irrégulières ont été peu nombreux, dix en tout, entrés dans les classes supérieures sans avoir suivi régulièrement le cours d'allemand.

Huit élèves en tout suivent l'allemand facultatif, six environ fréquentent tous les élèves suivant l'anglais.

[illegible] l'Algérienne.

26 élèves avaient demandé leur inscription; 4 ont quitté l'athénée dans le cours de l'année; 22 ont suivi régulièrement jusqu'à la fin de l'année.

Ces leçons ont eu pour objet la géométrie, l'arithmétique. M. Simon [illegible] s'est appliqué dans ces leçons le même zèle que dans les cours de sciences qu'il a donnés.

Cours facultatifs.

Huit élèves ont suivi les cours facultatifs d'allemand. 14 ont suivi le cours d'anglais dans les 3 classes supérieures. Tous les élèves de 3e, 2e et 1re A, plus 11 ont suivi ces leçons d'anglais.

Prix décennaux.

Dans les concours publics plus haut pour les cours d'histoire et de géographie, les programmes ont été tous deux suivis. Les prix d'auteurs latins sont celles inscrites dans les listes envoyées au Département [illegible]

[illegible]

[illegible] de discipline a été généralement bonne. Les relations ont été peu nombreuses à signaler le plus [illegible]

Nous avons le regret d'annoncer prématurément l'exclusion définitive de deux élèves pour atteinte à la morale :

D. Études en commun.

Elles ne sont pas organisées. Les élèves sont par les trains des matin sont reçus, en attendant l'heure des classes, à la salle d'étude avec les élèves du pensionnat. Il en est de même de ceux qui n'ayant pas de train pour les renvoie à chez eux de suite après les classes, ainsi l'élève a sous sa totalité, ou en partie, avec les pensionnaires [illegible] de la salle d'étude. Quant à cette dernière étude, à la demande de nos parents, cela se fait pendant l'hiver.

E. Instruction religieuse et morale.

13 élèves ont reçu la dispense régulière de cours de religion, les autres ont suivi les leçons de religion respectueuses des professeurs et en bonnes [illegible]

F. Relations du Préfet avec le personnel [illegible]

Rien de spécial à signaler.

G – Relations avec le personnel.

Faciles et de confiance réciproque.

Conférences patriotiques

Des conférences patriotiques avec projections lumineuses ou cinématographiques ont été faites par des officiers de l'armée.

Ces conférences ont été organisées d'accord avec le [illegible] et ont été [illegible] pour les élèves ; une cotisation de 2 fr. demandée aux membres du personnel et aux familles a couvert ces frais.

Service de prêt de livres.

[illegible] le 20, c'est-à-dire, après que les élèves avaient reçu, en commun, leurs livres.

Toutefois, depuis 1914-1915, nous avons organisé une petite bibliothèque de livres prêtés aux élèves les moins favorisés de la fortune. Les livres ont été donnés par les membres du personnel, ou par des élèves qui ne voulaient plus [illegible]. Depuis le fonctionnement s'en est fait facilement [illegible]

Excursions scolaires.

Les élèves de [illegible] ont visité sous la conduite de Monsieur Pirot, les collections numismatiques et d'antiquités de Monsieur Duvivier à Ath — Avec les mêmes élèves, Monsieur Capart s'est rendu à Jandrain-Jandrenouille où il a fait une conférence [illegible] au sujet de l'église gothique [illegible] Il a donné aux élèves de Monsieur [illegible] des explications très complètes sur les [illegible] de l'histoire de l'art et de [illegible]

Mlle. Dewael et Mlle. Simon ont conduit les élèves de 4e et de 3e à Fauvillers, dans [illegible] et aux ruines de Clermont et de Logne.

Il est à souhaiter que Monsieur le Ministre des Chemins de fer belges et rentière au tarif d'avant-guerre le prix des voyages collectifs à tout établissement. Les tarifs actuels [illegible]

Ligne maritime.

Monsieur le professeur M. Lick b. lle s'est [illegible] pour [illegible] maritime d'attribuer [illegible]

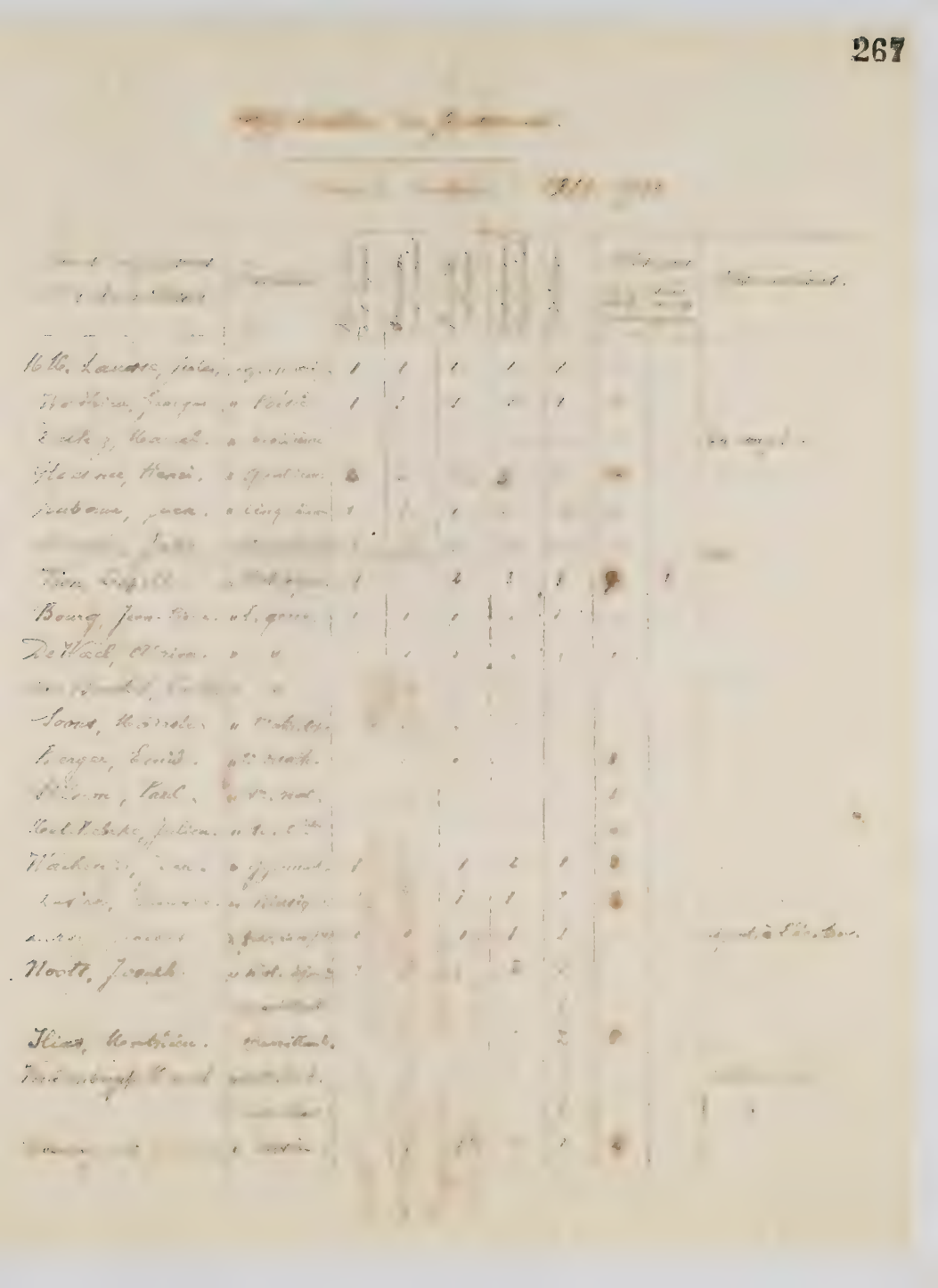

Vêtements, linge et chaussures					Vêtements, linge et chaussures	30 Avril 1920		600	
Literie, matelas, couvertures									
Ustensiles de cuisine et de ménage									
Meubles									
Produits alimentaires									
Divers									

Artificier royal d'Ath.

Locaux et mobilier.

Tableau I

Dans l'établissement dispose	Salles, etc. qui font défaut et qu'il serait utile de créer.	Objets mobiliers et divers (supplétifs) tels aux monuments.	Objets mobiliers qui seraient nécessaires.	Etat de conservation des mobiliers existants	Objets qui seraient utile de réparer.	Renseignements complémentaires et observations.
Bâtiment principal " Rez-de-chaussée " Etage Classes N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 " Salle des Actes et Réunions " Salle de dessin " Salle d'histoire " " Physique " " Langues vivantes " " Géographie " Salle de gymnastique " Préaux (Les 3 premières communes à l'athénée et à l'école Moy.)	Une salle d'histoire et une grande salle de gymnastique. Les classes sont beaucoup trop petites pour les effectifs actuels. Il faudrait que les classes et les salles spéciales soient aussi vastes que celles prévues pour les cathédrales.		20 nouveaux bancs ou modèles nouveaux modèles pour la Il faudrait aussi pour cette salle de classe. 3 chaises. armoire pour les livres de physique N. 2 bibliothèques quelques tableaux muraux pour le dessin. Tableau pour cours de musique armoire à rangement pour les cartes géographiques porte-manteaux ou bancs-vestiaires stores des fenêtres	Il existe actuellement pour cette salle pour la Il faudrait aussi pour cette salle de classe.	Il faudrait un chauffage N. 2 bâtiments	

Athénée royal d'Ath

Le préfet

Léopold

4 Octobre 0.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mr. [illegible] Louis, [illegible] désigné par vous, respectivement comme professeur intérimaire de 4e, surveillant et professeur intérimaire de 6e et 7e de tenir mis à ma disposition pour la reprise des [illegible].

La nomination de Monsieur Foucart comme [illegible] lui et mis dans l'embarras. [illegible] Foucart [illegible] allé la dire à votre secrétaire, qu'il ne [illegible] [illegible] : [illegible] d'Humanités et, depuis 20 ans, il a eu la [illegible] aucune pratique de l'enseignement. Voici la solution que j'ai adoptée : Monsieur Maets, surveillant, certificat d'Hum. et Philosophie, a longtemps déjà professé dans l'enseignement dans des précepteurats, en particulier comme professeur de 4e latine au collège de Malines. Je l'ai donc chargé des cours de 6e et 5e ans, qu'il [illegible]

[illegible] pour remettre [illegible] au courant des [illegible]
[illegible] nouveau notre [illegible]

La chaire de 3ème était sans titulaire. En attendant que vous désigniez un professeur titulaire, au remplacer [illegible] chez, [illegible] congé pour convenance personnelle jusqu'à [illegible] cette chaire [illegible] [illegible] [illegible]

5 Octobre.

68

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
deux tableaux de mouvement qui
vous parviendront ce jour.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet des études
Capitaine

6 Octobre 0.

664

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur [illegible], chargé par vous comme professeur de langues germaniques et admis en fonctions [illegible].

Monsieur Marc Bouchal est parti pour Alsace, où il va prendre possession de [illegible] nouvelles attributions.

[illegible] hommage de mon profond respect.

[illegible]

Léop. Delisle.

666

1

J'ai l'honneur de vous transmettre la liste des membres du personnel en fonction du 1er Mai au 30 Août 1920.

14 Septembre 1920

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

jm
2040

Le Préfet des études.
Léopoldet.

9 Octobre 0.

667

Commission [illegible]

J'ai l'honneur de vous renvoyer le dossier des bureaux de travail de Mlle. Noels et Vandenberghe, &c.

6 Octobre 1920

1re 1901

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études

Coopman

12 Octobre

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître si je dois me rendre à Paris pour obtenir le paiement qui m'est revenu.

Monsieur Mathieu, ancien Préfet de la Corrèze, des Basses-Alpes et Ardennes, doit partir pour suivre les cours de l'Académie de Paris. — Monsieur Mathieu, père de 5 enfants, nous quitte pour Chinon.

Je vous prie de remarquer que la bibliothèque de l'Académie de Poitiers est ici en place, la charge de professeur de français en [illegible] : je me prie [illegible] les recharges de suppléants et, pour ne pas laisser les élèves inoccupés, je suis obligé de faire [illegible]

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, [illegible]

Le préfet des Landes,

Lapisselle.

Chaires vacantes.

11 Octobre 1920

2e
1906

Monsieur le Ministre,

Ainsi que je vous l'ai signalé dans ma lettre d'hier, n° 668, il me manque deux professeurs :

1. Un 3e HA. et français 3e HM., pour l'absence de Monsieur Delhez, en congé jusqu'au 1er Mars (congé d'un an) pour [illegible]

2. Un 5e HA. et français 5e HM., par départ de Monsieur Mercier [illegible]

Un dernier de Monsieur Nocti, travaillant, [illegible]

que j'ai eu l'honneur de vous faire savoir par ma lettre du 4 Octobre, n° 661, [illegible]

Sous la date du 16 Septembre écoulé, j'ai [illegible] Monsieur Pidka [illegible] candidat [illegible] classique, comme à même de remplir [illegible] Lorsque et je vous prie d'agréer du gain [illegible]

Mon [illegible] sont à ma charge, je me trouve [illegible] de vous bien de vouloir [illegible] Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

669 B

Monsieur le Ministre,

Changement d'attributions.

Ma lettre du 1 Octobre courant, n° 661, vous a fait connaître le changement que j'ai dû faire [illegible] attributions [illegible], tirés par vous, sous la date du 10 Septembre écoulé, en qualité de professeur intérimaire de 6e et de 7e latin.

A la prière de Monsieur Fouart, qui se déclarait incapable de remplir ces fonctions et désirait n'avoir d'autre qualité que celle de surveillant, j'ai confié à Monsieur J. Noots, surveillant, stagiaire H.A. et [illegible] de philosophie [illegible] Monsieur Fouart et à ce dernier le remplacement de intérim de Monsieur Noots.

Monsieur Noots a la pratique du professorat qu'il a acquis [illegible] et notamment comme professeur de 4e latine au collège de Melle et comme professeur de 3e rhétorique germanique au collège N.-D. à Tournai.

J'ai l'honneur de vous proposer de ratifier ce changement d'attributions et de désigner Monsieur Noots comme [illegible] de Monsieur Fouart [illegible] de Monsieur [illegible] de mon profond respect.

Le Préfet des Etudes

L'Espinette.

J'ai l'honneur de vous faire connaître
[illegible] Lagoury, inter[illegible], que ce
[illegible] il y a eu cet an, à la mi-[illegible]
Il m'a été possible, l'an dernier, d'accroître
[illegible]
[illegible] j'ai [illegible],
avait la direction de la classe et la presque
totalité des leçons, le surplus était partagé
entre [illegible] surcharge notable pour deux maîtres [illegible].
Cette année, le service [illegible] a fonctionné tout
le temps jusqu'à ce jour, cette extrême augmentation
[illegible]
[illegible]

Je vous dirai encore à Versailles, chez
[illegible] Lagoury. Son état de santé
s'est sensiblement [illegible] et il se propose de se rendre
[illegible] à votre disposition. Il souffrait
[illegible]
l'empêchait de supporter votre chaussure.
Je vous propose donc de [illegible] quelques jours.
[illegible]
[illegible]
Veuillez [illegible]
[illegible]
Le [illegible] des études,
[illegible]

23 Octobre 0

98.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous donner avis de l'entrée en fonctions, ce jour, de Monsieur D'Urmont, professeur de 5ème.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le Proviseur

24 Octobre 0

674

Ordre de la Couronne.

Monsieur le Ministre,

De la part de Monsieur England, ancien professeur de gymnastique à l'athénée royal et à l'Ecole Moyenne, j'ai l'honneur de vous signaler que ce vieux serviteur, décoré de l'Ordre de la Couronne (chevalier) par arrêté royal du 31 Août 1912, a été [illegible] le 24 Novembre 1911, en qualité de Capitaine commandant de la Garde civique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect

Le préfet des études,

Lespagnard

26 Octobre 0.

695.

1

Monsieur le Ministre,

31 Juillet 1920

4e
1918

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau des années de traitements obtenus par des membres du personnel de l'Athénée pour la période 1914-1919.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Leypoldt.

Ath. voyé d'Ath

Rôle de paie indemnité de vie chère du Mois de Septembre 1918, à Ath.

				Entièrement.
	Pietta, Léopold,	préfet des études,	fr. 50	
–	Carbonnelle, [illegible],	professeur	35	
–	Lacroix, Jules,	"	62	M. [illegible]
–	Wathieu, Georges,	"	35	
	Glaumor, Henri,	"	50	
–	Degrey, Jules, ×	" int^re	35	C.
	Scalais, Robert,	" "	35	C.
–	Vion, Léopold,	"	35	
	Fillet, René,	" "	35	C
	Sens, [illegible]	"	50	
	Berger, Emile,	"	35	
–	Stiénon, Paul,	"	98	M. 4
–	Melckebeke, Julien,	"	62	M. 1
–	Bourg, Jean-Pierre,	"	74	M. 2 "
–	De Waele, Adrien,	"	50	
	Van Boeckel, Louis,	"	74	M. 2
–	England, Alfred, ×	"	50	M.
–	Lesire, Alexandre,	"	98	M. 4 "
	Michel, [illegible],	surveillant int^re	35	
	Pietta, Paul,	" "	35	C.
–	Vermeiren, Justin,	Concierge	50	M.

Il a été, [illegible] et [illegible], attribué une somme de 33 f. 33, au chef de la section épuisée [illegible] fois [illegible] à Ath des deux premiers mois d'une augmentation de 200 fes. en 1917.

Ath, 26 Octobre 1920.

28 Octobre 0.

676

7

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre les extraits de l'Homme des cours, destinés à Messieurs les Inspecteurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Lagrolet.

8 Novembre 0

677

Monsieur le Ministre,

29 Octobre 1780

Xe
33

J'ai l'honneur de vous faire remarquer que les 5 heures de cours dont Monsieur Berger devait [illegible] à l'École Vétérinaire comptaient 3 séances, l'une de 2 heures et une d'une heure. Le dédoublement d'une classe amène parfois deux heures supplémentaires par semaine [illegible]

J'estime que Monsieur Berger peut être autorisé à [illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études.

Léop[illegible]

3 Novembre 0.

678.

Monsieur le Ministre,

26 Octobre 1910

2e

J'ai l'honneur de vous transmettre le bulletin de signalement de Monsieur Louis, R., surveillant.

Son acte de naissance a été remis à Monsieur le Président du Bureau Administratif conformément à votre dépêche du 1 Octobre courant. 2e section. N° 81784.

Monsieur Louis me dit vous avoir transmis [illegible] documents désignés sous les litt. a), b) et d) de votre dépêche ci-dessus rappelée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet des études,

Léopold

et

679

Monsieur le Ministre,

12 Octobre 1920

3e
1940.

J'ai l'honneur de vous faire connaître les difficultés que je rencontre à [illegible] complètement votre circulaire [illegible] notamment quant à l'horaire des [illegible]

Dans mon rapport sur l'année scolaire 1919-1920, j'ai signalé le fait que présente pour mes élèves [illegible] du travail et les pertes que cette situation [illegible] dans notre population scolaire :

tat de choses persiste et je dois en tenir compte pour la distribution du travail.

Voici le tableau que j'ai l'honneur de vous soumettre :

8h. – 8,55 ; 8,55 – 9,50 Récréation.
10h. – 10,50 ; 10,50 – 11,40.
1,30 – 2,20 ; 2,20 – 3,10.

Les leçons sont distribuées de façon qu'une [illegible] soit [illegible] d'heure ou bien soient [illegible] après-midi, ou après la 4ème leçon [illegible] ou n'aient, à la dernière [illegible]

De la route [illegible] pour les trains partant de 2h.15 à 2h.40 [illegible] et [illegible]. A défaut de ces trains, ils [illegible] de 7h. à 8h. 10; il serait pénible de les [illegible] ces trains, on sait les chemins [illegible].

[illegible] 7 h. 10, [illegible] nombreux élèves des lignes riveraines de rentrer chez eux avant le soir.

La récréation du matin n'a pas été portée à 20 minutes, d'abord pour ramener l'horaire [illegible] que nous ne [illegible], puis aussi parce que l'heure et demie qui s'écoule entre le déjeuner et la classe suffisait pour [illegible] seul. Les élèves ne peuvent pas jouer et, en cas de mauvais temps, ils sont obligés de s'entasser sous une étroite galerie prise en grande partie de leur vestiaire.

Les élèves qui sont obligés [illegible] ne sont pas [illegible] à l'établissement : ils sont réunis aux élèves pensionnaires et à ceux de la ville qui, sur le désir [illegible] leurs parents, font ici l'étude du soir. Nous ne disposons que d'une seule salle d'étude : elle contient d'ordinaire de 100 à 120 élèves alors que ses dimensions permettent d'en placer convenablement [illegible].

Veuillez [illegible], Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

Le préfet des études et Directeur

Léopold [illegible]

9 Novembre 0.

680.

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour être joint au dossier de Monsieur Barbizet, Georges, professeur de dessin, la copie de son diplôme de capacité pour l'enseignement du dessin dans les deux sections des athénées.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold Ballez.

19 Novembre 0

681

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre la réponse reçue de Monsieur Delhez à votre dépêche ci-contre rappelée.

13 Octobre 1920

2e
25

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

Le préfet des études,

Léopold

24 Novembre 0

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de renseignements concernant Monsieur Durrant Paul, professeur de 5ème et les certificats et copies de diplômes y annexés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect

Le préfet des études

10 Novembre 1920

2e

3. 12. 20.
O. aux Hommes

20 [illegible]

656

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Legrand, Jules, professeur [illegible] détaché à Mons, le 3 Mai 1919, appelé à [illegible] depuis le 8 Octobre 1919, est rentré de congé [illegible] son intérieur, il a repris son service, [illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

[illegible]

15

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous transmettre
les déclarations des [illegible] du journal
Mutuel de l'artillerie, auxquels restent dus
[illegible] de six [illegible].

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
[illegible]
le préfet [illegible]
[illegible]

28 décembre 20.

670

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre deux demandes d'indemnité pour incendie de bâtiment.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect

Le préfet des études

[illegible]

23 Décembre

611

19 Décembre 1920

2e
1920

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun des surveillants attachés à l'athénée ne réunit les conditions légales pour occuper éventuellement une chaire d'arithmétique.

Toutefois, j'ai pensé devoir appeler votre bienveillante attention sur la demande de Monsieur Moore, surveillant à l'athénée de Verviers, qui sollicite la faveur de la dispense du diplôme légal. Dans ce cas, [illegible] pourrait donner les [illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold

21 janvier 1

692

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous proposer
de Thiébaut, à Wissembourg, professeur
de langues germaniques, une licence
lui permettant de diriger les cours de
[illegible] au Prytanée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre
l'assurance de mon profond respect,

Le préfet des études,
Léon Dietz.

10 janvier 1791

3e
1791

693

Liste de classe.

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous la liste des externes de mon personnel :

1°. Demi-pensionnaires depuis Août 1914

[illegible]

2°. Internes depuis 1914.

1416. Watthieu, Georges, 5e année.
[illegible], Jean, 6e année.
Durrant, Paul-Emile, 5e année.
[illegible], Charles, [illegible]
[illegible], Jacques, [illegible]
Wackenier, Jean, 6e année.
[illegible], Joseph, Interne, Int. des Hôpx.
Louis, Raoul, Interne

Internes. Fouant, Arthur, " interne.
Vandenberghe, Marcel, " int. des Hôpx de Lille.
Dagany, Jules, professeur 5ème.
[illegible], Maurice, " int. 4ème

3°. Nommés depuis 1914, ayant pris part à la guerre.

1416. Hubaux, Jean.
Courtoy, Georges.
Wackenier, Jean.
Vandenberghe, Marcel, int.
[illegible], Commis de Mairie, [illegible]

Le préfet des études,
Léopold.

29 Janvier 1

674

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les noms des membres du corps professoral qui désirent suivre les leçons de phonétique données aux cours des grandes ouvertures.

24 janvier 1961

Mlle. Degrey, Julie, prof. int. de 3ème
3e Devaux " 5e
1961 Nodot, Joseph " 6e Agt.
Mathieu, Georges professeur de L.
[illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, [illegible]

Le préfet des études,
Léopoldy.

24 février

696

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal de la prestation de serment de Monsieur Carteyrade, Georges, professeur de dessin.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léop Bétty

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
les questions des compositions pratiques
pour [illegible].

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

[illegible]

19 Mars 1

694.

3

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
ci-joint demande d'indemnité pour
[illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre
l'hommage de mon profond respect,

Le préfet des [illegible]

[illegible]

7 avril 1871

9 Avril 1

Fac

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
ci-inclus du cours d'agronomie dans notre
établissement.

17 Mars 1921

2e Direction générale

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopl Mr

1

8 Avril 1

701

6 "

11 Mars 1921

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
ci-joint le rapport que vient de remettre
Monsieur Dagoury, Jules, professeur intérimaire,
ainsi que les certificats et documents qui accom-
pagnent sa thèse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet des études,
Léop[illegible]

Jour.

13 Avril 1921

Monsieur le Ministre,

11 Avril 1921

2e
25

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la création d'une chaire spéciale de neurochirurgie pour la section des Humanités supérieures a été définitivement votée.

On ne peut pas contester de titres pour [illegible] clairement supérieurs à ceux de M. Grégoire [illegible] différence des programmes et l'on [illegible] fait que toutes deux soufflent des cours à cheval [illegible] Dans l'ancien.

Depuis le mois d'Avril 1920, cette chaire a été créée, mais à titre précaire, par l'arrivée de M. [illegible] Laroche, Marcel, successivement interne [illegible] en médecine, chargé de cours. — Agrégé libre en 1914, réformé définitivement, il a enseigné pendant deux ans à Caen à l'entière satisfaction de l'Université de Poitiers et c'est pour nous une bonne acquisition. Il me serait agréable [illegible] confirmer dans la chaire à titre [illegible] il a pour lui les [illegible] il se voit en même d'obtenir le diplôme d'agrégé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage [illegible] profond respect.

Le préfet vous étudie,

L'agrégé.

15 Avril 1

f° 1

Monsieur le Ministre,

13 Avril 1921

2e
25

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Delbez, professeur de 3e latine, n'a pas repris son service à l'expiration de sa 2e année de congé pour convenances personnelles.

Je lui ai, ce jour, donné communication de votre dépêche l'invitant à vous adresser, par voie d'intermédiaire, sa démission de ses fonctions dans l'Enseignement payé de l'Etat.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect

[illegible]

16 Avril

703

Monsieur le Ministre,

14 Avril 1921

N°
1908 B.

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau des attributions de Monsieur Vandebeg, Marcel, surveillant d'internat chargé de cours de remplacement.

Veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Desplechin.

16 Avril

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal enregistré de la prestation de serment par Monsieur Wackenroder, [illegible], nommé définitivement aux fonctions de professeur de pharmacologie à l'athénée royal et à l'école [illegible].

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet [illegible]

Kapteyn.

21 Mars 1

705

1

Démission de

Monsieur le Ministre,

18 Mars 1791

2e

Vidic. 25

J'ai l'honneur de vous transmettre
ci-jointe une lettre de Monsieur Delhez,
Lieutenant, Professeur de 3ème Classe, en congé,
contenant la démission de ses fonctions.
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de

6 Mai 1921

708.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rappeler que par
la lettre dont j'établis les services hebdomadaires
de Monsieur Vandenbroucke, Ch. surveillant
et répétiteur chargé du cours de mathématiques.

30 Avril 1921

Pendant le 2e trimestre, M. Vandenbroucke
1901 A. était chargé de 3 heures de cours dans les sections
des Humanités Modernes, soit 24 h. en
tout depuis la rentrée des vacances de Pâques, ces
heures ont été données à Monsieur
Mollekebeke, qui n'a pas d'élève en 1re commerciale et ce de l'avis de Monsieur l'Inspecteur
d'Académie.

Vu, dans le tableau que vous avez bien
voulu me remettre dans votre
pli du 16 Avril écoulé, n° 703, j'ai indiqué
20 heures de surveillance, c'est que j'ai
déduit de ces heures la présence à l'étude
du soir, qu'il prend en charge. Son emploi
du temps [illegible] établi. Il m'a
[illegible] égal à la besogne normale incombant
à un surveillant augmentée des heures de cours.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage
de mon profond respect.

Le préfet des études.

[illegible].

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître,
qu'ayant enregistré, le procès-verbal de
constatation de serment de [illegible]
Joseph Jean, Servaillant;
Vanilly agriculteur, Commune de [illegible]

14 Mai 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que deux conférences antérieures de tout mois à mes dispositions. Monsieur le docteur d'Brassine parlera le mardi, 24 Mai, à 14 heures 15, et Monsieur le lieutenant-Colonel Tavernier le samedi, 28 Juin, à la même heure.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet des Landes,
Léopoldy.

23 Mai 1

712

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre les copies de mes rapports des 24 Juin 1914, 14 Juillet 1914 et 24 Mars 1915, sur Monsieur Haag, ancien professeur de l'Athénée [illegible].

10 Mai 1921

2e
13

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold [illegible].

713

5

3 Mai 1921

2e

1921.

J'ai l'honneur de vous transmettre
ci-joint copie d'un rapport adressé au
Conseil pendant la présente
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre
l'hommage de mon profond respect.
Le préfet des études
Despréaux.

Monsieur Dupouy a de vastes connaissances; notamment, il sait [illegible] l'anglais et l'italien.

Travailleur, intelligent, aimant les conseils, il prépare bien ses [illegible].

Sa tenue est soignée et élégante; il sait rentrer et [illegible].

Ses qualités jointes à une méthode déjà sure font espérer en lui un bon professeur. L'esprit de travail a [illegible] également été apprécié [illegible] favorablement.

Monsieur Dupouy est digne de toute confiance sa tenue et ses [illegible], son prestige sur les élèves lui a acquis une discipline [illegible] générale.

Le préfet des études,

Ath, 25 Mai 1921

Monsieur Servais, Maurice,
Candidat en philosophie et lettres,
professeur intérimaire de 4e.

Je ne suis pas satisfait des services de Monsieur Servais: il n'a sur ses élèves aucune autorité.

Dès son arrivée, je l'avais averti des difficultés qui l'attendaient dans cette classe, lui indiquant la ligne de conduite à tenir; puis les conseils et les interventions ne lui ont pas manqué: soit inconscience maladresse, soit entêtement, il a persisté dans sa façon d'agir et il a compromis à vos dépens et aux dépens de la classe qu'il importe d'élever au sérieux du travail et de la tenir à la hauteur des élèves.

Et l'élève avant tout [illegible] le professeur est intelligent, il travaille et il voudrait bien faire, mais il ne me paraît pas bien sûr de sa matière et j'ai eu l'occasion de rectifier des erreurs; il est vrai que ses études ont subi une interruption [illegible] à la maladie, puis au service militaire.

Changeant de milieu, et c'est à souhaiter dans son intérêt, on peut espérer qu'il s'améliorera, vu sa bonne volonté.

Le préfet des études,
Léopold ...

Alth, 25 Mai 1921.

- Monsieur Koch, Joseph, surveillant (auxt. H.A.)
- professeur intérimaire de 6e et de 5e latine

- Sans avoir les diplômes légaux, Monsieur Koch a une longue pratique de l'enseignement [illegible] où il a spécialement professé les langues germaniques.

Intelligent, travailleur, doué de tact.

Chargé à l'improviste, au mois d'octobre, de fonctions que [illegible] ne se trouvait pas capable de remplir, il [illegible] a revoir et à réminiscé une matière qui [illegible], à bien des égards, ses leçons, donne [illegible].

[illegible] a eu quelques hésitations de méthode, mais il est arrivé au résultat que j'attendais de son enseignement : ses élèves avaient fait [illegible].

- Sa discipline est irréprochable et facile. Il jouit justement de l'estime des élèves et des familles

Le préfet des [illegible]

Gand, le 26 Juin 1841.

Monsieur Vanderberghe, Marcel,

Candidat ingénieur, [illegible] collégiat de St Barbara.

[illegible] surveillant [illegible] de mathématiques.

[illegible] tout, sous tous rapports [illegible]

[illegible] mais est aussi fortement [illegible]

Il possède bien la matière qu'il est [illegible]

il professe et corrige [illegible] soi, il a de la méthode [illegible]

se [illegible]. Il a d'ailleurs une certaine facilité [illegible]

[illegible] différents degrés, après [illegible]

[illegible] et a [illegible] parfaitement

tenu les mathématiques au collège de Bruges et l'Académie

de Tirlemont a enregistré ses succès.

Il aime ses élèves et il en est estimé. Ses leçons

sont [illegible].

Monsieur Vanderberghe est de conduite irréprochable.

Le préfet des études

Léopold [illegible]

Ath, 25 Mai 1921.

Monsieur Foucart, Arthur,
[illegible] H.H. surveillant intérimaire,

Homme correct, calme, jouissant de l'estime publique.
Chargé spécialement des écritures, il s'acquitte de sa tâche avec soin et méthode.

Comme surveillant, il réussit, mais je lui voudrais un peu plus d'initiative et d'énergie: il arrivera certainement [illegible] surveillant.

Le préfet des études,
[illegible]

ADMINISTRATION DES POSTES
BEHEER VAN POSTERIJEN

N° 113

ANNEXE
BIJLAGE

Monsieur le Préfet
des Etudes
Ath

Suite a
Gevolg op votre lettre

du
van 7 Oct nos

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les 2 nos du moniteur belge réclamés vous ont été remis ce jour —

Veuillez agréer Monsieur le Préfet, l'assurance de ma parfaite considération —

L'instituteur en congé
Delgarne

Serie A. n° 3. — Bon 2660-1923 — Établissements Brepols, S. A., Turnhout.

8 Juin 1

J15

à nommer de suite,
Jury.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous proposer de désigner comme membres étrangers des jury de l'examen de sortie Messieurs Louis Vienne, notaire, docteur en droit, et Conrad, chef de section principal au chemin de fer, tous deux à Metz.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopold[illegible].

716.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les noms des membres de mon personnel, anciens soldats, qui remplissent les conditions de l'indemnité complète de vie chère;

14 Juin 1921

Monsieur:

1. Hubaux Jean, prof. de lit., volontaire de guerre, du Décembre 1914 à Août 1919. Maréchal des logis

2. [illegible] prof. de [illegible], volontaire de guerre, du 23 Avril 1916 à Août 1919.

3. Wackenier Jean, prof. de gymnastique, à l'armée du 1er jour de Mobilisation à Août 1919. Lieutenant.

4. Vandenberghe Marcel, surveillant chargé de cours intérimaire. A l'armée dès le 1er jour de la mobilisation, blessé le 6 Octobre 1914, à Linth, Congédié le 29 Octobre 1914, et passé au dépôt des Invalides en attendant l'examen définitif par réforme.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des Etudes,

Carpentier.

10 Juin 1

717.

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport spécial sur la manière dont Monsieur Louis Test acquitté de ses fonctions surveillant général à l'école [illegible] pendant l'année 1920 – 1921.

11 Juin 1921

2e

26

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopicette.

. Marcellin Louis, Raoul, Ingénieur-chimiste de l'Institut Meunier, surveillant.

Je regrette de devoir déclarer que Monsieur Louis n'est pas à sa place comme surveillant.

Bon garçon sans doute ; mais ayant fait de trop rares études et suffisant à la fois, parlant le français comme si ce n'était pas sa langue maternelle, il prête souvent à rire.

Manquant de tact, il n'a aucun ascendant sur les élèves. Tantôt il se montre familier, tantôt il punit de consignes ridicules, en faisant sans égard de l'importance des fautes à réprimer et des tâches imposées.

Incapable de tenir les écritures, il ne fait rien de quelque service qu'à l'étude ; encore a-t-il fallu l'y remplacer à certaines heures, où y arrivent des classes nombreuses, car, s'il voit des fautes graves dans tout ce que font les jeunes élèves, les grands, lui font peur.

Tout ce qu'il fait, tout ce dont on le charge, doit être contrôlé. Il ne comprend pas les conseils.

Du reste, ses fonctions actuelles ne sont considérées par lui que comme transitoires et il a souvent déclaré qu'il les abandonnerait, si une occasion désirée dans l'industrie s'offrait à lui.

Le préfet des études,

25 Juin 1

716

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre la
traduction des attributions hebdomadaires de Mr. le Conseiller
Vandenbergh, Général.

21 Juin
716
1901 A.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage
de ma très haute considération.

Le Président du Tribunal,
Léopoldville.

5 Juillet

719.

Monsieur le Ministre,

30 Juin 1921

L°
25.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Messieurs Degouy, J., et Servais, Ch., ne sont pas porteurs du diplôme de docteur en philosophie et lettres, requis de tout candidat.

Monsieur Degouy compte subir cette année l'examen de docteur, épreuve que son état de santé lui a fait différer jusqu'ici. Monsieur Servais pense, de même se présenter, l'année prochaine, aux mêmes examens.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

[illegible]

5 juillet 1

920.

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre haute approbation la liste des auteurs et parties d'auteurs proposés pour l'année scolaire 1921-1922.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopoldville.

5 juillet 1.

921

6 s.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre les états de services des professeurs qui ont été attachés à d'autres établissements, avant d'être appelés au service de l'État (arbitrage).

30 Juin 1921

3982.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études

Léo

10 janvier 1

722

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre dépêche ci-contre rappelée, avec personnel ce jour, j'ai l'honneur de vous transmettre l'horaire du cours d'hébreu qui sera donné Monsieur le professeur Malachbaker, savoir :

1 Mars 1921

5e
1921, 55

le lundi, à 11 h. 50
le mercredi, "
le vendredi, "
soit 3 heures par semaine.
Ce cours est suivi régulièrement par 21 élèves.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études.
Léon Gauthey.

15 [illegible]

723

Le Préfet des études de l'athénée royal d'Ath sollicite en faveur de Hennequin Bonnami, Camille, d'Ath, la récompense spéciale du Gouvernement instituée par l'article 54 du Règlement d'ordre intérieur des athénées royaux.

Cet élève, prix d'excellence en 1re scientifique, a obtenu, les années antérieures, un prix général en 2e, en 3e, en 4e, en 5e, en 6e et en 7e des Humanités [illegible]

Le préfet des études,
Léopold Detty.

15 juillet 1.

[illegible]

[illegible] le procès-verbal de l'examen de votre [illegible] élève de [illegible] H.B et H.P.

Veuillez bien me renvoyer deux formules de diplôme.

[illegible]

[illegible] l'hommage de mon profond respect,

Le préfet des études,

Léopold Delisle.

12 juillet 1921

725

12 juillet 1921

2e
2000

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il a eu une entrevue avec Monsieur Valeur, le préfet de police de Paris.

Monsieur Valeur compte reprendre son service après les grandes vacances. Toutefois, au cours de la 2e huitaine, il se propose d'aller faire usage à l'étranger le temps d'absence qui lui est imparti par le règlement des congés de voyage et que des motifs de famille l'empêchaient d'employer avant le commencement de l'enquête sur les événements du 14 octobre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des Alpes,

Léon Bertin.

20 juillet

726.

17

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les propositions définitives de la 3ème série 1920-1921.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léon Bielle.

31 juillet 1

128

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre deux demandes d'indemnité pour surcroît de travail.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopbietti.

31 juillet

729

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
ci-joint un rapport sur l'année scolaire
1920-1921, ainsi que quelques exemplaires
de journaux scolaires et d'articles qui
ont été à l'école normale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopold.

A. Aperçu de l'année

a) L'effectif au complet

1) à la fin du 1er trimestre 185 élèves fin d'année 180.

b) de section des Humanités anciennes :

1) " 58 " 51 " 55

c) Les sections des Humanités modernes

1 " 92 " 81 " 85

d) Cl. [illegible] Etat de répartition comme suit :

	Humanités Anciennes.				Humanités Modernes.			
	1er trimestre		3e trimestre		1er trimestre		3e trimestre	
	1re sg.	1re l.	1re g.	1re l.	1re sc.	1re cl.	1re sc.	1re cl.
1e	1		1		8		1	
2e	3		3		4	1	4	1
3e	4	2	4	2	10	3	9	3
4e	1	1	7	1	28		22	
5e	9		10		14		15	
6e	13		13		24		21	
7e	10		9		5		4	
	41	3	47	3	93	4	76	4

C'est une augmentation de 11 unités sur le chiffre de [illegible]

Si les classes supérieures [illegible] classes inférieures des années de

[illegible]

Ainsi que nous venons de le dire, les classes supérieures étaient déjà peu encombrées ; il fallait ajouter à cette désertion de plusieurs élèves pour occuper des emplois publics et d'autres, de diminuer encore l'encombrement, soit de [illegible], ou par [illegible] se faire recevoir à l'École des ponts et Chaussées de [illegible] dans les écoles [illegible]

[illegible]

B. Enseignement.

§ I. L'état de l'enseignement est, en général, très satisfaisant dans ces deux sections. On sent renaître [illegible] le niveau d'avant la guerre, mais l'amélioration est sensible.

§ II. Nos rapports du 28 Mai dernier, n°s 713, ont donné notre adhésion aux cours confiés à des instituteurs (classes de 3e, 4e, 6e et mathématiques H.A.).

Pas plus que l'année dernière, nous n'avons eu à nous satisfait des cours d'Histoire et de Géographie. Monsieur Lim continue son système de conférences faites pour adultes et au cours desquelles de rares élèves prennent une note. Comme il n'a jamais exprimé le désir d'avoir le manuel officiel, ses élèves en sont réduits à acheter en plus les cours de Arnold et de Seignobos, qui servent de guides au professeur, ouvrages de valeur, c'est vrai, mais conformes à l'esprit et au but français de l'enseignement.

Pour la géographie, jamais une carte murale, mais des atlas et, à plus forte raison, jamais de tableau noir. Conseils, avertissements, rien n'a été fait pour les progrès du professeur.

Ainsi, on ne peut pas dire que les élèves ont eu tout le programme donné à chaque leçon. Après [illegible]

[illegible] un temps considérable dans [illegible] Dans les petites sections. Malheureusement, le cours d'histoire de Belgique en 4e et en 3e n'a été qu'une rapide lecture du manuel et la géographie de notre pays a été [illegible] vues, vous connaissez, en une dizaine [illegible].

L'an dernier, c'étaient des résumés dictés; cette année [illegible] habitué les enfants.

Le cours inférieur de langue [illegible] confié à trois professeurs [illegible] les sections. [illegible] Discipline que le professeur connaît le mieux que moyenne à Chroos, avec cette différence [illegible] cette élocution existe dans les trois classes inférieures. [illegible]

[illegible]

Rien de spécial n'est à signaler [illegible] deux cours.

Nous avons [illegible] entrés en 4e ou en 3ème et qui n'avaient pas suivi [illegible] cours d'Allemand.

[illegible]

Cours d'Agronomie.

18 élèves ont suivi régulièrement le cours jusqu'à la fin de l'année.

Monsieur Thézon a traité cette année de la [illegible] (1ère partie du programme) et vous envoie [illegible] fructueux. Deux excursions ont complété l'ensei[illegible].

Cours facultatifs.

8 élèves des H.A. (1 en 3e, 3 en 4e) ont suivi le cours d'Allemand.
9 ont suivi le cours d'Anglais (4 en 3e, 5 en 4e).
En H.P., 11 élèves ont suivi le cours d'Anglais facultatif (1 en 1re, 2 en 2e, 8 en 3ème). Tous les élèves de 4e [illegible] le cours d'Anglais.

Excursions.

[illegible] (cinq élèves font [illegible] programme des cours d'histoire et de géographie, [illegible] a été consacrée à visiter les environs de Paris [illegible] [illegible] [illegible]

C. [illegible]

de discipline qui nous a été donnée.

Nous devons signaler le fait que [illegible] accordées Monsieur le Chef de Station pour la surveillance des jeunes gens venus par chemin de fer et l'aide efficace que nous avons trouvée dans le personnel des trains les quelques fautes de conduite sont exigées les années antérieures ne se sont pas renouvelées

D. Elèves en Convoyeurs.

Les élèves étrangers sont reçus à l'étude dès leur arrivée (ligne de Bletterans, à 6 h. 1/2).

Le soir, un bon nombre d'élèves de la Ville [illegible] à l'étude pour les [illegible].

E. Instruction religieuse et morale.

La dispense [illegible] a été accordée à 11 élèves, les autres ont suivi régulièrement les leçons.

Nous avons constaté que les professeurs ne négligent jamais de faire de la moralité qu'ils enseignent les préceptes moraux qui se présentent occasionnellement

[illegible] Hôtellerie du Poisat avec de [illegible]
[illegible] dans le personnel.

[illegible] les autres dépendances, elles sont de construction et d'entretien faciles.

La qualité du personnel continue d'être digne d'éloges.

[illegible]

[illegible] enseignement [illegible] a été donné à une séance [illegible] Vallée du Fier et de la [illegible], séance demandée par nous.

Une conférence sur le Congo a été faite par M. [illegible] à Alby.

[illegible] par Grégoire [illegible]

Cet enseignement n'a pas encore pu être repris. La salle a [illegible] et a été occupée par une classe [illegible] de l'école [illegible], en outre, les installations ont été [illegible] par les Allemands et n'ont pas encore été [illegible].

Service de [illegible] de Lirot.

Un petit [illegible] [illegible] par des [illegible] [illegible] d'hiver on [illegible] [illegible] pour factures. Malgré bien des [illegible] [illegible]

Agronomie

Deux séances dirigées par Messieurs Torres, Berger et Verschueren ont eu pour objet le tracé du plan du parc et le nivellement d'un terrain remblayé par la ferme des Roues.

Botanique.

Monsieur Stéphan a conduit quatre excursions d'herborisation dans les différentes espèces de terrains du territoire de la ville, cultures, prairies, bois, terrains marécageux [illegible].

[illegible]

Avec la distribution des prix a coïncidé l'inauguration du Mémorial érigé à nos anciens élèves de l'athénée et de l'Ecole Moyenne morts pour la patrie.

Il consiste en une pierre de taille supportant cadastre par l'artiste sculpteur Monsieur Léon Travers, d'après les dessin et plan de Monsieur le professeur [illegible]

Uccle, 31 Juillet 1921.

Le préfet des études,

Léopold.

Locaux et matériel.

Tableau I.

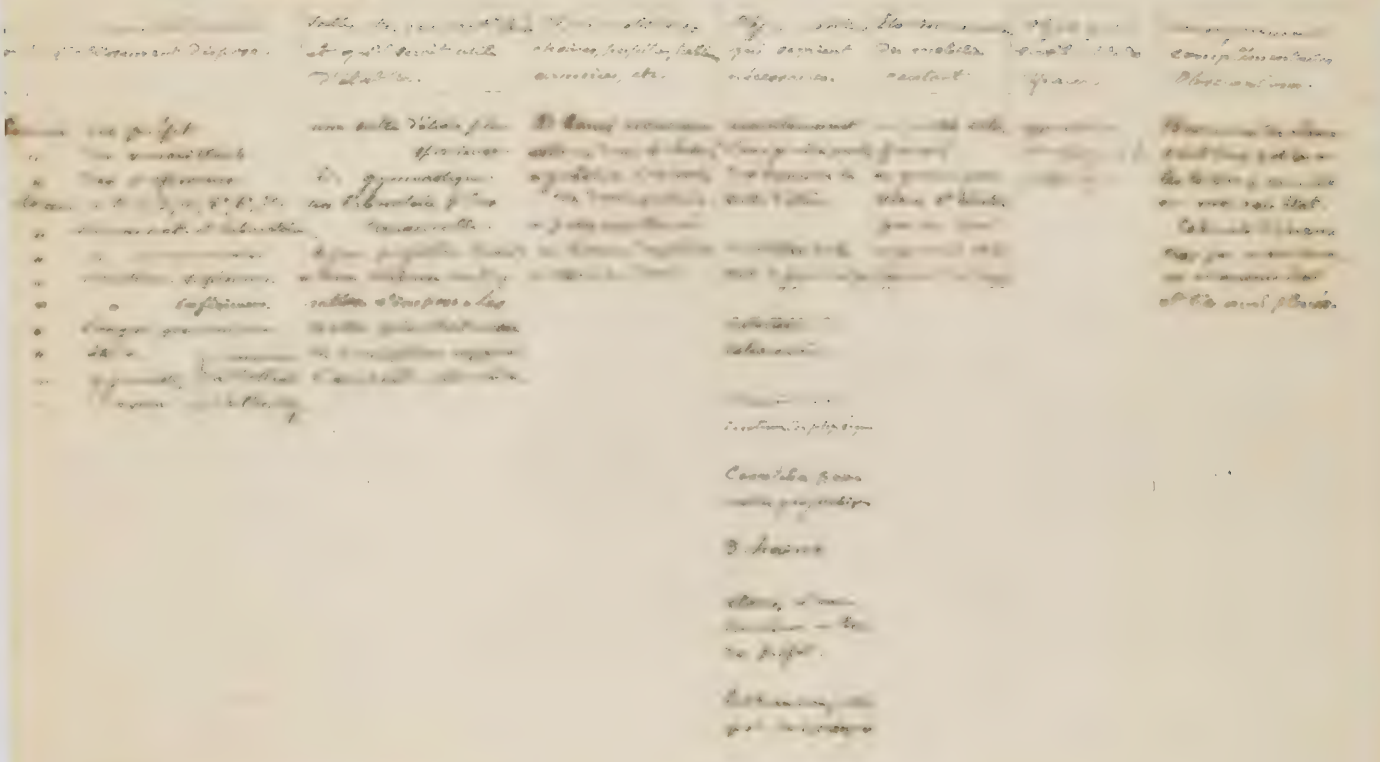

Voir le tableau B

5 Octobre 1

Paris

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Baron de Reiffenberg, professeur intérimaire respectivement de 4ème et de Rhétorique, étaient tous deux à ma disposition le 1 Octobre, pour la formation des classes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet des études

Capitaine.

731.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les engagés dont les noms suivent, anciens combattants, ont droit à l'indemnité de vie chère maximum.

31 Août 1921

fcs
2040.

Mr. (Cl) Vandenberghe, Léonard, volontairement intérimaire, surveillant provisoire nommé par D. M. du 25 Août dernier.
Mobilisé le 30 Juillet 1914;
Délégué à Lyon, puis Amiens, le 6 Octobre 1914 et passé au dépôt des Invalides de guerre;
2) Materne, Georges [illegible],
Volontaire de guerre, le 7 Août 1914 — Affecté au [illegible] Démobilisé le 15 Août 1919 —
Ancien de front.
3) Demarquia, Emile, propagande intérimaire:
Mobilisé le 2 Août 1914 — Réformé pour [illegible] à Calais, le 17 [illegible] 1914.
Ces deux derniers viennent d'entrer en fonctions.
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopold [illegible].

Ath 8 Octobre 1921

733

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous donner [illegible] de la nomination de Monsieur Wallaeys, Edmond, que vous avez appelé à occuper ad interim la chaire de 3e et 7e L.

[illegible] de surveillant.

Permettez-moi d'exprimer le désir de conserver le surveillant intérimaire, Monsieur Foucart : j'estime, en effet, qu'il serait grandement utile, même nécessaire, de créer un troisième poste de surveillant.

Je ne dispose actuellement que de deux surveillants en titre et il faut surveiller à la fois les deux cours séparés, la cour et la salle d'étude. La population s'accroît encore en année dans les classes inférieures, et nous allons avoir des classes moyennes et supérieures de plus en plus nombreuses; l'école moyenne de [illegible] reçut 268 élèves; [illegible] l'exiguïté [illegible] il faut surveiller les élèves dans deux différents.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, de mon profond respect.

Le préfet des ét[illegible]

15 Octobre 1

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous donner avis de l'arrivée en ce chef-lieu, ce jour, de Monsieur Hazard, Juge de paix du 1er arrondissement de Valence.

Monsieur Mathieu, greffier, a fait aujourd'hui serment entre mes mains de fonctions à l'audience rapport de Monsieur.

Je vous prie, Monsieur le Maire, d'accepter de votre serviteur le préfet des Basses-Alpes.

Lauvergne

21 Octobre 1

737

6 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
les tableaux de renseignements concernant
Monsieur Martin Jorge et sa conjointe
y annexés.

6 octobre 1921

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

2e
4668

Le Préfet des études,
Léopoldine.

19 octobre 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mlle. Malvoisin, Edmond et Hanne, Paul, professeurs intérimaires, ne sont pas pourvus du diplôme de docteur en philosophie et lettres. Ces deux sont candidats et ont suivi en outre les cours de la 1ère année de doctorat.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopold Willy.

27 octobre 1921

2e

29 Octobre 1

751

Monsieur le Maire et Messieurs les

Conférence

J'ai l'honneur de vous faire connaître les dispositions prises pour la Conférence de Monsieur Rodigas annoncée pour le 10 Novembre.

26 Octobre 1921
4e Direction

La salle du Cinéma des Familles, rue des Glaïeuls, est à notre disposition ainsi que son appareil à projections.

Suites de la conférence et Informations

La conférence pourra se donner à 10 heures et demie l'matinée, l'après-midi programme des garçons et filles.

Si la conférence veut bien, à la descente du train de 9 h. 40, passer par l'athénée, je la conduirai au local, où il pourra mettre l'appareil au point pour la séance.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet des études et Directeur

Léopold Lielens

8 Novembre 1

740.

4

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre
ci-joint exemplaire des tableaux de répartition
hebdomadaire du personnel.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Lacoste

10 octobre 1921

3e
1906

16 Novembre 1

761

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de renseignements fourni par Monsieur Bernier, Bernard, professeur d'histoire.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold Ritz

14 Novembre 1921

2e

1908 B

21 Novembre

744.

1

Monsieur le Ministre,

18 Novembre 1921

-jer
1908 D.

J'ai l'honneur de vous transmettre la feuille de renseignements concernant Monsieur Hauser, professeur extérieur.

Le professeur m'accorde que l'exemption du service militaire qui lui avait été accordée, pour raison de santé, pour myopie, n'est pas permanente ; il a appris qu'il recevra incessamment l'ordre de rejoindre le corps d'occupation, pour lequel il est désigné. Je vous prie de vouloir bien mettre à ma disposition un autre professeur, à titre provisoire, si possible, pour la date prochaine à laquelle Monsieur Hauser devra nous quitter.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

le préfet des études,

Desplatz.

Monsieur le Ministre,

11 Nov. 1921

Le 25

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis satisfait des services de Monsieur Blanchain, professeur intérimaire de [illegible]. Il prépare bien ses leçons, corrige ses copies avec soin, s'attache à travail [illegible] d'une façon parfaite et aisée.

Au cas où Monsieur Navarre, dont le départ est attendu pour le prochain appel sous les armes (voir ma lettre du 21 [illegible] n° 742), devrait être remplacé par un intérimaire, j'estime que ce dernier pourrait être confié à Monsieur Blanchain : [illegible] pourrait poursuivre la formation littéraire qui convient au titulaire de cette chaire.

Veuillez, agréer, Monsieur le Ministre, [illegible]

Le Recteur de l'Académie

[illegible]

25 Novembre 1

744

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre la liste des élèves inscrits pour suivre le cours d'organographie.

La même liste a été remise, en octobre, à Monsieur le Président du Bureau administratif.

23 Novembre 1911

3e
1953

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Capitaine.

745

Monsieur le

J'ai l'honneur de vous accuser
mes lettres du 21 et du 22 Novembre
courant, N.os 742 et 743, concernant Monsieur
Hamaux et de vous faire connaître que
Monsieur Hamaux est appelé au service
militaire le 2 Décembre prochain.

Veuillez bien désigner un professeur pour
le remplacer.

Agréez, Monsieur le Ministre, je vous prie,
l'hommage de mon profond respect.

Le préfet du Nord,
Léopold.

4 Décembre 1

744

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun membre de mon personnel ne [illegible] pour les Conseillers [illegible] l'Arrêté Royal du 15 Octobre 1908.

Je crois cependant devoir vous signaler le cas de Monsieur Vandenberghe Marcel, surveillant :

Porteur du certificat d'Humanités latines ;
Candidat Ingénieur ;
La mobilisation l'a rappelé sous les drapeaux pendant la session des examens, la veille [illegible] où il devait subir l'examen oral. [illegible] son année

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léop. Vieth.

13 Décembre

748.

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous
communiquer la réclamation qui résulte de l'appel
sous les drapeaux de Mr Hannecart, pensionnaire
Militaire de 1e Classe.

La veille de son départ, Mr Hannecart a reçu
par l'intermédiaire de la Gendarmerie un congé
d'un an lui accordé à notre intervention. Mais
il a préféré entrer de suite au service et ne
pas accepter le congé.

Il était d'ailleurs en possession d'un congé
définitif le devant, en cas de mobilisation,
au corps des Brancardiers, congé qu'il aurait
à conserver quoique les cadres soient, à laquelle
il le devait, n'existe plus aujourd'hui, n'étant
que pour faciliter la vie, simplifier, en temps
de paix des services auxiliaires, à l'Hôpital de Mons.
L'intéressé m'écrit qu'il croyait pouvoir être
démobilisé et qu'on lui avait dit la réclamation serait
sans suite.

Je vous prie bien m'envoyer un intérimaire
pour le remplacer.

En attendant, j'ai confié la charge de Père
à Monsieur Bleampain et Mr

a bien voulu, pour remplir d'embarras et surcroît des besoins régulières en 5ème, joindre les fonctions de professeur de cette dernière classe à ses attributions de secrétariat.

Monsieur Hocquart a bien voulu corriger [illegible] dispositions de ses thèses composition qui viennent de [illegible] fin.

Dans quelques jours, je serai à même de vous adresser un exposé sur les opérations de Monsieur Delaporte comme professeur de Troisième, conformément votre lettre du 3 de ce mois.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, [illegible]

[illegible]

Le Recteur [illegible]

Lespiault

Le Diamba

750

17

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre les questions des compositions pratiques de la 1ère série, 1921-1922.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léon Petit.

24 Décembre

760.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une demande d'indemnité pour vacation de tour rôle.

Veuillez, agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Dupuis.

18 décembre 1921

763

Monsieur le Ministre,

13 décembre 1921

Xe

26

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il y a lieu d'être satisfait de la façon dont Monsieur Mallarmé s'acquitte de ses fonctions de professeur de Mathématiques.

Homme réservé, calme, correct, il obtient une discipline complète et suivie ; ses élèves l'estiment.

Il prépare et corrige avec soin, son enseignement est clair et méthodique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Lespieau.

24 décembre 1

,-62

Monsieur le Ministre,

Veuillez bien me permettre de différer mon avis sur votre proposition d'accorder la dispense du diplôme légal à Monsieur Blanjoie.

3 décembre 1921

Il a réussi comme professeur de 5ème, mais je désire l'avoir vu à l'œuvre pendant quelque temps encore en classe de 2e, avant de pouvoir vous en parler sérieusement. Je dois dire que jusqu'ici il me paraît à la hauteur de sa tâche.

2e
25

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Lapôtre

13 janvier 2

754.

Monsieur le Directeur,

3 – Janvier 1922
4e Direction
2e

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la 2e Conférence de Géométrie rédigée pour la 3e année aura lieu le 20 janvier, à 11 heures, dans la salle des Cinémas de Jouvencilles, rue aux Gades.

Comme cela s'est fait pour la Conférence précédente, il vous sera possible d'y réunir les élèves des trois établissements d'enseignement Moyen.

L'appareil à projections des Cinémas sera à votre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le préfet des études,

Desplechin

21 Janvier 1.

755

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Hubaux, f., professeur de 4ème, sollicite du concours du Fonds de voyage en vue de se rendre, en février prochain, pour continuer ses études à l'étranger.

Je vous prie de vouloir bien désigner un [illegible] pour le remplacer. Son départ ne laissera pas à son établissement que cinq professeurs, dont le sont ordinaires : je ne vois pas le moyen de faire donner actuellement les leçons de suppléance.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

[illegible].

11 janvier 1

196

2

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
le tableau du personnel de l'athénée
pour cette exposition

17 janvier 1901

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre
l'hommage de mon profond respect.

2
196

Le recteur de l'Académie
[illegible]

17 Janvier [illegible]

757.

[illegible] 25 janvier 1904

2480

Monsieur le Directeur,

J'accepte bien volontiers votre proposition de faire passer quelques films cinématographiques pour illustrer votre conférence.

La séance sera donc fixée au 10 février, à 10 heures.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon sentiment distingué.

Le préfet du département
Léop Sutter.

758

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Bekir, Armand, désigné par dépêche du 21 janvier dernier, 2e section, N° 25, pour remplir la fonction de professeur d'interprète [illegible] n'est point arrivé à son poste.

Par ma lettre du 21 janvier, N° 58, je vous demandais de désigner un interprète pour remplacer Monsieur Hadad, qui continue ses études à l'étranger comme pensionnaire des Lazaristes de Smyrne. Je vous propose [illegible]

j'ai l'honneur de vous transmettre
en triple expédition le tableau trimestriel
des renseignements relatifs aux cours d'apprentissage.
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon respect.

Le préfet [illegible],
[illegible].

11 février

761

Monsieur le Ministre,

7 février 1922

3e
1968

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai versé, le 24 décembre dernier, au compte chèques-postaux n° 67500, la somme de 143 fr. 32, produit de la collecte faite à l'athénée et à l'école moyenne, en faveur des bibliothèques régionales du Nord de la France.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

Le préfet des études & directeur,

Léopold [illegible].

14 février 1911

1ère

1901 A.

Répondant à votre dépêche ci-contre rappelée, j'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1°) le nombre d'heures hebdomadaires de présence des surveillants est de 36 + entrées et sorties.

2°) M. Lecuivre Moots est déchargé en fait de 12 heures de présence.

3°) M. Lecuivre Moots a été chargé de 21 heures de cours en 6e et 7e, du 1 au 8 octobre ; de 21 heures en 5e à partir du 2 décembre.

4°) Les heures d'histoire et de géographie en 7ème ne sont pas comprises dans les 21 heures signalées au tableau et indiquées sur le 3e ci-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopoldet.

16 février 1. 382

963

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre un tableau pour la demande de la décoration civique et de promotion dans les ordres scolaires en faveur de Monsieur l'abbé Carbonnelle, professeur de Religion.

Je n'ai pas pu les remettre au Bureau d'ancienneté, ne sachant pas si les services particuliers, rendus pour le classement, sont aussi à prendre en considération pour la décoration civique.

Quant à la promotion dans les ordres scolaires, je ne pourrais pas appuyer votre demande, par les avis de Messieurs divers chefs, de la cote de mérite de l'Inspection et du Préfet, cette cote n'étant pas donnée.

Je ne puis que vous dire que Monsieur Carbonnelle est zélé et aimé [illegible] estimé et sympathique à tous.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

[illegible]

18 février 2.

764

1

Monsieur le Ministre,

15 février 1922

J'ai l'honneur de vous transmettre
le tableau des renseignements fournis
par Monsieur Béka.

2e
1908 P

L'intéressé me dit avoir remis antérieurement déjà le copie de son diplôme
et autres documents demandés.

Février 1922

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Despiatty

2 Mars 2.

765.

2

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de renseignements concernant Monsieur Forcart, Arthur, travaillant, ainsi que la copie de son certificat d'Humanités gréco-latines.

28 février 1922

2e

1902 D.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études

Léon Gillet

6 Mars

768.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Martin, [illegible] que vous avez désigné comme professeur [illegible] de 6e à Pt, s'est mis à [illegible] aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léop. Bellaguet.

769.

Monsieur le Préfet,

Par votre lettre du 2 du courant, n° 7169, j'ai eu l'honneur de vous proposer la nomination de l'ancien Maire de Marcoing Martin, chargé d'un enfant du second lit Maximin Malovissin, à la perception intérimaire à Cambrai.

Un reçu de votre dépêche du 15 février écoulé, désignant Maximin Malovissin pour Cambrai, j'ai convoqué à ce fonctionnaire de se présenter à mon nouveau préfet à Douai, comme la capitale est plus facile, qu'il serait à sa disposition dans l'intérêt du service de mon successeur, et Maximin le Préfet de Cambrai me fait savoir ce qu'il a fait.

Lundi dernier, Monsieur Martin était présenté et, le lendemain, Maximin Malovissin se rendait à l'adresse de Cambrai, mais, sous le prétexte spécieux que les compositions sont proches, il ne lui fut pas permis d'entrer en fonctions.

Je me fais plus recevoir Maximin Malovissin qui, officiellement, appartient au personnel de Cambrai Marie, ayant son habitation à Cambrai, il se trouve ainsi lésé dans son avenir prochain et dans sa carrière. Monsieur Martin, qui [illegible] Cambrai, avait combattu et, [illegible] aussi chargé [illegible]

Le trouble apporté dans les compositions prochaines de Tournai sera moindre que celui que nous occasionnerait un changement répété.

Il me semble que Tournai fait jouer au personnel de l'athénée d'Ath, le préfet compris, un rôle un peu ridicule : il m'est pénible de le constater.

J'ai la confiance, Monsieur le Ministre, que vous trouverez une solution favorable à la bonne marche de nos études et respectant les intérêts de chacun professeurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopoldette.

9 Mars

770

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre la demande de trois ans et demi de congé que fait Monsieur Mouterse.

Monsieur Mouterse cesse ses cours demain.

Je vous propose de les confier à Monsieur Vandenberghe, aujourd'hui professeur, lequel a rempli antérieurement ces fonctions de professeur à mon entière satisfaction et à la satisfaction aussi de Monsieur l'Inspecteur Ploeman. Je vous prie donc de nommer Vandenberghe nommé professeur à la Sacristie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Leopoldt

18 Mars 2.

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous renvoyer votre dépêche du 14 Mars relative à Monsieur Hubaud; il m'est impossible d'y donner suite maintenant.

Monsieur d'Etat, Monsieur Hubaud est à l'étranger jusqu'à la fin de l'année scolaire et son adresse n'est inconnue.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold

11 Mars 2

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il me serait agréable de recevoir des brochures, que vous pourrez m'envoyer, intéressant cette Colonie.

Je voudrais en posséder deux séries, l'une pour l'Académie, l'autre à [illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,

774

J'ai l'honneur de vous envoyer les renseignements que vous me demandez par votre lettre ci-contre rappelée concernant [illegible]

Personnel
S 09792

Bonneau, Emile, né à Alk, le 28 Mai [illegible], a suivi régulièrement avec fruit les cours de l'école Moyenne et de l'Ecole normale d'Alk ; il a terminé la 1re année, par [illegible] et obtenu le [illegible]

Il appartient à une honorable famille et il est d'excellente conduite.

Bonneau intelligent, il se range de cette [illegible]

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon haute considération

Le préfet des études

Léopold [illegible]

A. M. le Min. de la Marine.

6 Avril 1

775

18 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
les Questions des Compositions pratiques de
[illegible] 2e série.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre
l'hommage de mon profond respect.

le préfet des études
[illegible]

Fig

[illegible]

[illegible]

[illegible]

25 Avril 1

[illegible]

[illegible]

[illegible]

28 Avril

20 Avril

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai fait faire de la correspondance interscolaire, à l'institution de M. Georges Toubeau, Collège des Tourelles, Montreuil, [illegible], mais sans résultat appréciable.

1. Le seul fait sérieux dans l'école [illegible]

Mémoire : 4 élèves de 3ème [illegible]

3 " 2 " " "

" 1 "

Nous avons [illegible]

[illegible] année, 5 lettres en tout [illegible]

[illegible] et envoyées à l'école Moyenne [illegible]

Les 3 lettres arrivées à l'école ont été adressées, [illegible] par la [illegible]

Notons : les performances [illegible] ont engagé [illegible] nous avons vu élèves que désiraient [illegible] correspondre avec et parmi les lettres envoyées [illegible] nous avons [illegible] nouvelles [illegible], nouvelle banlieue, la vie d'école, les sports [illegible] le fond habituel de ces lettres, qui sont [illegible] à [illegible] espère [illegible] pour [illegible] vous et les élèves.

3°. Rien [illegible] peut être [illegible]
elle profitable. Un échange, à l'étude de la
langue vivante peut rajeunir l'enseignement de
cette science pour nos futurs commerçants, ingénieurs, hommes d'affaires.

Mais l'Anglais est bien loin et deux mois s'écoulent pour l'échange de correspondances —
La langue anglaise n'est pas, la langue anglaise classique.

Nous voudrions que des relations d'échange de correspondances puissent s'établir avec des collèges Anglais, chaque établissement Belge étant mis en rapports directs avec une école anglaise de même espèce. Les deux directeurs, Anglais et Belge, recevraient les correspondances destinées à ces professeurs et les noms seraient indiqués sur l'enveloppe, afin d'éviter [illegible] à craindre et les lettres seraient lues et corrigées de commun accord par les professeurs et les élèves. La [illegible] formerait-elle un foyer d'instruction? nous mettre en rapports avec les écoles Anglaises?

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de [illegible]

Le préfet [illegible] et directeur
[illegible]

780.

Monsieur le Ministre,

Le départ de Monsieur Malvoisin et son remplacement par Monsieur Martin, qui faisait fonction de surveillant intérimaire, m'a amené à prendre les dispositions suivantes, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Monsieur Vandenberghe reprend sa part de surveillance pendant les heures où il n'est pas occupé par ses cours de mathématiques. Il pourrait, comme Monsieur Noots, être réunissé de ses leçons en prenant comme base 12 heures de dispense de ses fonctions de surveillant. Si ces dispositions constituent un avantage pour Monsieur Vandenberghe, elles coûtent beaucoup moins au trésor que d'avoir deux instituteurs; l'expérience de huit jours que j'en ai faite me permet de vous les présenter comme permettant d'assurer le service.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Leopold.

8 Mai

782

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Delvaeke que vous avez appelé aux fonctions de surveillant intérimaire par votre télégramme du 5 du courant, est mis à ma disposition ce matin.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopoldetty

8 Mai 2.

783

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai donné avis de votre télégramme de ce jour à Monsieur Thiénon, lequel reprendra ses fonctions ici, demain.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

Le préfet des études,

Lespiette

10 Mai 2

784

2

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre et un certificat médical que m'envoie Monsieur Martin : c'est, en somme, une démission.

Absent depuis samedi, 6, Monsieur Martin ne s'est pas présenté encore en mairie.

Veuillez bien désigner d'urgence un intérimaire pour le remplacer ; dans l'impossibilité de le faire suppléer sérieusement, je dois me charger moi-même de la presque totalité des leçons.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études.

Léopold[illegible]

17 Mai

786

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 16 mai courant, n° 784, par laquelle je vous demandais de vouloir bien m'envoyer d'urgence un professeur intérimaire de 6e latin et 7e latin, en remplacement de Monsieur Martin.

Conformément à ce qu'il vous disait dans sa lettre, que je vous ai transmise, Monsieur Martin n'a pas reparu, et, ne disposant que d'un personnel très restreint, subissant le peu de fruit des cours dispersés entre divers professeurs, j'ai dû me charger moi-même de la presque totalité des cours.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léopold[illegible]

18 Mai 2.

789

Monsieur le Ministre,

Suivant votre dépêche du 18 avril écoulé, la 3e conférence scolaire pourra se faire le samedi, 3 juin, à 3 heures.

Comme elle sera suivie d'une conférence avec projections lumineuses, j'ai retenu, ainsi que cela s'est fait antérieurement, le Cinéma de Versailles, rue aux Ours.

Si Monsieur Rodigues le désire, je puis prendre avec l'école Moyenne des filles les mêmes dispositions que pour les deux conférences précédentes : j'attends à cet égard ses ordres.

Versailles, agréez, Monsieur le Ministre, l'hommage de ma haute considération.

Le préfet de Seine-et-Oise,

Lépine

19 Mai 2

790

Examen de sortie,
Jury.

16 Mai 1922

3e
1950

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous proposer de désigner comme membres étrangers de l'examen de sortie MM.

Louis Vienne, docteur en droit et Notaire

Léon Renard, Inspecteur technique au ch. de fer tous deux à Orléans.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léon Bertin.

22 Mai 2

791

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de renseignements rempli par Monsieur de Waele, surveillant intérimaire.

18-5-1922

2e
1908 B

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopold Lethy.

24 Mai 2

f 12

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal de la conférence professée ce matin sur la prononciation du latin.

10 Mai 1872

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études

Léopold Delisle

3e

2018

29 Mai

794

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Lecocq, Léon, chargé de fonctions de professeur de 6e et 7e latines à l'extérieur, a pris possession de sa chaire ce matin.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études.

Léopold Delisle.

30 Mai 2

795

Monsieur le Ministre,

19 Mai 1922

3e
1961

J'ai l'honneur de vous proposer l'allocation d'une bourse de voyage à Monsieur Jeerts, pour lui permettre de [illegible] les cours de vacances d'une université anglaise.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études

9 Juin 2

796

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de renseignements rempli par Monsieur Lecocq.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

3-6-1922

Le préfet des études

Léon Bertin

2e
1908.3

8 juin

347

Circulaire [illegible] Ministre

Sur [illegible]

26 Mai 1891

1891

La [illegible] de la Décision [illegible] mise [illegible] langues facultatives [illegible] d'abord aux conditions exigées par les Circulaires du 19 Juillet 1892 et 8 Nov. 1893. Chaque année encore, nous constatons que les élèves de 2e [illegible] malgré nos conseils, de se débarrasser de cours qu'ils considèrent comme une surcharge considérable, le cours obligatoire étant le temps dont ils disposent.

Préparer de nouveaux jeunes candidats à cette situation n'est pas rien, étant donné l'étendue du programme général.

Toutefois, il nous paraît possible de permettre à un élève de suivre les cours facultatifs si, dans toutes les branches obligatoires, il obtient régulièrement la moyenne de points.

Le programme de ces langues facultatives devrait être entièrement facultatif si je ne voyais pas bien la nécessité d'étudier la haute littérature anglaise ou allemande, et en particulier, [illegible] et le [illegible].

Je ne vois pas bien la nécessité de [illegible]

allemande ou anglaise. — Le but poursuivi serait certainement atteint si, par la lecture et la conversation, les élèves sortant de rhétorique étaient à même de converser, d'entretenir une correspondance courante et surtout de pouvoir à l'appui de leurs études ultérieures, consulter dans la langue originelle les ouvrages des savants étrangers.

Quelques extraits accompagnés de courtes notices suffiraient pour faire connaître les grands penseurs et les grands écrivains.

L'Anglais a remplacé l'allemand comme 3e langue en H.M.; ce me paraît une erreur. Outre que l'allemand est une langue Belge, il est beaucoup plus difficile que l'Anglais, les résultats seront inférieurs à ceux que l'on obtient en Anglais; les élèves se rebuteront, je le crains, dès les premières difficultés et abandonneront ce cours après la 1ère année; la 4e langue ne sera presque plus suivie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold Willy.

2e Juin 2

798

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une attestation des études complètes d'Humanités grecques-latines faites par Monsieur Blampain, Emile, professeur intérimaire de Poésie.

30 Mai 1922

2e

Inscr. 75.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopold Ally

28 Juin 2.

799

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre haute approbation les parties d'auteurs que Mrs. les professeurs se proposent d'expliquer au cours de l'année scolaire 1912-1913.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Lespieau.

27 Juin 2

800

Monsieur le Ministre,

27 Juin 1922

5e
1901

J'ai l'honneur de vous faire connaître l'organisation du service des élèves étrangers fréquentant l'athénée et l'école Moyenne.

Nous ne disposons que d'une seule cour et d'une seule salle d'étude, lesquelles sont communes à l'athénée, à l'école Moyenne et au pensionnat annexé aux deux établissements.

Dès leur arrivée, le matin, les élèves étrangers participent à l'étude organisée pour le pensionnat.

A midi, c'est le Directeur du pensionnat qui, aux termes de son contrat, assume la surveillance. Bon nombre d'élèves sont demi-pensionnaires ou quart-pensionnaires; les autres mangent, à la salle d'étude, les provisions qu'ils ont apportées.

La Ville accordait autrefois une légère rémunération de 200 fr au directeur du pensionnat, aujourd'hui ce service n'est plus rétribué.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études & directeur,

Léopold

29 Juin 2.

801

7 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mes rapports sur les agents intérimaires en fonctions.

10 Juin 1922

2e
-1876

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léopold Ritter.

Monsieur Blanpain, Emile,
docteur en philosophie thomiste.
professeur de Poésie.

A ses études supérieures spécialisées, Monsieur Blanpain joint une belle formation littéraire et un goût artistique bien développé, puisés, en particulier, dans la fréquentation, pendant 4 ans, des leçons de l'institut de hautes études de Paris. Il est à la hauteur de ses fonctions.

Il est foncièrement honnête et de bonne conduite. Mais je dois lui reprocher un manque de docilité à recevoir les avis, un caractère entier et ombrageux. J'attribue cette nervosité à l'état de sa santé ébranlée par les premiers mois de la guerre, ébranlement qui a amené son licenciement définitif de l'armée, après 6 mois de campagne.

Il y a lieu de le nommer à titre provisoire à la chaire qu'il occupe, par dispense du diplôme légal.

Celle, 23 Juin 1922.
Le préfet des études,
Léon Bertin.

Monsieur De Waele, Georges.
Candidat en sciences naturelles.

Surveillant intérimaire, le 8 Mai.

Après quelques difficultés peu graves, au début, dues surtout à l'inexpérience du caractère des élèves, Monsieur De Waele a obtenu une discipline satisfaisante.

Homme correct et d'excellente conduite.

Ath, 28 Juin 1922.
Le préfet des études,
Liagre Cielly.

Monsieur Degouy, Jules,
candidat en phil. et l. (philol. cl.) et 1re année de doctorat
professeur de troisième.

[illegible] que répéter les éloges mérités, l'an [illegible]

Chargé des fonctions [illegible] professeur de 3e[illegible] depuis 1913, non seulement il possède bien les matières qui font l'objet de son enseignement, mais les arts et les sciences l'intéressent; il connaît et parle le flamand, l'allemand, l'anglais et l'[illegible]. Il est intelligent, sérieux et travailleur. Sa [illegible] et conciliante; sa méthode est sûre, digne d'un vieux professeur qui aime ses fonctions et ses élèves.

Homme de tact et de conduite irréprochable, il est entouré de l'estime générale.

Monsieur Degouy est, depuis longtemps, prêt à subir les derniers examens, mais le travail excessif qu'il a assumé pendant la guerre, pour subvenir aux besoins de sa vieille mère et de sa sœur, a malheureusement altéré sa santé.

Il se proposait de conquérir le diplôme de docteur [illegible] le jury central, à la prochaine session; au moment de l'inscription, son médecin, qui lui défend toute émotion, a interdit les fatigues d'une journée d'examen.

J'estime qu'il mérite d'être confirmé provisoirement dans ses fonctions, par dispense du diplôme légal; je propose d'ailleurs de subir l'examen, aussitôt que l'état de sa santé, laquelle s'améliore lentement, le lui permettra.

Ath, 28 juin 1922.
Le préfet des études,
Léon [illegible]

Monsieur Béka, Armand,
candidat en ph. et l. (philol. cl.).

Appelé, en février, à suppléer Monsieur Hubaux, professeur de 4e, Monsieur Béka s'est appliqué à bien remplir toutes les obligations qui lui incombaient. Il possède sa matière, mais on sent qu'il ne l'a pas encore assez approfondie dans les détails, surtout qu'il arrivait, au milieu de l'année, pour continuer des cours qu'un autre avait commencés. Néanmoins, sa bonne volonté, son travail, son souci de suivre les conseils de l'expérience, son tact dans ses rapports avec les élèves ont maintenu dans sa classe une excellente discipline et assuré à son enseignement tout le fruit qu'on pouvait en attendre.

Sa conduite tant publique que privée est irréprochable.

Tout le temps que lui laissaient ses devoirs professionnels a été employé à la préparation de la 1ère épreuve du doctorat, qu'il doit subir prochainement.

Ath, 28 Juin 1922.
Le préfet des études,
Léopold[illegible].

Monsieur Noots, Joseph, surveillant,
(certif. H.A)

L'an dernier, Monsieur Noots avait enseigné ad interim en 6e et 7e latins. Cette année, il a suppléé Monsieur Dumont, P. en., professeur de 6e, en congé pour étudier à l'étranger.

Il a continué à donner à ses jeunes élèves son travail et le bénéfice d'une longue pratique dans l'enseignement libre.

Les résultats obtenus sont très satisfaisants.

La juste considération dont il est entouré est la conséquence heureuse de son dévouement et de la valeur de sa conduite.

Ch. N., 28 Juin 1922.
Le préfet des études,
Léop Baette.

Monsieur Lecocq, Léon.

Candidat en phil. et l. (phil. Rom.).

professeur de 6e et 5e latin en 7e.

Appelé, fin Mai, à succéder à Monsieur Martin, démissionnaire, Monsieur Lecocq a fait preuve d'un tact pédagogique acquis par trois ans et demi de pratique dans un grand établissement d'enseignement moyen libre. — Ses leçons sont préparées avec soin, son enseignement est vif, animé, vivant. Il sait tenir ses élèves en éveil et obtenir le travail.

La discipline est parfaite dans sa classe.

Attentif à suivre les conseils qu'il est le premier à demander, correct et de conduite irréprochable.

Catt, 28 Juin 1922.

Le préfet des études,

Léopold Ley.

Monsieur Vandenberghe, Marcel.
Candidat Ingénieur 4e année.
professeur de Mathématiques dans les H.A.

Ce qui a été dit, l'an dernier, de Monsieur Vandenberghe peut servir d'appréciation pour cette année encore.

Appelé, le 10 Mars, à succéder à Monsieur Madeune, il a donné à ses élèves son dévouement, le fruit d'une expérience déjà riche d'elle-même et reposant sur des connaissances précises.

Son tact, sa correction et sa bonne conduite ont continué de lui mériter l'estime générale.

Orth, 28 Juin 1922.
Le préfet des études,

15 Juillet 22.

812

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du serment prêté par Monsieur Vandenberghe, Marcel, surveillant.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold Lefèvre.

17 Juillet 22.

803.

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre la copie du procès-verbal de l'examen de fin d'année auquel a eu lieu ce jour.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

le préfet des études,

Léon Bicette.

18 Juillet

804

1

Monsieur le Ministre,

30 Juin 1911

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de Monsieur Levieux, Professeur de Musique sur l'application du programme nouveau introduit par Votre Circulaire du 9 Novembre 1911.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le Préfet des études

Léopold Ritter

805.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer les raisons qui militent en faveur de la création définitive de la Chaire de mathématiques des HA. (intérimaire Mr Vandenberghe).

13 juillet 1922

1°. l'importance du programme varie suivant les deux sections des circulaires des 27 Mai 1914 et 23 Mars 1922 l'établissent nettement: après examen, un élève d'H.M. prend avec 5/10 et un élève de section H.A. avec 4/10.

2°. Le C.M. du 3 Juin 1921 établit une distribution du programme toute différente.

3°. Les cours combinés d'une classe d'HA. et d'une classe d'H.M. d'années différentes, tels que nous les connaissions jadis, réunissaient des jeunes gens d'une formation générale inégale, et dont les études ont des tendances différentes: les élèves des HA visent à la formation générale et les autres à des études spéciales. Ces cours à cheval sur deux sections sont préjudiciables à l'une et à l'autre, — et ces groupements d'élèves sont souvent trop nombreux pour que le professeur puisse utilement diriger le travail de chacune des sections.

Il serait désirable que Monsieur Vandenberghe gardât la direction de ces classes où son enseignement a été fécond.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

20 Juillet 22.

806

L 5

Monsieur le Ministre,

3 Juin 1921

3e

2018.

J'ai l'honneur de vous transmettre mes observations sur l'application du programme de mathématiques des classes des Humanités gréco-latines et du programme de comptabilité des deux classes supérieures de la section Industrielle et Commerciale, programmes répartis suivant la L. M. du 3 Juin 1921.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopietty.

Programme de Mathématiques
des H.A. gréco-latines.

La nouvelle répartition [illegible] me
cause satisfaction; cependant, elle appelle quelques
observations.

1°) En 6ème, cours d'arithmétique,
ne conviendrait-il pas

A, après avoir étudié la "théorie des fractions
généralisées," de chercher la génératrice d'une fraction
décimale périodique;

B. de faire suivre le "calcul des surfaces et des volumes
" — calcul du poids d'un corps" de l'étude des nombres
complexes.

2°). Page 3, colonne de 5ème, algèbre, dernière ligne.
La "transformation de $\sqrt{A \pm \sqrt{B}}$ — applications" serait
mieux au programme de la Seconde, où elle trouverait
sa place entre l'"équation bicarrée, résolution
et discussion" et les "problèmes du 2d degré."
(page 4, algèbre, § 1).

Nth, 20 Juillet 1922.
Le préfet des études,
[illegible].

Humanités Modernes.
Section Industrielle et Commerciale.

Application du nouveau mode de répartition du programme de Comptabilité.

La nouvelle répartition du programme paraît heureuse et a produit de bons résultats.

Ch-th, 20 Juillet 1922.
Le préfet des études.
Léopatte.

28 Juillet 22

807.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une demande d'indemnité pour accident de travail, demande faite par Monsieur Mosto.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Leopoldville.

29 Juillet 22.

408

8 1.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'année scolaire 1921-1922, mis à jour deux exemplaires du palmarès.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Lapicque.

Rapport sur l'année scolaire 1921-1922.

A. Population.

La population scolaire a été de

166 élèves, à la fin du 1er trimestre, et de 154 en fin d'année

b) La section des Humanités anciennes comptait

66 " " 62 "

c) La section des Humanités modernes comptait

100 " " 95

d, e) Les élèves se répartissaient comme suit:

	Humanités Anciennes.				Humanités Modernes.			
	1er Trimestre		3e trimestre		1er trimestre		3e Trimestre.	
Classes	1res g-l.	1res l.	1res g-l.	1res l.	1res Scient.	1res Comm.	1res Scien.	1res Comm.
1ère	3	—	3	—	4	—	4	—
2ème	2	2	2	2	8	2	5	2
3ème	6	—	6	—	9	10	8	8
4ème	9	1	8	1	22		22	
5ème	14	1	13	1	18		17	
6ème	9		8		15		17	
7ème	19		18		12		12	
Total	36	28 4	32	26 4	21	67 12	17	68 19

Soit une augmentation de 17 sur le chiffre de fin [illegible]

Dans le cours de l'année, 15 élèves ont quitté l'athénée: changeaient d'établissement, 5 sont entrés dans diverses administrations, deux cessaient leurs études, 1 est parti par changement de résidence de ses parents. L'inscription de 6 élèves nouveaux a partiellement compensé ces pertes. Nous terminons l'année avec, à 10 unités près, la population scolaire de Juillet 1914; mais, depuis trois ans surtout, beaucoup de jeunes gens nous quittent après la 3e, ou même la 4e, pour chercher des emplois dans les administrations publiques, dans les banques, dans l'industrie. Cependant

B. Enseignement.

§1. En général, il y a lieu d'être satisfait, cette appréciation s'applique aux deux sections des études. Nous pouvons également maintenir le niveau d'avant-guerre, on y est bien fort.

§ II Nous avons fait connaître dans des rapports spéciaux comment nous appréciions les professeurs intérimaires de 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e. (Lettre du 27 juin écoulé, N° 891).

Nous ne ferons de remarques spéciales que pour deux cours et ce sont les mêmes que dans notre rapport sur 1920-1921. Dans ses leçons d'histoire et de géographie, Monsieur Vion n'a pas abandonné son genre conférence et il ne connaît ni le cahier, ni le tableau noir; il n'intéresse que rarement, mais du moins il base son développement sur le manuel que possèdent les élèves et des questions en forment la substance. Il déplaît d'un changement que l'on ne peut plus guère attendre d'un professeur de 70 ans, notons une légère amélioration. Presque jamais, il n'exerce à tenir sous ses coups : sa pendule, ou sa montre, ou l'horloge du beffroi en ont la responsabilité.

Monsieur Jaeck n'a pas gagné en énergie. Aussi, les cours de langues germaniques des trois classes inférieures sont bien pauvres. Pas la moindre discipline : le bruit des conversations, les cris, les chants donnent souvent la voix du professeur et les projectiles s'entrecroisent ou viennent se cogner au store. Le professeur ne réagissant pas lui-même, toute intervention devient inopérante.

La leçon consiste en traduction, copie de vocabulaire; peu ou pas de conversation : les élèves, ne trouvant aucun intérêt à ce genre de cours, s'amusent avec l'objet du moment.

qui, notamment après la 3e ou la 4e, se préparent
à subir des examens administratifs, seront, du moins
à notre connaissance, moins nombreux, cette année,
que les années antérieures : il y a lieu d'espérer
que nos classes supérieures se repeupleront
proportionnellement au chiffre des classes inférieures

Au mois d'Octobre, nous avons constaté que les élèves de 4e, après deux ans d'allemand, semblaient être des débutants ; plusieurs ne connaissaient même pas la déclinaison de l'article. Le cours a dû être repris, comme s'il se fût agi d'une première année.

La même situation existe pour le flamand et pour l'Anglais, qui a maintenant remplacé l'allemand.

Monsieur Jeusto est cependant capable, de plus, il est foncièrement bon, mais il manque d'énergie. A tous nos avis, à tous nos conseils, il promet et semble bien disposé, mais les améliorations ne sont jamais que de très courte durée.

— Pour les autres cours, rien de particulier n'est à signaler.

Nous avons compté en tout 4 élèves irréguliers, venus d'autres établissements où ils n'avaient pas suivi le cours de l'Allemand, aucun élève libre.

4 élèves ont été dispensés de la gymnastique, pour certificats médicaux, ou pour infirmités connues.

Tous les élèves des 3 classes inférieures ont suivi assidûment le cours de Musique.

Agronomie.

Les leçons ont eu pour objet, cette année, l'animal (1re partie du programme) et ont été données par Monsieur Stévenon. Deux excursions dans des fermes ont eu pour objet l'élevage chevalin et l'élevage bovin.

28 élèves ont suivi régulièrement le cours.

Tableau de la fréquentation des cours facultatifs d'Allemand et d'Anglais.

Classes.	Humanités Classiques.		Humanités Modernes.	
	Allemand.	Anglais	Allemand	Anglais
Rhétorique	—	—	Obligatoire.	2
Seconde	—	2		4
Troisième	3	3		7
Quatrième.	3	7		22

Programme.

Dans toutes les classes, le programme a été suivi en entier; les parties d'auteurs étudiées sont celles inscrites au tableau envoyé au Département le 5 Juillet 1921, par pli n°720.

Cours libre d'Espagnol.

Monsieur Melekabeke a continué le cours de langue espagnole, lequel a été suivi régulièrement par 12 élèves. Les résultats sont encourageants.

Botanique.

Quatre excursions d'herborisation ont eu pour but l'étude de la flore des divers terrains du territoire d'Ath.

Orphéon.

Les deux sections, MM. M. Saons, Berger et Vandenberghe ont dirigé le travail des [illegible] de deux [illegible] de chacune, avec séances, [illegible]

C. Discipline.

La discipline a été bonne et les retenues peu nombreuses, des réunions ne sont à faire que pour les cours confiés à Monsieur Geerts, ainsi que nous l'avons exposé plus haut.

Nous devons des remerciements à Monsieur le Chef de station qui nous permet d'exiger à notre gré dans la station et ses dépendances, pour surveiller les élèves au départ et à l'arrivée et l'aide efficace que, à sa prière, nous a donnée le personnel de la gare et celui des trains. Les quelques écarts de conduite qui nous ont été signalés par eux ~~ont été signalés~~ eux-mêmes ont été sévèrement réprimés.

D. Etudes en Commun.

La salle d'étude commune à l'athénée, à l'Ecole Moyenne et au pensionnat n'est pas suffisante pour les organiser. A l'arrivée, le matin, et en attendant (c'est le cas de quelques jeunes gens) le départ des trains du soir, les élèves venus de l'extérieur y sont reçus et aussi ceux de la ville qui le désirent; ils y travaillent en même temps que les élèves internes.

E. Education religieuse et Morale.

24 élèves ont été dispensés régulièrement des cours de religion les autres ont suivi les leçons, respectueux à l'égard du professeur et en bonne discipline. — L'enseignement occasionnel de la Morale a fait l'objet de la sollicitude de tous les professeurs particulièrement dans les cours littéraires; il en est de même des leçons de patriotisme dont nous avons constaté [illegible]

dans vien des leçons.

Une Conférence patriotique, avec projections lumineuses, a été faite à nos élèves par Monsieur Samarath, échevin de Dinant en 1914, sur les combats et les horreurs dont cette ville a été le théâtre et la victime. Une salle de cinéma avait été louée, comme cela s'est fait aussi pour les belles leçons coloniales de Monsieur Rodigas. — L'absence d'installations ne nous a pas permis l'enseignement par projections lumineuses.

Excursions scolaires.

Monsieur Thiéron s'est rendu à Louvain avec les élèves des trois classes supérieures : ils ont visité une carrière et une fabrique d'allumettes.

Messieurs Degrey et Detthal ont visité le port et les Musées d'Anvers avec les élèves des deux divisions.

Monsieur Vandeyvelo s'est rendu à Bruxelles avec les élèves des deux secondes et de Rhodesienne pour la visite des Musées de beaux-arts.

Le coût élevé des voyages oblige d'abréger bien des projets.

Ligue maritime.

Monsieur Moelkebeke a réorganisé la section, laquelle réunit 16 adhérents.

E. Relations du Préfet avec le Bureau administratif.

Elles ont été correctes, faciles, respectueuses de part et d'autre.

F. Relation avec le personnel.
Rien de spécial à signaler.

Service de prêt de livres.
Il existait à l'état embryonnaire, alimenté par des dons de quelques livres que nous abandonnaient des élèves. Le mauvais état des livres rentrés et la rareté des dons, l'absence de tout crédit nous ont forcés de nous en occuper.

Orth, 29 Juillet 1922.
Le préfet des Etudes,

Appréciation du personnel. 1921-1922.

Noms des professeurs et surveillants.	Fonctions	Rédaction des bulletins	Correction des devoirs	Progrès de classe	Enseignement spécial	Dévouement	Absences non excusées	Absences excusées	Observations.
Mr. Lacroix, Jules	prof. de Philos.	1	1	1	1	1	2		
Blampain, Lucien	" Poésie	1	2	1	2	1			Intérimaire.
Degouy, Jules	" 6me	1	1	1	1	1	3		"
Békka, Armand	" 4me	1	1	1	2	1			" remplace M. Heilmann (Mons. de Voyage)
Noots, Joseph	" 5me classique	1	1	1	2	1	2		" remplace M. [illegible]
Lecocq, Léon	" Calligr.	1	1	1	2	1			
Vion, Léopold	" Histoire	2		2	2	1	2		
Bourg, Jean-Marie	" L. germ.	1	1	1	1	1	6		
De Waal, Adrien,	" "	1	1	1	1	1			
Jeerts, Charles,	" "	1	2	2	3	3			
Soons, Modeste,	" math. sup.	1	1	1	1	1	2		
Berger, Emile,	" " 2me	1	1	1	1	1	4		
Vandenheyde, Henri	" H.A.	1	1	1	2	6	6		Intérimaire (surveillant)
Stiénon, Paul,	" Sc. nat. + agronomie	1	1	1	1	1	5		
Meldebelle, Julien,	" " Chim + surveillant	1	1	1	1	1			
Leroy, Georges	" franç. sup.	1	1	1	1	1			Régent à l'Ec. Moyenne
Braibant, Louis,	" franç. sup.	1	1	1	2	2			Régent à l'Ec. Moy.
Cartuyvels, Georges,	" Rhétor.	1		1	1	1			
Wackenier, Jean,	" 3me moyenne	1		1	1	1			
Lestre, Alexandre,	" Mariage	1		1	1	1	2		
Noots, Joseph.	surveillant					1	2		
Fauvart, Arthur	"					1			
De Waal, Georges	"					2	5		Intérimaire, remplace M. Vandenheyde, prof.

Personnel enseignant — Cumuls. — Leçons particulières.

Noms et prénoms des professeurs.	Fonctions à l'établissement				Cumuls en dehors de l'établissement				Leçons particulières.		
	fonctions principales	fonctions accessoires	Nombre d'heures par semaine de cumuls	Montant de la rémunération	Cumuls exercés par le titulaire	Date de l'autorisation du cumul	Nombre d'heures par semaine	Montant de la rémunération	Nombre d'heures par semaine	Montant de la rémunération	Date de l'autorisation par le préfet.
6. Berger, Emile	prof. [illegible]				[illegible]	29 nov. 1920	7	1720	12 [illegible]	10 f.	8-1-22
Stévenon Paul	prof. de mat.	agrégé mathématiques	384 (1944)	760							
Vion, Léopold	prof. histoire géog.				Bibliothécaire de la Ville	30 avril 1920	4	1200			
Cartigny, Georges	" dessin				Dessinateur de la Ville		8	1800			
Warkenier Jean	" gymn.				Dr. ès. sciences	26 Nov. 1920	7	1950			
De Waal, Edwin	langues germ.				Dr. ès. sciences		16	3600			
									60 (1944)	10 f.	8-12-21, 6-1-22

Lycée [illegible]

Salles, classes, laboratoires dont l'établissement dispose	Salles, etc., qui font défaut et qu'il serait utile d'établir.	Objets mobiliers, chaires, pupitres, tableaux, armoires.	Objets mobiliers qui seraient nécessaires	Etat de conservation du mobilier existant	Objets qu'il serait utile de réparer.	Renseignements complémentaires, Observations.
Bureau du proviseur " du censeur et " des professeurs. Classes de 12e, 11e, 10e, 9e, 8e, 7e, 6e 1 salle de sciences naturelles et laboratoire 1 salle de sciences physiques 1 salle de dessin 1 " d'histoire 1 " d'histoire et géographie 1 salle de langues germaniques 1 " d'étude 1 salle de gymnastique commune à l'athénée et à l'école moyenne 1 salle de dessin	une salle d'étude plus spacieuse. id. gymnastique. un laboratoire mieux aménagé et plus grand une salle pour projections.	tableau avec portée pour la musique.	remplacement d'une grande partie des bancs de la salle d'étude. mobilier de la salle de gymnastique et de la salle tout à disparu. installation de laboratoires. 3 chaires 1 poêle banc à chaleur. galerie à cartes géographiques. étoles, cadres, tableaux des tableaux du préfet. appareils et instruments d'enseignement.	gratis à l'état neuf ou satisfaisant en partie très médiocre.	le matériel de chauffage id. d'éclairage.	Le grand nombre des classes est trop petite. Les cabinets d'aisance sont trop peu nombreux (6 en tout pour l'athénée et l'école moyenne) et très mal placés. La cour est insuffisante pour deux établissements.

Rien à signaler au tableau II

5 Octobre 22

810

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Vorset, désigné par vous en qualité de professeur de 6e et 5e au Lyc. est entré en fonctions ce jour.

J'ai confié à Monsieur Béka la chaire de 4e devenue vacante par la nomination de Monsieur Hubaux aux fonctions de professeur de 2e et par le départ de Monsieur Vlampain.

Monsieur Moots a repris l'intérim de la 7ème qu'il avait rempli l'année passée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léop. Lett

10 Octobre 22.

812

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
l'horaire des attributions hebdomadaires / annuels
[illegible] de Monsieur Courtyoels.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.

3e
1928

Le préfet des études,
Leybette

Horaire des attributions hebdomadaires et cumuls (compris de l'horaire scolaire, [illegible] de dessin.

Jours.	Heures.	Athénée.	Ecole Moyenne.	Ecole Industrielle.
[illegible] di	9	7ème		1 heure de dess.
	11	4ème		
	2		1re année A dessin.	
	3		id. trav. man.	
	4	3e gl. - l. - sc.		
	11	4ème, 1re sc.		7¼ à 9¼ 1re année, dessin.
		6ème		
		7ème + 1re l.		
	4	2e sc. 4e gl., 1re l.		
[illegible] di	11	2e sc. 1re sc. gl, l.		7¼ à 8¼ 2e année, géométrie
	2	6ème		8¼ à 9¼ id. dessin
	3	5ème		
	10		1re an. B dessin.	7¼ à 8¼, 2e année, [illegible]
	11		id. tr. man.	
[illegible] di	10	4ème		
	11		3e année, dessin.	7¼ à 8¼ 1re année, dess
	2		id. trav. man.	8¼ à 9¼ id.
	3	2e sc, g-l., l.		
[illegible] di.	11	3e sc. et l., 1re sc.		7¼ à 8¼ 2e année, geomét
	2		2e année, dessin.	8¼ à 9¼ id. [illegible]
	3		" trav. man.	

Athénée, 10 [illegible]

12 Octobre 22

814

2 1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de renseignements et l'extrait d'un acte de naissance pour l'immatriculation de Monsieur Sorret, Paul.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Lapicette.

18 Octobre 22

813

1

Monsieur le Ministre,

Comme complément à mon rapport sur l'année scolaire 1921-1922, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de Monsieur Stiénon concernant le cours d'agronomie.

Un document semblable a été transmis à Monsieur le Ministre de l'Agriculture à la fin de l'année scolaire écoulée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopoldette.

3. 11. 22.
G. van Hamme

4 Novembre 22.

815

Monsieur le Ministre,

30 Octobre

J'ai l'honneur de vous transmettre le double de la liste des inscriptions reçues pour le cours d'agronomie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Lespiault.

1953

9 Novembre 22.

816

31 Octobre 1922

N°

25/2032

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'état de santé de Monsieur Degouy ne lui a pas permis à ce professeur d'affronter les fatigues et surtout les émotions d'une journée d'examens; son médecin le lui a interdit au dernier moment, ainsi qu'il l'atteste par le certificat ci-joint.

Monsieur Degouy demeure fermement résolu à conquérir le Diplôme de Docteur, aussitôt que son médecin le lui permettra.

Mon Diplôme, pour un nouveau venu, est une présomption de capacité. J'estime que, pour Monsieur Degouy, il n'y a pas lieu de l'obliger au mêt de la reconnaissance provisoire. J'affirmerai, d'accord avec Monsieur les Inspecteurs, que la science, le tact pédagogique, la valeur de l'enseignement du professeur permettent de la pourvoir d'une nomination définitive, par dispense du diplôme légal.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

Le préfet des études,

Léopold Ley.

17 Novembre 2

812

4

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en quadruple expédition, le tableau des attributions hebdomadaires du personnel.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopretti.

20 Octobre 1902

3e

1906.

19 Novembre 22

819.

Cours de banquet
- Mr Dennet.

17 Novembre 1922

V
1971

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Bureau administratif a adopté, conformément à votre avis, le régime A indiqué par la C. M. du 2 Janvier 1920, à savoir : 1re langue, français, 2e flamand, 3e, Anglais, 4e, allemand.

Il résulte par ce second régime à la personne n'est pas suffisant pour vous permettre de l'établir.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopold Willy.

1 Décembre 22.

821

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander [illegible]

[illegible]

de votre profond respect.

Le préfet des études,
Lespiault.

2 Décembre 22.

822

2 "

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en double expédition le tableau de renseignements concernant le cours d'agronomie à établir pour l'année scolaire 1922-1923.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de ma haute considération.

Le préfet des études,

Léon Lille.

28-11-1922
Min. de l'Agric. et du R. Public.
2e Direction générale
11

15 Décembre 2

827

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du serment prêté par Monsieur Foucart, surveillant.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Lévy Bielly.

16 Décembre 2.

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous transmettre en double expédition le tableau du personnel de l'artillerie.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,
Léopicelle.

23 Décembre 22.

850

Conférence professorale
de décembre.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
le procès verbal de la conférence professorale de
Décembre et trois rapports y annexés.
Veuillez, Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.
Le Préfet des Etudes,
Lapeyrette

24 Décembre 2.

851.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ma demande d'indemnité pour accident de travail.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold

23 Décembre 2.

832

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître l'organisation et le fonctionnement de nos bibliothèques scolaires.

11 Décembre 1922

3e
2020.

Les différentes classes ont leur bibliothèque, mais elles sont bien peu fournies.

A défaut de crédit spécial, elles ne sont alimentées que par des dons et par les restes des ouvrages achetés pour distributions des prix.

Pendant la guerre, il a fallu vider l'établissement, en deux jours, à la fin de l'hiver, et ça été pour les bibliothèques un vrai désastre: des livres ont été détruits ou gravement détériorés, beaucoup n'ont pas été retrouvés.

Autrefois, des armoires spéciales existaient dans toutes les classes; les Allemands nous ont obligés de leur en laisser une partie et nous ne les avons plus retrouvées. Dans plusieurs classes, les livres sont aujourd'hui conservés dans la chaire du professeur.

La liste des livres est à la disposition des élèves, parfois affichée, et les élèves font inscrire [illegible]

de prêt est tenu par le professeur, ou par un élève délégué, sous le contrôle du professeur.

Certains élèves empruntent aux bibliothèques publiques de la Ville les livres dont les professeurs leur conseillent la lecture.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet :

[illegible]

6 Janvier 3

833

2 1.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
1) l'horaire des cours d'espagnol donné
en 1921-1922 par Mr Tadeka Abatte.
2) l'horaire des mêmes cours en 1922-1923.
Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer
l'hommage de mon profond respect.
Le préfet des études,
Léopold Mabilleau.

4
Loi du 1 Mars 1922, recueil 11 juillet
22 Décembre 1922

3e
Indic. n° 1901 A/25.

6 Janvier 3

834

2

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre les tableaux des attributions de prospectus titulaires des Cours spéciaux.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

29 Décembre 1922

Le Préfet des études,
Léon Bicklé

2

1908/9/10 B.

13 Janvier 3.

835

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, depuis le 1 Janvier, le Moniteur Belge ne m'est plus parvenu.

Jusqu'au 31 Décembre dernier, j'en recevais quotidiennement deux exemplaires, l'un pour l'athénée, l'autre pour l'Ecole Moyenne; un exemplaire pour l'athénée me suffirait.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Léopold

H 836

Clh 20 janvier 23

Je regrette de devoir émettre un avis défavorable. M. Lavaux Forest pourrait être un bon professeur. Mais ses allures ridicules, son avarice sordide, l'extrême négligence de sa tenue, l'affectation et maladresse font rire ; ses intempérances de langage à l'égard des élèves suscitent des plaintes. Il se montre discourtois, voire même grossier, envers ses collègues, affectant de ne pas rendre le salut à qui lui déplaît, même devant les élèves. Bref, il n'est pas fait pour diriger l'éducation de jeunes gens.

J'ai testé une fois une observation relativement à l'application des programmes et je me suis heurté au parti-pris : je ne renouvellerai pas l'expérience. Il est d'ailleurs inutile de vouloir apprendre un homme de 52 ans. Je le plains, mais je plains aussi nos élèves.

Monsieur Forest n'est pas à sa place dans l'enseignement et je propose de lui retirer les fonctions qu'il occupe ici.

Le préfet des études,
Léon Bietty

29 janvier 3

837.

Monsieur le Ministre,

24 janvier 1923

2e

Bd. 25

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, d'accord avec l'Inspection, j'estime que Monsieur Jeurs serait mieux à sa place dans une classe flamande de province, que dans un athénée Wallon pour enseigner à des débutants.

Je n'ai pas répondu plus tôt à votre dépêche du 22 décembre écoulé, devant votre dépêche du 3 janvier, (une pareille fraque en même temps que la 1ère), laquelle semble suggérer un nouvel envoi.

J'ai donc appelé Monsieur Jeurs et lui ai donné connaissance de vos dépêches et des observations de l'Inspection. Il a promis de suivre les conseils lui donnés, de faire tout son possible pour amender son enseignement et pour relever la discipline et, au besoin, de me demander conseils ou à mon intervention.

La visite des classes m'a permis de constater une amélioration : n'y a-t-il pas lieu de lui donner l'épreuve ?

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Directeur.

26 janvier 3

838.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous [illegible]
Conformément au désir exprimé par Monsieur Kastner, professeur de Musique, auquel j'ai communiqué votre lettre, m'a déclaré n'avoir jamais eu l'intention de résigner ses fonctions.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,
Léopold[illegible].

26 janvier 1923

2e
Jud. 25.

5me février 3.

840

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre un certificat médical prescrivant un mois de repos à Monsieur Da Weele, Georges, surveillant; il m'en été apporté par Mademoiselle Da Weele, sœur de surveillant.

Afin d'assurer le service, j'ai prié Mlle. les professeurs de surveiller les dégagements à l'entrée et à la sortie des classes; plusieurs sont à ma disposition pour la surveillance des études.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léopold.

6 février 3.

842

1/ Bulletin des
Lois et Arrêtés.
2/ Moniteur Belge.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, depuis 1913 (dernière année), le Bulletin des lois et arrêtés ne m'est plus parvenu. Je vous prie de vouloir bien me faire échanger les N^os qui nous manquent de ce recueil, précieux pour nous.

Depuis le 26 janvier, je reçois régulièrement le Moniteur Belge, mais il me serait agréable de recevoir les N^os parus du 1^er au 25 janvier, afin de compléter la collection.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léop^d Lath.

8 février 3.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ma lettre et un certificat médical que je reçois de Monsieur Vandenberghe.

La semaine dernière, Monsieur Vandenberghe était souffrant déjà; sa jambe blessée augmentait de douleur jusqu'à son lit. Rentré dans sa famille samedi soir, il m'a télégraphié lundi matin qu'il lui était impossible de partir.

Son suppléance est assurée par Monsieur Dupuy, réunissant les deux sections et se chargeant de deux heures supplémentaires en 2e g. l.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Leyssieux.

9 Janvier 3.

9 janvier 1923

3e

Jui. 27

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une monographie de Monsieur Carlyoch, professeur de dessin, sur la décoration de la vallée de Dessin, une esquisse coloriée et cinq vues photographiques.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Lapicelle.

le 7 [illegible]

846

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Vandenbergh, bien que souffrant encore, a repris ses fonctions hier.

Veuillez, [illegible]
agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,
Leipsaitt.

16 février 3.

Brf.

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les „intempérances de langage" de Monsieur Sosset dans mon avis du 10 janvier écoulé. J'y ajouterai un rapport plus complet.

7 février 1923

2e

25.

Il ne s'agit évidemment de rien de contraire à la morale.

- Monsieur Sosset est plein de mépris pour les populations Wallonnes et il ne le cache pas. (Phénomène assez moins étrange chez un Flamand). Aussi, ses élèves sont-ils „les barbares" ou „les abrutis du Hainaut" „les „idiots d'Ath" etc. Les fils de ses collègues lui sont particulièrement antipathiques. Les appellations de „loqué" et de „rot" leur sont réservées. — Un élève avait égaré son béret (retrouvé le lendemain) et sans attendre la fin des recherches auxquelles j'avais fait procéder, Monsieur Sosset intervient, en classe, et s'adressant à un autre élève, qui avait un [illegible] et le béret dans les mains [illegible] vous êtes un voleur et je vous interdis [illegible] Pour ne pas voir votre figure [illegible] le [illegible]

de l'élève visé, un de mes collègues, s'était spontanément offert à le payer.

Tels sont les faits auxquels ma note du 20 Janvier faisait allusion.

Le 22 Janvier, se produisit un nouvel incident dont les conséquences se déroulèrent le lendemain matin. Un groupe de jeunes élèves, une dizaine au moins, s'étaient arrêtés sur „l'Esplanade,“ pour suivre les jeux sportifs des soldats. Vient à passer Monsieur Sorret, qui suivait une allée latérale. L'un dit: „voilà Sorret.“ — un autre ajoute: „Sauvons-nous!“ Quelques uns rirent, les autres, attentifs aux jeux, ne s'en aperçurent pas. et, parmi les rires provoqués, personne n'y prit garde, n'y prêta attention.

Le lendemain matin, Monsieur Sorret se fait justice. Il avait reconnu plusieurs de ses élèves, donc tous étaient coupables. Il refuse de les recevoir en classe et il donne vraisemblablement à l'un d'eux un coup de poing tel que l'enfant, lancé contre le mur, en avait l'oreille ensanglantée; c'était le fils d'un collègue prévenu par un surveillant; j'ouvris immédiatement une enquête, qui me révéla ce que je viens de rapporter et je recevais entretemps le billet ci-joint de Monsieur Sorret.

Je fis appeler Monsieur Sorret et il se présenta au moment où venait d'entrer en mon cabinet le collègue, père de l'élève blessé, lequel, ignorant le fait de jour, venait se plaindre de Monsieur Sorret, qui, la veille avait donné un coup de pied dans le ventre à un autre de ses fils, élève de 7ème. Il m'exprimait les craintes que cet acte de brutalité lui causait, vu que, quinze jours auparavant, l'enfant avait été en traitement pour une crise de [illegible]. Ne voulant pas nuire à un collègue, il me priait de ne pas donner de suite à sa démarche.

Monsieur Soret commença par se fâcher, il refusa de donner les noms des témoins dont parle mon billet, me disant que, si j'agissais comme tous les préfets d'avant guerre, devant qui tout devait plier, etc, tout propos incohérents que je lui déclarai ne pas m'attendre. Puis il dut reconnaître l'exactitude de ce qu'on lui reprochait et je l'ai admonesté sévèrement — Depuis lors, aucune plainte ne m'est plus parvenue.

J'ai dit, dans ma note du 20 janvier, que M. Soret avait vendu et son misanthrope; sa terre est celle d'un mendiant; il est avéré qu'il ne porte pas de linge (Monsieur l'Inspecteur Chot l'a lui-même constaté); son pardessus, qu'il ne quitte jamais, [illegible] des vêtements en lambeaux; il ne connaît l'eau que comme boisson; ne faisant ni feu ni lumière dans son appartement (je le tiens de source certaine), il demande la chaleur et l'éclairage soit à sa classe, soit à la salle d'attente de la gare, où on le voit parfois manger un morceau de pain.

Pour lui, l'humanité est la même partout et est composée d'idiots; l'athénée d'Ath est le "despotoir de la Belgique." Il ne veut pas se soumettre à ses collègues, ou il s'en détourne.
Ces excentricités sont connues des élèves et des familles et lui enlèvent toute considération.

Né en 1869, Monsieur Soret va avoir 50 ans. Qui peut entreprendre de l'amender? C'est une malheureux qui n'est pas à sa place dans l'enseignement.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Lieutenant.

20 février 3

848

Monsieur le Ministre

Veuillez bien me faire expédier
type de produits coloniaux
15 février 1923 par la dépêche ci-contre rappelée
des Sciences et des Arts.
3e
1978 Je vous prie, Monsieur le Ministre,
d'agréer l'hommage de mon sentiments
respectueux.

Le préfet des études
Léon Dutilleux.

24 février 3

849.

Compositions.
Examens de passage.

Monsieur le Ministre,

12 janvier 1943.

3e
1943

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai pris connaissance avec intérêt des divers projets relatifs au régime des compositions et à la réglementation des examens de passage.

1. Compositions.

Au point de vue organique, à part le cas du projet et le cas du 5me, les mesures proposées ont été expérimentées naguère et ont été abandonnées : outre que c'était une perte de temps, surtout pour les cours qui ne comportent qu'une petite nombre d'heures, elles ne provoquaient que très irrégulièrement le travail journalier ; en effet les élèves, qui avaient composé à un moment donné, pouvaient espérer le nombre de retraites qui les réparaient d'une travail épuisant.

Il paraîtrait que, le projet 5 ne me paraît pas, mais l'organisation des compositions trimestrielles me paraît difficile. Dans les établissements qui, c'est notre cas, ne disposent que d'un tramway restreint :

que le professeur se trouve dans une classe que
compose ; changer en surveillant de la remplacer
n'est pas toujours possible et il convient, ainsi
que le demande le règlement, que le professeur
soit présent tout pour éviter des abus, tout pour
donner des explications à qui peut lui en demander.

Pour ces motifs, je préfère maintenir le
régime actuel, qui a aussi l'avantage de
garder une tradition respectable et donner aux
parents, à la fin de chaque trimestre, une
précieuse indication sur le travail de leurs enfants
et sur les progrès réalisés.

Il importe également de tenir les élèves en
haleine. Aussi, je voudrais que la note des devoirs
entrât pour un huitième dans le partage des
points attribués aux compositions ou, si l'on
craint l'aide étrangère qui s'ajoute souvent au
travail personnel de l'élève, je voudrais, dis-je,
que la note des devoirs écrits en classe
correspondît à la répartition de 1/10 des points
attribués à l'ensemble d'une branche. Ce
serait le prix de conduite et d'application des
écoles Moyennes avec la sanction des points
à y attribuer. Les chiffres mensuellement donnés
pour apprécier l'application prendraient une im-
portance trop souvent négligée.

Pour les absents, la moyenne s'établirait comme par le passé

Examens de passage.

Le sort de ces retardataires se présentant, qui est
bien difficile d'établir une règle fixe.

Toutefois, certains peuvent être tenus bis dès juillet.
Je voudrais admettre définitivement, sans examen,
tout élève qui a obtenu 5/10 dans [illegible]
ensemble et 4/10 dans les deux branches. (Art 2e projet).

Seraient admis à l'examen ceux qui ont eu

obtenu les 4/10 dans l'ensemble des examens ; après examen, l'admission serait acquise par 5/10 dans les branches principales et 4/10 dans les autres branches.

Si, dans l'une ou l'autre branche, le quantum n'eut pas atteint, les membres du jury en délibérant et la décision de la majorité s'impose.

Les élèves venant d'autres établissements pourraient seuls être admis à l'essai.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Leyboldt.

2 Mars 8

850

2 o.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre et un certificat médical que m'envoie Monsieur De Wael, surveillant intérimaire.

Suivant le dernier paragraphe de la lettre, c'est un nouveau congé d'un mois que sollicite Monsieur De Wael.

Le service continuera à se faire suivant les indications de ma lettre du 5 février écoulé.

Versailles, Monsieur le Ministre, agréez l'expression de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Lespès.

7 Mars 3.

852.

1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau des attributions hebdomadaires du personnel.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon sentiment respectueux.

Le préfet des études,

Léop Bailly

5 Mars 1923

3e

1906

10 Mars 23

851

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai donné suite immédiatement à votre dépêche du 7 février dernier.

Ne connaissant pas la résidence actuelle de Monsieur le professeur Dennert, j'ai envoyé ma lettre, pour adresse, à une tante du professeur, à Bruxelles; cette lettre ne m'ayant pas été retournée, je présume qu'elle a atteint son destinataire. Je lui écris à nouveau.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léopold

1 Mars 1923

2e

25

27 Mars 3.

854

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître par lettre en date d'hier, Monsieur le professeur Dumont a reçu pouvoir répondre
10 Mars 1923 « que, pour le moment, le compte rendu de ses fonctions à l'athénée d'Ath, et l'expiration de son
2e congé. »
Fév. 25.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux,

Le préfet des études,

L. Delattre.

19 Mars

557

Conférences. Coloniales.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en double expédition le tableau de conférences faites jusqu'à ce jour à mon école.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon respectueux respect.

Le préfet des études,

Lespès.

25 mars 3

876

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-
-ci-jointe demande d'indemnité pour [illegible]
de travail.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer
l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études.

Léop Bicthy.

10 Avril 3

857

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur de Wâele, Evêque en congé pour motifs de santé, a repris ses fonctions.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études

Verbiest

30 [illegible]

858

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun membre de mon personnel n'a accompli son service militaire postérieurement à son entrée en fonctions.

26 Avril 1923

2e

1908/9

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léopold [illegible].

7 Mai 3

861

4 1

Demande de congé faite par Mr Sosset P.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une demande de congé que m'envoie Monsieur Sosset, le certificat médical y annexé et le tableau des dispositions prises pour le suppléer.

Monsieur Sosset est absent depuis le 5 Mai (Samedi).

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Préfet des études
Rapallet

Monsieur Sorret, Paul
présenté à 8h le latin en 3 jours.

1 Affection cardiaque, rétrécissement gastro-intestinal.
10 jours
Néant
Néant

Néant.

français	8	MM.					
latin	13	Lacroux.	19	1	5 Mai	31 Mai	
		Habans.	18	2			
		Dagney.	18	2			
		Béha.	19	2			
		Nouts	21	3			

Orth, le 31 Mai 1923.
Le préfet des études,
Léop Orth.

26 Mai 3

862.

Monsieur le Ministre,

24 Mai 1923

2e

1879

J'ai l'honneur de vous faire savoir que deux membres du personnel de l'athénée royal d'Ath sont atteints, cette année, par la limite d'âge ; ce sont Mlle. Petit, préfet des études, remplacé, à Soignies, professeur de Mathématiques supérieures.

Eu ce qui me concerne, je n'ai aucun motif sérieux à faire valoir pour être maintenu en fonctions pendant la prochaine année scolaire. Monsieur Soons [redacted] me fait de vous faire, en ce sens, la même déclaration.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Le préfet directeur,

Léop Dietz.

26 Mai 3.

963

Monsieur le Ministre,

15 Mai 1923

3e

1950

J'ai l'honneur de vous proposer de désigner comme membres étrangers du jury du prochain examen de sortie MM. Louis Vienne, notaire, Docteur en Droit, et Léon Renard, Conducteur technique au ch. de fer, tous deux à Ath.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léop. Pirotte.

30 Mai 3.

865

3

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre que je reçois de Monsieur Sonet, lettre transmissive d'une nouvelle demande de congé et d'un certificat médical.

En attendant que vous veuillez bien désigner un intérimaire pour le remplacer, je continuerai d'assurer le service suivant les dispositions du tableau annexé à ma lettre du 7 Mai courant, n° 761. Ces suppléances constituent un dépassement onéreux sur le personnel restreint dont je dispose : je vous prie de considérer que les titulaires des chaires des Humanités anciennes sont aussi chargés des cours de français dans la section des Humanités modernes.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon profond respect.

Le préfet des études,

Lépitre.

9 Juin 3

866.

Bourses de Voyage

Monsieur le Ministre,

25 Mai 1923

3e
1961

J'ai l'honneur de vous proposer d'allouer des bourses de voyage à MM. Geerts, pour le cours de langue anglaise, et Nootz, pour le cours de langue française.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le préfet des études,

Léopold Lenz.

867

5

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre
mes rapports spéciaux sur les exercices
qui remplissent ici des fonctions de censeur.

31 Mai 1923

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer
l'hommage de mes sentiments respectueux.

2e

1876.

Le préfet des études,

Leyrette.

Monsieur Béka, Armand,
professeur de 4ème.

Monsieur Béka a justifié les espérances que j'avais conçues l'an dernier.

Il travaille, il a le souci de bien faire son devoir, il aime les exercices. Avec lui, les difficultés que la discipline a si souvent amenées dans la classe de 4e ont complètement disparu.

Son enseignement est fructueux.

Sa conduite tant privée que publique est à l'abri de tout reproche.

J'espère qu'il pourra, cette année, conquérir son diplôme de docteur.

Oth, 15 juin 1923.
Le préfet des études.
Lévy-Oth

M. Dugour, Jules
Surnuméraire.

M. Dugour continue de mériter les éloges qui lui ont été adressés antérieurement par l'Inspection et par nous. C'est un excellent préfet, justement estimé des élèves et des familles.

Son tact, sa modestie, sa conduite irréprochable commandent la sympathie.

Sa santé s'améliore et il compte bien subir cette année, une partie de l'examen de docteur.

Il est regrettable que le Conseil de perfectionnement n'ait pas cru devoir proposer de lui accorder la dispense du diplôme légal : il la mérite et je me fais un réclamer à l'occasion cette faveur.

Orth, 15 juin 1925.
Le préfet des études,
Léop Bellan.

Monsieur Noots, Joseph,
surveillant, professeur intérimaire de 5ème.

Voici la 3e année que Monsieur Noots remplit à intérim les fonctions de professeur jointes à la surveillance. S'il n'a pas de diplôme spécial, il a une longue pratique de l'enseignement et, sous sa direction, ses élèves auront fait une bonne classe: il ne leur ménage pas ses peines.

Homme correct et d'excellente conduite.

Uccle 15 juin 1926.
Le Préfet des études.
Capitaine

Monsieur Vandenberghe, Marcel, surnuméraire
professeur de Mathématiques, H.A.

L'enseignement de Monsieur Vandenberghe continue de mériter l'appréciation élogieuse émise antérieurement par l'Inspection et par nous.

Je me permets d'insister à nouveau pour qu'il soit pourvu à sa nomination de professeur, par dispense du diplôme légal. Il est candidat ingénieur et il a suivi les cours de la 3ème année, ce qui est suffisant au point de vue des connaissances mathématiques; il a enseigné avec succès en France pendant 4 ans et, depuis, en Belgique. Vous gloriez blessera le mot "sans" l'impossibilité de gagner le diplôme convoité et exigé. Un fonctionnaire zélé connaît à l'enseignement une bonne retenue et constituerait pour lui une juste récompense.

Monsieur Vandenberghe est estimé de tous par sa conduite et sa correction.

Atth, 15 Juin 1923.
Le préfet des études,
Léopoldi

Monsieur De Waele, Georges.
Surveillant.

Je suis très satisfait des services de Monsieur De Waele.

C'est un homme bien élevé, correct, respectueux de l'autorité. Il aime les conseils et, au besoin, il sait faire preuve d'initiative. On peut compter sur son dévouement.

Calme, d'humeur égale, il obtient par cela même excellente discipline.

Son tact et sa conduite irréprochable lui ont conquis l'estime de tous.
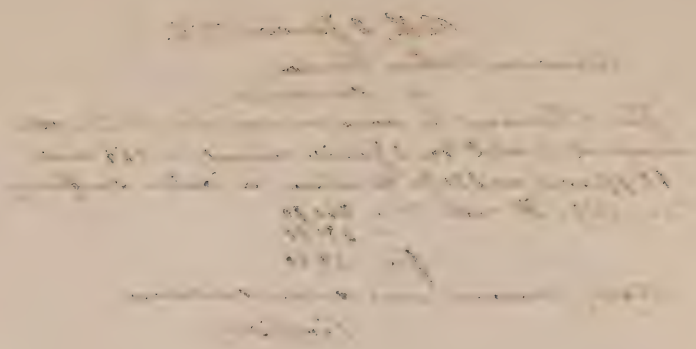
Ath, 18 Juin 1923.
Le préfet des études,
L'Asp[illegible]